

Le seul moyen de connaître les véritables mœurs d'un peuple, c'est d'étudier sa vie privée dans les états les plus nombreux; car s'arrêter aux gens qui représentent toujours, c'est ne voir que des comédiens.

Journal des Dames et des Modes, 9 décembre 1799.

Chapitre 2

Les débuts du journal

2.1 La renaissance d'une presse féminine après le régime de la Terreur

La fondation du *Journal des Dames* trois ans avant la fin du XVIII^e siècle eut lieu dans des conditions mouvementées. La Révolution s'achevait. Les Parisiens, après avoir vécu des années d'exaltation, puis la guerre, la terreur et la dictature, retrouvaient enfin une existence exempte de persécutions et de bouleversements. A la première victoire des royalistes lors d'une élection républicaine, on reconstitua une société hiérarchisée. "Les bandes débraillées qui parcouraient les rues s'éclipsèrent tout à coup . . .", observa un contemporain. "Les étalages se montrèrent de nouveau; les cris des marchands se firent entendre; les volets fermés se rouvrirent; chacun mit la tête à la fenêtre pour prendre l'air."¹ Une vie d'austérité ne s'imposant plus, on avait hâte de retrouver les plaisirs de la vie. S'habiller avec soin n'étant plus mal vu comme au temps des sans-culottes, les amateurs de luxe et de frivolités menaient une lutte contre le mauvais goût qui, pour citer une rétrospective du *Journal des Dames* à la date du 15 novembre 1834, "ressemblait quelque peu à un déshabillé d'échafaud." Les rédacteurs se souviendront plus tard : "Un assez grand nombre de dames royalistes, dont la mise avait été très simple jusqu' alors, n'ayant plus à redouter les clameurs et les insultes des . . . *tricoteuses*, quittèrent subitement la modeste capote et le ridicule vert qu'elles avaient portés durant l'époque de la terreur, et se montrèrent dans les rues avec un costume beaucoup plus élégant . . . Les jeunes gens de famille, astreints à la réserve pour des motifs tout pareils, prirent tous spontanément la poudre, la cadennette et les oreilles de chien . . . Le *bal des victimes* s'ouvrit aussi . . . Le

¹ Emile Souvestre, *Les Drames parisiens*, Paris, nouvelle édition 1897, p. 21.

théâtre reprit son ancienne physionomie et son antique liberté.”² Lorsqu’en mars 1797 Napoléon rapporta d’Italie des richesses inattendues, l’aspiration au mieux-être frisa même l’extravagance. Assoiffé de distractions, on s’abandonnait à toutes les bizarreries du goût et on fréquentait plus que jamais fêtes, bals d’apparat et réunions mondaines.

Dans ce contexte, deux hommes entreprenants, Jean-Baptiste Sellèque et Pierre de La Mésangère, jugèrent opportun d’offrir à un public avide de plaisirs et de nouvelles un *Journal des Dames* qui voulait informer sur les dernières modes et rapporter les cancans de la capitale. Ils n’étaient pas les seuls à avoir cette idée. En même temps, Francesco Bonafide, un Italien qui vivait à Paris, et le graveur Guyot sortaient un magazine de mode appelé *Tableau Général du Goût, des Modes et Costumes de Paris*.³

Or, Sellèque et La Mésangère, en choisissant le titre de *Journal des Dames*, évoquaient un magazine littéraire et politique qui avait porté ce même titre dans les années 1759 à 1779 et que certaines personnes âgées devaient encore connaître. Un des éditeurs de cet ancien *Journal des Dames*, le poète Claude-Joseph Dorat (1734–1780), était bien connu de l’équipe de rédaction. De son vivant, on avait apprécié son immense savoir, son style, sa facilité d’expression.⁴ Cependant, contrairement au périodique de Sellèque et de son adjoint, ce premier *Journal des Dames* n’avait pas reproduit d’illustrations de mode et n’avait pas toujours eu l’appui des salons littéraires.⁵ Conscients de la tradition sur laquelle allait reposer le nouveau *Journal des Dames*, Sellèque et La Mésangère voulaient l’établir sur de nouvelles bases et en faire un magazine qui aurait un plus grand tirage, non pas comme le pré-

² *Journal des Dames et des Modes*, 31 août 1835, p. 383.

³ Plus tard, le *Tableau Général* ... fut édité par le libraire Gide. Le périodique eut 30 pages de texte plus une gravure par cahier bi-mensuel lors de la première année de parution et deux lors de la deuxième (BN Est. Oa 90; voir Annemarie Kleinert, *Die frühen Modejournale* ..., pp. 127–139). Sur F. Bonafide, journaliste et auteur de dissertations composées en vers, voir Elisa Strumia : UN GIORNALE PER LE DONNE NEL PIEMONTE DEL 1799 : « LA VERA REPUBBLICANA », dans : *Studi Storici*, n° 4, 1989, pp. 917–946.

⁴ Dorat fut l’éditeur de ce périodique de mars 1777 à mai 1778. Il avait la réputation de “poète pour dames par excellence”. La critique l’attaquait souvent. Mais La Mésangère défendit cet homme de talent, par exemple le 20 avril 1809 dans le *Journal des Dames et des Modes* : “quelle injustice (sic) de jugement sur ce pauvre Dorat, homme aimable, bon, simple ... les autres ne connoissent (sic) pas tous autant la société que lui ... il a écrit sur tout, et toujours avec grâce. J’ai beaucoup vécu avec lui. Il avoit (sic) une charmante facilité et point de prétention, quoiqu’on lui en ait cru.” Dans sa bibliothèque, La Mésangère avait les *Œuvres* de Dorat. Sur Dorat, voir le *Dictionnaire des journalistes*, pp. 128–129.

⁵ Pour l’histoire de ce journal, voir Ch. Richomme : REVUE RÉTROSPECTIVE. LE « JOURNAL DES DAMES », dans : *Journal des Dames et le Messenger des Dames et des Demoiselles*, 15 juin 1856, pp. 345–349; E. Sullerot, 1966, pp. 18–31; C. Rimbault, 1981, pp. 68–81; et surtout N. Rattner-Gelbart, op. cit. (sur Dorat et ce magazine : pp. 248–280).

décès de 1759 entre trois cents et mille souscripteurs, mais plus de mille.⁶

Par ailleurs, le nom de *Journal des Dames* avait figuré pendant la Révolution, en sous-titre, dans deux autres feuilles, à existence très éphémère : *Le Véritable Ami de la Reine ou Journal des Dames* (décembre 1789 à janvier 1790) et *Le Courrier de l'Hymen ou Journal des Dames* (février à juillet 1791).⁷ Mais contrairement aux éditeurs de ces deux journaux, et du *Journal des Dames* de 1759/79 aussi, Sellèque et La Mésangère avaient l'intention de présenter, régulièrement d'un cahier à l'autre, l'évolution des créations dans le domaine du textile, et de publier conjointement des gravures de mode, même si la mode n'allait pas être l'unique sujet de leur publication.

Cette formule avait déjà remporté un certain succès quelques années auparavant. Douze ans plus tôt, en 1785, peu avant la Révolution, le libraire et éditeur François Buisson avait essayé cette idée dans le *Cabinet des Modes*. Il avait été ainsi le premier à réaliser un magazine de mode français présentant régulièrement des gravures.⁸ Ce fut l'époque où la Cour cessa d'être le seul endroit où l'on prenait son inspiration en matière de mode. Les élites mondaines commencèrent à se laisser guider par une guilde de marchands de nouveautés. Les commerçants, qui donnaient le ton, étaient conscients du fait qu'ils avaient intérêt à faire connaître leurs créations par le biais de la presse. Mais, dès le début de la Terreur en 1793, l'initiative fut supprimée. Le journal disparut. Une tentative de créer un autre périodique du même genre

⁶ Voir *Journal des Dames et des Modes*, 28 février 1838.

⁷ *Le Véritable Ami... ou Journal des Dames* dont il n'existe probablement plus que le numéro 4 (BN microfiche 16 - Lc 22305 -1) parut tous les vendredis sur trois feuilles d'impression pour 24 livres par an. Il avait pour but d'être un ouvrage patriotique qui faisait connaître certains décrets de l'Assemblée Nationale et qui publiait des articles sur l'éducation et des productions littéraires de ses lectrices. *Le Courrier... ou Journal des Dames* (BN 8° Lc 25564) se voulait moins austère : "Les femmes ne seront pas fâchées de trouver le matin une feuille qui soit d'une teinte moins sombre que celles qui les attristent, qui ne les occupent que de scènes tragiques. On tâchera de leur donner une distraction agréable, de ramener le sourire sur leurs lèvres." Son premier but fut la publication de "demandes et annonces qui ont rapport au mariage", puis de faire connaître "les nouvelles pièces de théâtres, les inventions favorables à la parure et à la conservation de la beauté", mais aussi de rendre compte des débats et décisions de l'Assemblée Nationale qui touchaient les femmes. L'éditeur fut L.P. Couret, imprimeur et libraire, qui exigea 24 livres par an pour les quatre feuilles de cette publication.

⁸ Sur l'histoire du *Cabinet des Modes*, qui devint *Magasin des Modes Nouvelles, Françaises et Anglaises* dans sa deuxième année, et *Journal de la Mode et du Goût* dans sa cinquième, voir Annemarie Kleinert, *LA MODE – MIROIR DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, Francia*, 1989, pp. 75–98. De façon irrégulière, la mode avait déjà figuré dans d'autres journaux des XVII^e et XVIII^e siècles (*Mercure Galant* : 1677–1730; *Courier (sic) de la Nouveauté* : 1758; *Courier (sic) de la Mode ou Journal du Goût* : 1768–70), mais sans qu'on pût qualifier ces périodiques de presse de mode (voir Annemarie Kleinert, *Die frühen Modejournale...*, pp. 21–61, et C. Rimbault, pp. 50–78 et 250–288). Sur les gravures de mode de l'Ancien Régime, voir R. Gaudriault, *Répertoire...*, Paris 1988.

sous le titre de *Journal des Nouveautés* avorta à cause de “la dépréciation rapide des assignats”.⁹ En même temps, des quotidiens comme le *Journal de Paris* rendèrent moins souvent compte de la mode vestimentaire.

Les difficultés d’une presse s’adressant à cette époque surtout à un public féminin étaient aussi dues à la méfiance de Robespierre à l’égard de tout ce qui touchait aux femmes. Contrairement à l’Angleterre et à l’Allemagne, personne n’osa lancer de telles publications en France – jusqu’au jour où Sellèque et son compagnon, ainsi que l’Italien Bonafide et Guyot au même moment, recréèrent leurs magazines à Paris.¹⁰ Dans la fièvre du Directoire, ils comprirent rapidement que la disparition de la Cour avait une fois pour toute aboli les temps où les élégants y puisaient et en faisaient leur principale source d’inspiration et de référence. Le moment leur parut donc propice pour proposer de nouvelles publications consacrées à ce thème.

Analysons les facteurs qui expliquent la propension des lecteurs de l’époque à s’abonner à un journal de mode. Tout d’abord, la Révolution avait balayé la hiérarchie qui existait sous l’Ancien Régime et qui imposait un code vestimentaire rigide. Elle avait engendré une classe sociale qui devait sa puissance à l’argent et qui remplaça la noblesse en tant qu’instigatrice d’une nouvelle mode. Les parvenus dépensèrent des fortunes pour se démarquer par de menus détails régis par la mode et pour confirmer ainsi une position sociale récemment acquise. Le changement des comportements, évident notamment en province, ouvrait la société beaucoup plus aux influences urbaines. Après la période transitoire des années 1793 à 1796, chacun avait le désir d’affirmer son identité aussi bien personnelle que sociale, et cette affirmation accéléra la consommation.

Par dessus le marché, la Révolution avait ébranlé la croyance en la nécessité de l’ascétisme prôné par l’Eglise catholique. Pendant des siècles, celle-ci avait dédaigné le bien-être physique et la beauté des apparences, et ceci, selon certains, pour mieux tenir sous sa coupe la masse des croyants. Après la remise en question de toutes les valeurs, les citoyens, épris de leur image, trouvaient les bases philosophiques de leurs aspirations dans l’ère qui précédait le christianisme. A l’instar des Grecs et des Romains, soigner son corps et son apparence devint un souci majeur qui favorisa les publications s’intéressant aux jouissances de la vie quotidienne. Provoquée par la découverte des sculp-

⁹ Voir l’annonce de cette tentative dans le *Magasin Encyclopédique* de 1796. Voir aussi le *Journal des Dames et des Modes* du 31 juillet 1818.

¹⁰ Londres publie le *Fashionable Court Guide* en 1792 et la *Gallery of Fashion* de 1794 à 1804; à Weimar paraît, de 1786 à 1827, le *Journal des Luxus und der Moden*, à Stuttgart, en 1793 et 1794, le *Magazin der neuesten Moden*, à Berlin, de 1795 à 1800, le *Berlinisches Archiv der Zeit und ihres Geschmacks*. La presse anglaise a contribué au fait que l’anglomanie sévit dans la mode. De l’Angleterre sont venus les redingotes (riding coats), les spencers et les vestes courtes s’arrêtant à la taille.

tures et des peintures de Pompéï qui étaient connues grâce aux publications de J. Winckelmann et aux récits des soldats français depuis que les armées de la République occupaient la péninsule italienne, l'esthétique nouvelle demandait que les robes imitent le vêtement antique. Les corsets et les jupes de dessous avaient disparu. Des tissus transparents modelaient les contours du corps, les robes étaient fendues sur le côté et laissaient voir un pantalon couleur chair, les jupes montaient sous les seins pour accentuer le buste. Le nec plus ultra était de montrer le plus de nudité possible sans être nu, le tout surmonté d'une perruque *à la Titus* ou d'une coiffure ou d'un turban grecs. Les sacs étaient redevenus un accessoire indispensable.¹¹

Il faut également tenir compte du fait que le désir de s'instruire commençait à pénétrer, dans ce siècle des lumières, non seulement la haute société mais toutes les couches sociales. Les nouveaux alphabétisés recherchaient des lectures plus variées. Les femmes surtout ne se contentaient plus d'un choix très limité d'ouvrages, la Bible, le catéchisme, quelques romans, quelques livres rédigés pour elles. Elles exigeaient un périodique divertissant et bien adapté à leurs intérêts. Un nouveau public s'était donc constitué, formé de tous ceux pour qui la lecture de journaux n'était, auparavant, qu'un lointain épiphénomène de la vie sociale et qui, par le jeu des fortunes rapidement amassées, accédaient au premier rang de la société. La production de romans et de brochures avait triplé du milieu à la fin du XVIII^e siècle, et les périodiques, surtout ceux illustrés de belles planches, trouvaient aisément place dans un marché avide de lecture. Les journaux de mode devinrent les breviaires de la société moderne.

L'autre fait important au moment du lancement du journal fut la montée du nationalisme. La Révolution avait contribué à accentuer le sentiment d'unité nationale. Les Allemands et les Italiens avaient pris conscience d'appartenir à des entités nationales, ce qui ne faisait que stimuler la vogue du patriotisme en France. On y propageait avec fierté l'idée d'être membre d'une nation supérieure à maintes autres. Les industries du textile avaient besoin d'une publication qui fit de la publicité pour les produits français. Quoi de plus naturel que de créer un journal de mode?

La conjugaison de tous ces facteurs assura le succès incontestable, quoiqu'inégal, des entreprises créées pour la publication de journaux de mode.

¹¹ Le baron F.-A. Fauveau de Frénilly raconte qu'on ne pouvait pas compter le nombre de "ces Athéniennes ... qui moururent de phtisie en peu d'années pour avoir dansé à Paris au mois de janvier, comme on dansait au mois d'août sur les bords de l'Eurotas." (*Souvenirs*, Paris 1909, p. 235). Alain Decaux s'amuse de "l'innocence" du *Journal des Dames* qui consacre un article à l'art de "rehausser l'éclat de lys d'un beau sein et à couronner le bouton de rose qui en est l'ornement naturel. Il s'agit d'entourer le sein d'un ruban de velours noir juste au-dessus du bouton de rose dont il fait remarquer l'incarnat au travers de la tunique." (*Histoire des Françaises*, Paris 1979, t. II, p. 614).

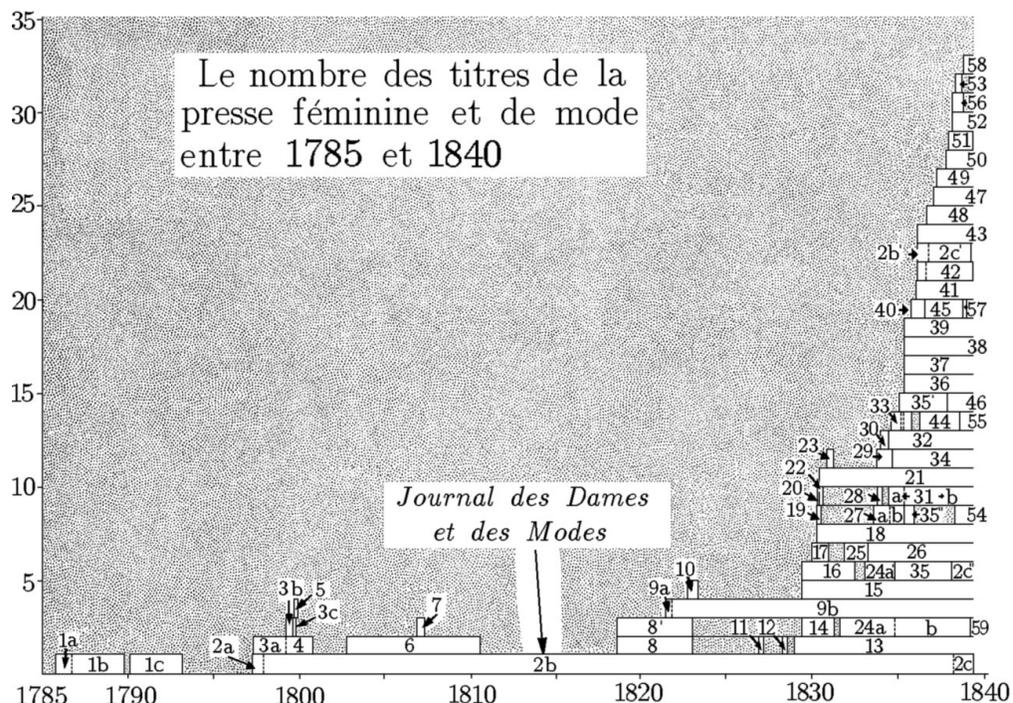


Figure 2.1 Graphique schématisant le nombre des premiers journaux de mode parus en France. Le *Journal des Dames et des Modes* fut le périodique le plus stable jusqu'en 1839. Il eut quelques concurrents éphémères, surtout au début de sa parution (1797 à 1800), et à partir de 1818. Mais une remarquable croissance du nombre des magazines féminins se produisit seulement après 1830. Vers la fin de son existence, il dut faire face à une trentaine de rivaux. Pour 1785 à 1828, les titres sont indiqués ci-dessous portant des chiffres dans l'ordre chronologique; les chiffres des illustrés identiques sont marqués d'un crochet (').

- 1a *Cabinet des Modes* : 15 novembre 1785 – 1^{er} novembre 1786
- 1b *Magasin des Modes Nouvelles* : 20 novembre 1786 – 21 décembre 1789
- 1c *Journal de la Mode et du Goût* : 25 février 1790 – 1^{er} avril 1793
- 2a *Journal des Dames* : 20 mars 1797 – 18 août 1797 (de juin à août 1797, les abonnés reçoivent, en supplément, les pages du *Journal des Modes et Nouveautés*)
- 2b *Journal des Dames et des Modes* : 20 août 1797 – 31 décembre 1837
- 2c *Gazette des Salons. Journal des Dames et des Modes* : 5 janvier 1838 – 19 janvier 1839
- 3a *Tableau Général du Goût ...* : mars (ou avril?) 1797 – 3 février 1799
- 3b *La Correspondance des Dames* : 15 mars 1799 – 8 juillet 1799
- 3c *L'Arlequin* : 2 août 1799 – 22 octobre 1799
- 4 *Le Mois* : mars 1799 – août 1800
- 5 *La Mouche* : septembre 1799 – novembre 1799
- 6 *L'Art du Coiffeur* : novembre 1802 – février 1810
- 7 *L'Athénée des Dames* : 1807 – 1808
- 8 *L'Observateur des Modes* : 5 août 1818 – novembre 1823
- 8' *Modes Françaises ou Histoire Pittoresque du Costume en France* : août 1818 – novembre 1823
- 9a *Nouveau Journal des Dames* : 5 juillet 1821 – 30 décembre 1821
- 9b *Petit Courrier des Dames* : janvier 1822 – 1868
- 10 *L'Indiscret* : 5 avril 1823 – 15 décembre 1823
- 11 *Album des Modes et Nouveautés* devenu *Le Bouquet* : 10 mars 1827 – août 1827
- 12 *Le Fashionable* : 19 octobre 1828 – février 1829

Pour les années postérieures à 1828, jusqu'en 1839, moment de la disparition du *Journal des Dames et des Modes*, il faut chercher les titres dans la liste des journaux féminins donnée pp. 476–481. Des graphiques similaires, qui n'intègrent pourtant pas les journaux de mode pour gens de métier, sont présentés dans Annemarie Kleinert, *Die frühen Modejournale in Frankreich*, Berlin 1980.

Alors que le périodique de Bonafide et Guyot ne put durer que deux ans et demi,¹² celui de Sellèque et La Mésangère tint presque quarante-deux ans, prenant brillamment la relève de l'unique illustré de mode de l'Ancien Régime (Fig. 2.1). Ce fut un des rares journaux post-révolutionnaires à survivre jusqu'en 1839, évinçant presque toute concurrence jusqu'en 1818. Il servit de prototype aux revues féminines du premier tiers du XIX^e siècle.

2.2 La fondation du périodique en 1797

Les éditeurs durent déployer beaucoup d'énergie pour assurer à leur périodique une position stable. Malheureusement aucun document ne subsiste des pourparlers sur la fondation du *Journal des Dames* . . . , mais les biographies de Sellèque et de La Mésangère permettent de fixer approximativement les données de ce moment de l'histoire.

Jean-Baptiste Sellèque était arrivé à Paris à l'âge de 29 ans. Suite à la Révolution, il avait été renvoyé deux fois d'un poste de professeur de rhétorique de collège, ne recevant que 180 livres d'indemnités. Il tenta alors sa chance comme libraire au numéro 128 de l'actuelle rue Monsieur-le-Prince (alors appelée rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel), située entre la rue de Vaugirard et le Boulevard Saint-Michel, donc dans la partie basse de la rue Monsieur-le-Prince.¹³ Il rédigea aussi des articles pour les journaux, ce qui lui permit de nourrir sa femme ainsi que son fils né le 28 janvier 1797. "Il joignoit (sic) à ses talents littéraires beaucoup de modestie," écrit le *Journal de Paris* du 14 janvier 1801. "Il étoit bon père, bon époux, ami sincère."¹⁴

Le deuxième fondateur du *Journal des Dames* . . . , Pierre de La Mésangère, dut garder l'anonymat à cette époque à cause de son ancienne fonction de prêtre. C'est pourquoi son nom ne figure ni dans le prospectus, ni dans les premiers cahiers de parution (une première signature « LA M. » se trouve dans le cinquième cahier du 21 avril 1797, et au bas de la dernière page du magazine, à côté de Sellèque, il ne signe qu'en juillet 1799). Cependant, en 1818, il avoue avoir été l'une des personnes importantes pour la fondation

¹² Le *Tableau Général du Goût* parut de mars (ou avril) 1797 à février 1799. Il poursuivit pendant une période de huit mois, d'abord sous le titre *La Correspondance des Dames* (mars à juillet 1799), ensuite, d'août à octobre 1799 sous celui de *L'Arlequin*. Voir le cahier du 31 juillet 1818 du *Journal des Dames et des Modes* et le manuscrit du *Dictionnaire du Luxe* de Pierre de La Mésangère (Bibl. Munic. de Rouen).

¹³ Paul Delalain, *L'Imprimerie et la librairie à Paris* . . . , Paris 1900, p. 269.

¹⁴ Notice publiée à l'occasion de sa mort. Pour d'autres éléments biographiques, voir pp. 51 et 329, puis la biographie du fils de Sellèque par Geneviève Fichou, *Un Journal républicain . . . Jean-Baptiste Aimé Sellèque* . . . , Société Archéologique d'Eure-et-Loir, s.d. (1999), pp. 7–10.

du périodique.¹⁵ De six ans l'aîné de Sellèque et comme lui originaire de province, il avait aussi été forcé de quitter son poste de professeur de lycée au cours de la tourmente révolutionnaire, et il chercha, tant bien que mal, à vivre de sa plume à Paris.¹⁶ Chez lui en province, il avait déjà cherché l'anonymat. Trois des quatre éditions de son livre *Géographie de la France*, paru en 1791 à Angers, n'étaient pas signées non plus.

Peut-être La Mésangère avait-il connu Sellèque dans la librairie de celui-ci, en échangeant des expériences communes sur la Révolution et leurs postes de professeur de rhétorique. En réfléchissant avec Sellèque sur la possibilité de fonder un journal de mode pour dames, La Mésangère y a sans doute vu l'avantage de pouvoir faire de la réclame pour ses cinq ouvrages déjà parus.¹⁷ Il avait sûrement des lacunes en matière de mode car jusqu'en 1793, il avait été membre d'une confrérie religieuse, la *Congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne*.¹⁸ Mais il a certainement été convaincu que ce n'était pas une mauvaise idée de créer un titre avec des gravures en couleurs, car il avait une prédilection pour les planches de luxe en couleurs dont beaucoup d'illustrations étaient des gravures de mode. En cela, il était comme feu Dorat, ancien éditeur du *Journal des Dames* des années 1777/78, qui avait aussi la manie des belles illustrations. Et finalement, Paris ne possédait plus de périodique comme l'ancien *Cabinet des Modes*.

Le résultat de leurs entretiens fut la décision d'éditer un journal de huit pages de texte,¹⁹ plus une ou deux gravures de mode, comme jadis le *Cabinet*

¹⁵ Voir le cahier du 31 juillet 1818 du journal : "Au commencement d'avril 1797, feu Sellèque, ex-professeur de rhétorique au collège de Chartres, et l'éditeur actuel du *Journal des Dames et des Modes*, entreprirent le *Journal des Dames* qui, bientôt, accompagné de gravures de modes, prit le titre de *Journal des Dames et des Modes*." Certains dictionnaires (à l'exception de Quérard, t. IX, p. 40) affirment que La Mésangère fut l'unique fondateur du journal, ce qui est faux. Ils s'appuient sûrement sur l'en-tête de l'illustré qui, après la mort de La Mésangère en 1831, cite comme fondateur La Mésangère seulement, probablement pour faire allusion au fait qu'il en était l'unique éditeur de 1801 à 1831 et qu'il faisait partie de l'équipe du journal dès les premiers jours.

¹⁶ Daniel Roche constate que les fondateurs et rédacteurs de publications destinées aux femmes sont souvent "de jeunes talents fraîchement débarqués des provinces" et il en donne pour exemple les provinciaux qui avaient pris l'initiative du lancement du *Journal des Dames* en 1759 (*La Culture des apparences*, p. 462).

¹⁷ Pour les titres de ses ouvrages, voir p. 330, pour les détails de sa biographie, voir pp. 57-84, puis Annemarie Kleinert, UN PRÊTRE FLÉCHOIS DEVENU AUTEUR, ÉDITEUR ET JOURNALISTE : PIERRE LA MÉSANGÈRE (1761-1831), *Cahier Fléchois*, 1998, pp. 28-53.

¹⁸ Les doctrinaires étaient assez sévères en matière de mode. L'un d'eux avait publié en 1725 une brochure intitulée *Instruction chrétienne sur les dangers du luxe et les faux prétextes dont on l'autorise* (*Dictionnaire de spiritualité*, Paris 1957, p. 1511). Sur les doctrinaires, voir p. 59.

¹⁹ A. Cabanis (p. 130) explique qu'à cette époque "une demie-feuille de papier de dimension utilisée dans l'imprimerie suffit pour chaque exemplaire de journal ... Par pliage en quatre, on obtient huit pages in-8°."

des Modes. Le titre serait vendu dans la librairie de Sellèque, qui allait servir de siège à l'illustré, et chez des libraires de leur connaissance dont on trouve les noms dans certains cahiers au frontispice ou au bas de la dernière page : Jean-Gabriel Dentu, établi au n° 240 de la prestigieuse "Galerie en Bois du Palais Egalité" (aujourd'hui Palais Royal); Le Cointe, installé place des Petits-Pères; M. Maison, libraire au Louvre; et Moller, qui possédait une librairie, une imprimerie et un bureau d'abonnement à quelques mètres du bureau du journal, au n° 17 de la rue des Postes. Ce dernier s'engagea aussi à imprimer les prospectus, à se charger de l'achat du papier, de la composition et correction des épreuves, du brochage et de la distribution du produit fini chez les autres libraires.²⁰

Ainsi, en mars 1797, on publia deux prospectus annonçant la parution prochaine d'un nouveau journal destiné aux dames. Les deux annonces, rédigées en vers, pouvaient être chantées sur deux airs de chansons populaires. Le premier de ces "jingles" publicitaires,²¹ adressé "A la belle qui me lira", présentait le programme suivant :

En tout pour être utile	Des costumes nouveaux dessinant l'élégance,
Au sexe féminin,	De temps en temps vous tracera
D'un graveur fort habile	Le mode à qui l'on paraîtra
Le fidèle burin	Donner la préférence.

Le texte du deuxième prospectus, qui se trouve en tête d'un volume du journal de l'année 1823, déposé à la BN, était conçu pour être chanté sur l'air de *Cadet Rousselle*, chanson populaire issue de l'armée des volontaires de 1792. Il s'adressait "Aux jolies femmes de Paris et des départements" :

Mesdames, parmi nos journaux,	C'est chez Sellèque et chez Dentu
Dont le nombre est incalculable,	Qu'au moyen d'un petit écu
Puisque pas un ne dit deux mots	A Paris chacun peut souscrire
Pour le sexe le plus aimable	Pour trois mois. C'est le cas de dire :

Daignez seconder nos efforts;	(refrain :)
Vengeurs de la gloire des femmes,	Eh! Eh! Eh! mais vraiment
Nous voulons réparer ces torts	Faudrait ne pas avoir d'argent!
Dans un <i>Journal des Dames</i> (bis)	(refrain)

²⁰ A l'époque, Moller s'occupait aussi d'un autre journal : *Douze mois de l'École anticésarienne* (Delalain, p. 152). Son imprimerie, associée à celle de Bertrandet (rue de la Sorbonne), déménagea en juin 1797 pour s'installer rue Hyacinthe, à quelques mètres de la rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel. C'est là que se trouvait, du 20 août au 16 octobre 1797, le siège du *Journal des Dames*. En juillet 1798, Moller s'installa dans la rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, au n° 129, donc dans la maison voisine de celle où se trouvait la librairie de Sellèque, tout près aussi de l'habitation de celui-ci.

²¹ Cité dans H. Béraldi / R. Portalis, *Les Graveurs du XIX^e siècle*, t. VI, p. 229.

Le prix “d’un petit écu”, c’est-à-dire trois livres pour trois mois et dix sur toute l’année, correspondrait aujourd’hui à une somme de plusieurs centaines de francs.²²

Le périodique fut lancé sur un papier fabriqué à la main au moyen d’une pâte très fine constituée d’eau et de tissus de coton usagés. L’avantage de ce papier était qu’il ne jaunissait pas facilement quand il était exposé à la lumière et qu’il n’était pas aussi fragile que le papier utilisé à partir du milieu du XIX^e siècle, d’une pâte constituée d’eau et de végétaux tels que le bois, fabriquée mécaniquement. Certaines pages du journal montrent un filigrane qui permet d’identifier la marque du papier.²³ Bien que les cahiers du *Journal des Dames* ne portent de dates qu’à partir du n^o XV paru le 1^{er} juillet 1797, on connaît sa date exacte de lancement, qui est le 20 mars 1797 ce qu’on peut conclure indirectement, grâce à une référence faite dans le premier cahier à une pièce jouée au théâtre Molière “avant-hier 28 ventôse” an V (= 18 mars 1797; voir p. 376).²⁴ On peut aussi établir une datation approximative des quatorze premiers cahiers de 1797 en tenant compte des diverses indications sur la périodicité du journal (voir p. 319).

Les éditeurs furent immédiatement débordés de travail. Outre leurs responsabilités administratives, ils assuraient la coordination de l’équipe constituée de journalistes, de dessinateurs, de graveurs, d’enlumineuses, de compositeurs, de pressiers, d’imprimeurs, de plieuses, de relieurs et de personnes chargées de tenir les registres et d’expédier les abonnements.²⁵ Ils

²² Voir la table de correspondance des prix dans Livois, *Histoire de la presse ...*, Lausanne 1965, t. I, p. 318. R. Pierrot (*Honoré de Balzac*, Paris 1994, p. IX) publie une note sur la valeur du franc, basée sur l’INSEE, selon laquelle il faut multiplier les chiffres de 1840 par 22 pour avoir une idée approximative de leur valeur en 1994. En 1839, le journal, qui coûtait 36 francs, aurait donc eu à peu près une valeur de 792 francs en 1994.

²³ Jusqu’au milieu du XIX^e siècle, deux sortes de papier sont utilisées pour les journaux de mode : le papier “vergé”, donc marqué de “vergeures”, c’est-à-dire de traces blanches qui peuvent se voir par transparence, et le papier “vélin”, sans traces, qui présente presque l’aspect d’une peau de veau. Quelques cahiers du périodique de La Mésangère sont imprimés sur du papier vergé (surtout ceux des premières années), d’autres sont imprimés sur du papier vélin. Ce dernier papier fut introduit en France vers 1780 seulement. Pour les tirages, on a souvent abandonné le “vergé”. R. Gaudriault nous a indiqué qu’il possède deux exemplaires de la planche 214 du 5 mai 1800, un sur papier vergé et un autre sur papier vélin. Les traces de filigranes qui permettent de déterminer l’origine de la marque de papier (France, étranger, fabrique du papier) se trouvent seulement sur certaines pages car les filigranes étaient uniquement appliqués sur un endroit spécifique de chaque feuille non pliée utilisée en imprimerie. Voir R. Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris 1995.

²⁴ Dans un article du 31 juillet 1818 sur les divers titres de la presse féminine, la rédaction indique que la première livraison serait parue “au commencement d’avril 1797”. Ce n’est qu’une indication vague, comme tant d’autres dans cet article de 1818.

²⁵ Les différentes tâches nécessaires à la confection d’un journal sont décrites par Balzac dans *Illusions Perdues*, puis par H. Castille dans *Les Journaux et les journalistes sous*

couraient les boutiques, les théâtres, les réunions politiques et les lieux publics où ils observaient le beau monde et captaient toutes les nouvelles et rumeurs possibles. Les premiers cahiers, dont il n'existe plus que très peu d'exemplaires,²⁶ attestent que leur but était surtout de "civiliser" la race humaine et de contribuer à l'éducation et à l'émancipation des femmes (à cette époque, le mot *émancipation* n'apparaît pas encore dans les pages du journal; voir pp. 373 à 380). Pour ce faire, la rédaction rendait compte des publications les plus récentes, dissertait sur les qualités des femmes, publiait des chansons, énigmes, charades et lettres et s'interrogeait sur chaque manifestation artistique observée à Paris dont la mode ne représentait qu'un aspect parmi tant d'autres.

La politique ne fut pas absente des premiers cahiers du journal. Ainsi la trouve-t-on dans les 1^{er}, 2^e, 3^e et 9^e cahiers. Ce dernier numéro, du 19 mai 1797, mentionne une "discussion de la plus haute importance qui a été agitée au conseil des cinq cents. Il était question de savoir si les représentans (sic) du peuple français seraient en culottes ou en pantalon, en redingottes (sic) carrées ou en carmagnoles; s'ils auraient la coiffure (sic) de Marat ou celle de Moïse. A ce sujet, graves et sublimes discours." Ou encore le 28 septembre 1797, le périodique mettait l'accent sur la décision de fermer "les théâtres où seraient représentées des pièces tendant à dépraver l'esprit républicain". Enfin, le 27 octobre 1797, on publiait une lettre envoyée de Venise, décrivant l'inquiétude de l'armée d'Italie sur l'issue des négociations : "l'ordre donné aux divisions de l'armée qui étaient en marche de rétrograder . . . nous (fait) espérer la paix. Tu sais, mon ami que mes principes me font abhorrer la guerre qui détruit les hommes, souvent pour le bon plaisir de leurs maîtres; cependant, je crois que nous devons désirer que la campagne s'ouvre pour avoir une paix plus solide . . . Tous depuis les généraux jusqu'aux soldats brûlent de combattre." Finalement, le 5 janvier 1798, le journal soulignait la mise en application de la loi stipulant que "toute marchandise provenant de fabrique anglaise" serait saisie.

En 1797 et 1798, les planches du journal ne furent pas signées. Quelques-unes furent probablement exécutées par Claude Louis Desrais, ancien dessinateur du *Cabinet des Modes*, d'autres par Philibert Louis Debucourt et Carle Vernet déjà réputés comme peintres de l'élégance française, enfin par Bouchardy, peintre moins connu mais aussi moins cher.²⁷ Puisque ces artistes

l'Empire, Paris 1858, p. 15, enfin par A. Cabanis dans *La Presse sous le Consulat et l'Empire*, pp. 127–161. Elles sont également représentées dans une image d'Epinal (BN : Estampes Li 59 fol., t. 10, dans la série *Encyclopédie de Leçons de choses illustrées*).

²⁶ Voir l'exemplaire de la Bibliothèque du Musée des Arts Déco de Copenhague et celui de la Bibliothèque Municipale de Boston (sauf pour le premier cahier).

²⁷ L'attribution d'une planche à un certain artiste relève parfois de l'enquête de détective. On peut attester la collaboration de quelques dessinateurs et graveurs par des indications

se constituaient à terme un fond de silhouettes pour réutiliser les poses ou même des parties entières, leurs élèves pouvaient souvent compléter les dessins. À côté des dessinateurs travaillaient les graveurs : Etienne C. Voysard et Labrousse, déjà expérimentés dans la gravure de planches de mode,²⁸ puis Pierre Charles Baquoy, issu d'une ancienne famille de graveurs, qui avait aidé son père Jean-Charles Baquoy à graver les planches du *Monument du Costume* (1774–1783) et qui avait déjà gravé 29 planches de la fameuse *Gallerie des Modes* (1783–1787).²⁹

Les premières planches, présentées par les cahiers 2, 4, 7 (Fig. 2.2), 10 et 15, furent inspirées par une gravure dessinée par Desrais et gravée par Voysard sous le titre de *Promenade du Boulevard (sic) Italien (avril 1797)*, que La Mésangère avait vue en vitrine et dont il parle dans le cahier VI du 28 avril 1797.³⁰ Plus tard, les dessinateurs firent des esquisses chez des marchandes de mode qui leur permirent de dessiner les vêtements sur les modèles “nature” ou de copier les dessins qu’elles avaient fait faire pour leur compte par d’autres artistes. Ainsi les planches 84 et 85 de 1799 portent-elles la légende MAGASIN DE MODES pour indiquer la façon dont elles avaient été conçues. D’autres légendes mentionnent les noms des marchandes ou les créateurs des coiffures.³¹ À défaut, les dessinateurs fréquentaient les endroits mondains où ils s’inspiraient des vêtements de personnes qu’ils y rencontraient. La légende de la gravure 610 du 5 janvier 1805 indique le nom de la musicienne Gabrielle Gauffrée. Le 13 février 1799, le journal proteste contre

biographiques. Sur Debucourt et Carle Vernet, voir p. 343 et p. 345. La collaboration de Bouchardy est affirmée par F. Courboin pour quelques planches parues en 1797 (*L'Estampe française. Graveurs et marchands*, Paris 1914).

²⁸ Etienne Claude Voysard avait été graveur de quelques planches dessinées par Desrais et par Leclerc pour la *Gallerie des Modes* (R. Gaudriault, *Répertoire de la gravure de mode...*, Paris 1988, pp. 150–159). Il a probablement gravé la planche 2 du journal. Labrousse, né à Bordeaux, avait surtout gravé des séries de planches de mode dessinées par J. Grasset de Saint-Sauveur (La Mésangère en possédait plusieurs). Parmi les titres auxquels Labrousse contribua figurent les *Costumes des représentants du peuple, membres des Deux Conseils* (1795), *L'Antique Rome ou description... de tout ce qui concerne le peuple romain dans ses costumes civils, militaires et religieux* (1796) et les planches du journal *Le Mois* (1799). Le *Catalogue du Cabinet de feu M. La Mésangère*, Paris 1831, p. 48, note son activité pour le *Journal des Dames...* entre 1805 et 1807 seulement.

²⁹ Sur Baquoy, voir p. 348. En 1798, il exécuta les illustrations des *Voyages en France*, édités par La Mésangère.

³⁰ J’ai vu ces planches à l’Opéra de Paris (cote π 316.1), au Cabinet des Estampes de la BN (Oa 87 mfm) et à la Bibliothèque du Musée des Arts Déco de Copenhague (cote 29848). Elles sont aussi conservées au Musée du Costume à la Haye et à la Bibliothèque Municipale de Boston.

³¹ Le Musée de la Mode et du Costume de Paris possède des carnets de chapeaux et d’ornements proposés aux clientes, qui pouvaient servir aux dessinateurs du magazine. Voir Françoise Tétart-Vittu, PRESSE ET DIFFUSION DES MODES FRANÇAISES, *Modes & Révolutions*, 1989, p. 135.



Figure 2.2 Un des tout premiers dessins pour les 3624 planches publiées par le *Journal des Dames et des Modes*. C'est une gravure avant la lettre : on n'y a pas indiqué la légende *Costume Parisien*, en haut du premier trait horizontal, ni l'année et le numéro consécutifs à l'intérieur du trait carré, à gauche et à droite, ni une courte description des détails typiques de la mode présentée, en bas de la marge inférieure. La version définitive portait l'indication "1797", le numéro "3" et la légende : "Chapeau-Spencer. Robe de Linon. Schall Long. Rubans croisés, en forme de Cothurne." Elle fut placée à la fin du cahier VII, qui ne fut pas daté et qui a probablement paru le 5 mai 1797. Lors d'une réédition des 40 premières gravures du journal, *La Mésangère* explique à propos de cette planche, dans un petit texte descriptif, qu'on ne saurait dire si les rubans croisés sur la jambe, accentuant le cothurne, sont plus commodes que galants. Mais : "Ainsi parée, une belle jambe ne peut être que très-fréquemment observée."

l'accusation qu'on lui fait d'exagérer les décolletés et de présenter des caricatures épigrammatiques : "nos figurines sont toutes dessinées d'après nature, et . . . nous avons soin de choisir nos modèles dans les bals les mieux composés, les sociétés les plus honnêtes, enfin dans les réunions où l'on n'admet aucun individu, dont le costume puisse faire soupçonner la moralité." (sur ce problème, voir aussi p. 302).

La Mésangère surveillait avec soin et intelligence la fabrication des planches et il rédigeait leur légende.³² Une comparaison de dessins originaux annotés par La Mésangère avec les gravures correspondantes permet de comprendre l'influence qu'il a exercée auprès des dessinateurs.³³ Il leur suggérait de peindre les modèles dans une autre pose ou vaquant à une occupation différente de celle retenue pour la première esquisse; il proposait de leur mettre d'autres objets dans les mains; il voulait que les personnages s'appuient contre d'autres meubles; il insistait pour qu'on ajoute d'autres accessoires aux costumes; il exigeait qu'on choisisse d'autres coloris pour l'un ou l'autre élément d'un costume.³⁴ Pour la gravure 274, il demanda que la femme couse au lieu de caresser un chien. Celle du numéro 284 dut tenir à la main une esquisse de dessin au lieu d'un éventail. Pour la planche 426, il voulut que la femme s'appuie sur un balcon et non sur une chaise et qu'au lieu d'un parapluie elle tienne une paire de jumelles à la main. Pour le dessin 427, il exigea que la chaîne que le modèle porte au cou soit décorée d'une croix et non d'un médaillon. Pour la planche 868, il fit dessiner le même modèle dans plusieurs robes et il essaya plusieurs coiffures, chapeaux, souliers et bijoux (Fig. 2.3).

La Mésangère portait surtout grande attention aux ornements de tête ou à la position des mains. En 1803, il fit dessiner à l'aquarelle, à une plus grande

³² Sullerot écrit aux pages 88 et 91 que La Mésangère dessinait lui-même. J. Clère, un contemporain de La Mésangère (*Histoire de l'École de La Flèche*, La Flèche 1853, p. 236) et R. Gaudriault (*La Gravure . . .*, Paris 1983, p. 48) contredisent cette hypothèse, ce qui est probablement exact.

³³ Tandis qu'il existe encore nombre de gravures du journal, le nombre de dessins est très limité. La Réserve de la Bibliothèque de l'Opéra de Paris, cote π 586, conserve 38 dessins annotés des années 1799 à 1803. La plupart des dessins non annotés se trouvent à la Bibl. Mun. de Rouen (Fds. Leber 6149). Ils couvrent la période de l'origine du journal jusqu'à la Restauration et sont reliés en 16 volumes, classés dans un ordre qui met en relief les dessinateurs plutôt que les époques de publication. Destailleur mentionne un cahier de 144 dessins préparatoires pour le *Journal des Dames* attribués à Claude-Louis Desrais (*Catalogue de vente* du 14 avril 1890, n° 1777). Le Cabinet des Estampes de la BN (cote Oa 93 a) et la Bibl. des Beaux-Arts (Fds. Lesuef) possèdent d'autres dessins au crayon, le Musée de la Mode et du Costume de Paris quelques dessins réalisés par Lanté dans les années 1831 et 1832.

³⁴ Pour une comparaison entre dessins et gravures correspondantes, voir Annemarie Kleinert, ORIGINAL ODER KOPIE? DAS « JOURNAL DES DAMES ET DES MODES » UND SEINE ZAHLREICHEN VARIANTEN, *Francia*, 1993, pp. 99–120.

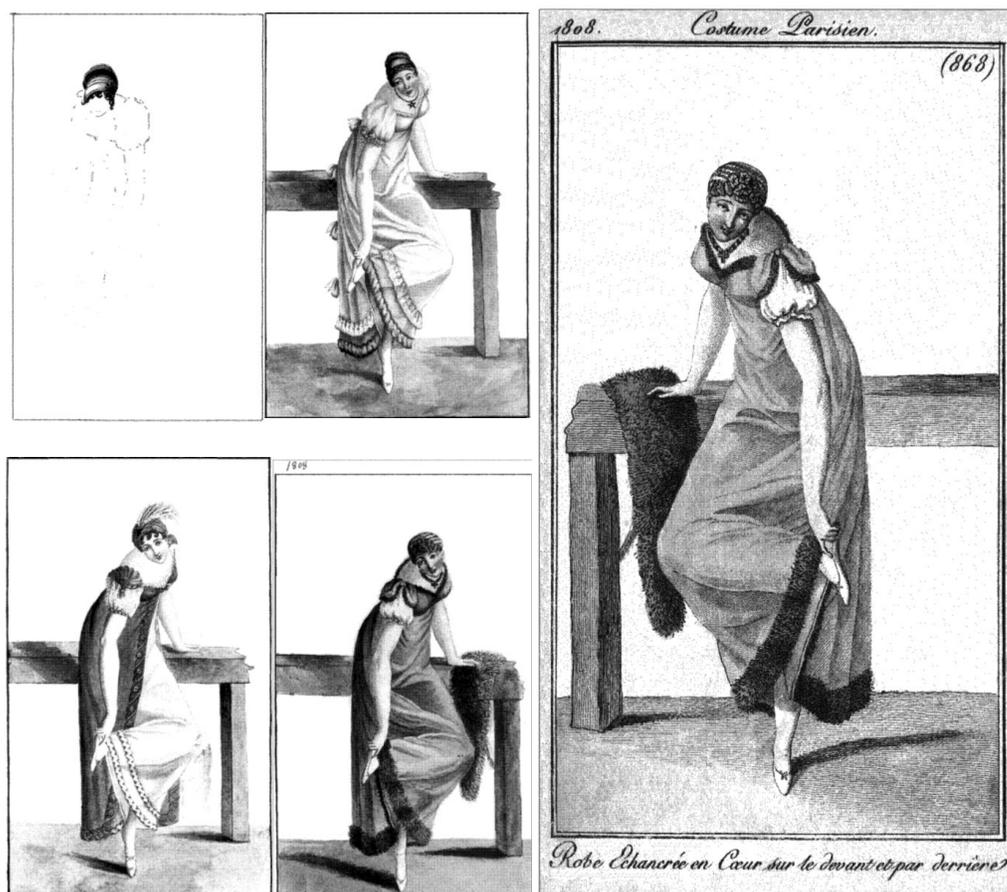


Figure 2.3 A gauche, quatre esquisses menant à la création de cette gravure de mode et, à droite, le modèle fini. Les compositions préliminaires permettent de voir que l'éditeur fit dessiner plusieurs robes légèrement différentes et qu'il essaya plusieurs coiffures, chapeaux, bijoux et souliers. La couleur de l'étoffe est passée du blanc bordé de rose par le rouge bordé de jaune au bleu bordé d'une fourrure brune. Un foulard en fourrure, assorti aux bordures de la robe, complète ce modèle de la planche 868 du 5 février 1808. Comme toujours, la version gravée de l'image dessinée présente l'épreuve à l'envers.

échelle, six cents dessins originaux de coiffures.³⁵ Parfois, il groupait des têtes de femmes sur des planches supplémentaires. Les esquisses de ces planches (et rarement la planche gravée) présentent souvent des têtes à visage sans traits. Pour la planche 477 c'est l'inverse : l'esquisse présente des têtes, la

³⁵ Ces planches de coiffures sont reliées en album (Bibl. Mun. de Rouen, Fds. Leber, cote 6150).



Figure 2.4 Comparaison entre un dessin au lavis, dont il n'existe qu'un seul exemplaire, et la même planche gravée sur cuivre. La Mésangère était responsable de la correction du dessin. Dans cette gravure, publiée le 4 février 1803 (15 pluviôse an 11), il ordonna de laisser de côté les visages pour mieux faire ressortir les coiffures et d'ajouter encore deux modèles en bas. Certains accessoires sont légèrement changés et le coloris de quelques détails est différent. Quand on retirait les gravures, les enlumineuses choisissaient parfois encore d'autres couleurs que celles utilisées pour l'original.

planche gravée seulement des coiffures, turbans et chapeaux (Fig. 2.4). Si le dessin ne rencontrait pas l'assentiment du patron, il était tout simplement refusé. Plusieurs d'entre eux portent l'inscription "non-gravé". Cette même remarque se trouve sur certains dessins pour les séries de gravures de mode publiées par La Mésangère de 1798 à 1831. Durant ces années, il exerça une grande autorité sur ses collaborateurs, ne manqua pas d'intervenir pour modifier un sujet, substituer tels personnages à tels autres ou interdire de faire graver une composition déjà réalisée.³⁶

³⁶ L. Moussinac compare 39 aquarelles du *Bon Genre* avec les planches gravées et constate que "le contrôle de l'éditeur sur les initiatives et les suggestions de ses dessinateurs et graveurs était immense." (Intr. à la réédition du *Bon Genre*, éd. de 1930).

Pour pouvoir proposer des corrections au bon moment, La Mésangère devait connaître le procédé compliqué de la gravure. Il avait dans sa bibliothèque plusieurs ouvrages sur les techniques du dessin et de la gravure, par exemple *De la manière de graver à l'eau-forte et au burin*, par A. Bosse (édition de 1758).³⁷ Une fois le dessin prêt, on le transmettait au graveur qui augmentait considérablement la qualité de l'illustration, s'il était doué. Le graveur taillait d'abord les lignes avec un burin sur une couche de vernis appliquée sur une plaque de cuivre, puis versait sur la plaque de l'acide nitrique, coupé avec de l'eau, pour creuser les endroits traités (une gravure est "à l'eau-forte" à cause de l'acide utilisé, ou "en taille-douce" par référence aux lignes gougées, ou encore "en creux").³⁸ Ensuite on ôtait la couche de vernis protecteur, on plaçait une feuille de papier sur le cuivre préalablement enduit d'encre aux endroits creux, et on exerçait sur la plaque une forte pression à l'aide d'une presse à main. Le premier passage produisait, à bonne pression, une feuille représentant l'image en noir et blanc. Puis un graveur ajoutait les légendes composées par La Mésangère. Ces légendes apportaient un caractère plus officiel à l'illustration. Les estampes connaissent donc différentes étapes : sans titre; les premiers tirages avec titre, c'est-à-dire avec les lettres en bas et en haut et les numéros de l'année et de la planche; et les retirages sur les cuivres fatigués avec des retouches. Une fois les légendes imprimées, l'éditeur remarqua parfois des négligences : des lettres majuscules ou minuscules irrégulièrement placées, de mauvaises coupures de mots, l'absence de ponctuation ou une ponctuation mal placée. La Mésangère excusait ceci par le fait que les imprimeurs de gravure habitaient loin et qu'il n'avait pas toujours le temps de corriger leurs travaux (voir p. 75).³⁹

Après un certain nombre de passages à la presse, on changeait parfois d'avis, ce qui nécessitait une réouverture de la presse pour corriger les inscriptions et presser les planches une autre fois. Il arrivait aussi qu'une même image porte des légendes différentes, comme c'est le cas pour les gravures 6, 31, 70, 98 et 115. Si La Mésangère voyait une planche gravée sans respecter ses corrections, il croyait alors nécessaire de le faire remarquer dans la légende, comme en bas de la gravure 448 : "Le Chapeau et l'Epée se trouvent à droite par l'inadvertance du graveur." La rédaction se trompait aussi parfois dans la numérotation des gravures, indiquée au-dessous de la marge supérieure de l'image, dans le coin à droite. Elle s'évertuait alors à corriger l'erreur, quitte à faire arrêter les presses. Ainsi le 20 mai 1809, le journal note : "A la feuille de ce jour est jointe la gravure 977 : environ 600 épreuves de cette gravure

³⁷ Plus tard, il s'acheta le *Traité élémentaire des règles du dessin*, par J.-F. Bosio (1801).

³⁸ Pour le procédé des gravures, voir R. Gaudriault, *La Gravure ...*, pp. 126–131.

³⁹ P. Dupont note que ces fautes d'orthographe sont impardonnables au bas d'une gravure magnifique (*Histoire de l'imprimerie*, Paris 1854, t. II, p. 458).

étoient (sic) tirées, lorsqu'on s'est aperçu d'une erreur de chiffres." La plupart du temps, l'ancien professeur était minutieux sur la qualité des planches, facteur déterminant dans le succès du journal. Un catalogue de vente d'une collection à peu près complète des 3 624 gravures de l'illustré, vendues le 5 décembre 1980, signale pour cette collection la présence de 242 variantes.

La finition des gravures était confiée aux enlumineuses. Généralement, ces femmes ouvrières appliquaient un passe-partout sur chaque planche et les coloriaient d'après les indications du dessinateur. Pour cette raison, les gravures sont aussi appelées "planches au pochoir" ou "enluminures". Il fallait entre vingt et trente enlumineuses pour colorier ces planches, ce qui voulait dire que cette partie de la fabrication du journal exigeait des sommes considérables.⁴⁰ En hiver, leur travail prenait plus de jours qu'en été, car elles avaient besoin de la lumière du soleil pour effectuer le coloriage à la main. Le 6 décembre 1802, *La Mésangère* annonce que "la brièveté des jours nous force de renvoyer au 20 l'émission d'une des gravures du 15. Le Journal du 20 et celui du 30 seront accompagnés chacun de deux gravures." Il arrivait parfois que les détails d'un dessin exigent "trop de soin de la part des enlumineuses". On abandonnait alors le coloriage et reliait les pages de texte avec des planches en noir et blanc. Pour cacher ce "défaut", certaines planches étaient imprimées sur du papier bleuâtre ou couleur "sang", par exemple le numéro 242 du 2 septembre 1800. Ou encore on ajoutait une description des couleurs prévues. La planche 155, conservée à la Bibliothèque Historique de la ville de Paris, est en noir et blanc avec un texte explicatif pour les couleurs. Le même numéro de la Bibliothèque du Musée de la Mode et du Costume de Paris est en couleurs, sans aucune remarque à ce propos.

Pour fabriquer les planches il fallait plusieurs jours, depuis les premiers traits tracés au crayon ou à l'encre et la mise en couleur à l'aquarelle jusqu'au jour de la finition. "Supposons que le dessinateur n'ait point à chercher la mode," écrit *La Mésangère* le 25 novembre 1812, "il faut lui accorder, pour prendre un croquis, pour faire un dessin et le colorier, une demi-journée; au graveur, pour vernir un cuivre, calquer le dessin, le décalquer, pour l'eau forte et le travail de la pointe sèche, une journée et demie (les planches de chapeaux demandent le double); à l'imprimeur en taille-douce, pour tirer douze cents épreuves sur la même planche, deux journées; aux enlumineuses,

⁴⁰ Le chiffre exact d'enlumineuses n'est pas connu. F.L. Mott (*A History of American Magazines*, Cambridge 1957, pp. 580 et suiv.) indique que le journal de mode américain *Godey's Ladies' Book*, tiré à 70 000 exemplaires, employait 150 enlumineuses pour colorier vingt gravures par an. En tenant compte du fait que le tirage du *Journal des Dames* s'élevait en moyenne à 2 500 exemplaires et qu'il publiait entre 70 et 101 gravures par an, on peut estimer à au moins vingt le nombre d'enlumineuses. A Weimar, les sommes pour payer les enlumineuses, employées à colorier le *Journal des Luxus und der Moden*, étaient plus élevées que les dépenses de l'éditeur pour d'autres travaux.

trois journées; aux plieuses, qui ne peuvent, comme cela se pratique dans les autres bureaux de journaux, plier le jour même de l'expédition, parce que l'impression fraîche maculerait (sic) la gravure, une journée; total, y compris le jour de l'expédition, neuf journées."

Ce même article est aussi tout à fait intéressant pour comprendre les difficultés qu'on rencontrait parfois : "Nous n'avons point parlé du graveur en lettres qui, pouvant, en deux heures, graver le haut et le bas de la planche, la retient quelquefois une demi-journée. Nous n'avons rien dit non plus des maladies et autres causes de dérangement qui peuvent survenir au graveur et au dessinateur, personnes que l'on ne peut aisément remplacer. Pour dessiner les modes, qui demandent une exactitude servile, il faut en avoir l'habitude; pour les graver, à peu près de même. Un graveur étranger à ce genre de travail, emploierait (sic) beaucoup de temps, se ferait (sic) payer très-cher, et pourroit (sic) fort bien ne pas réussir. Quant aux dessins, pour qu'ils ne déplaisent pas trop aux connoisseurs (sic), et qu'ils soient utiles à ceux qui font le commerce des modes, on est souvent obligé d'employer deux personnes pour le même dessin. L'une s'occupe particulièrement de la pose, l'autre refait sur un calque, les parties du costume qui ont été mal indiquées ou omises. Les deux tiers des dessins que nous avons fait graver, ont leur calque supplémentaire : nos archives en font foi. Ces archives contiennent en outre quelques centaines de dessins qui n'ont point été employés, parce que la mode a changé subitement."

Dans les six premiers mois après la fondation du périodique, la finition des gravures en temps voulu constitua un grand problème. Le 7 juillet 1797, Sellèque annonce aux abonnés qu'il est rebuté "par les difficultés innombrables que nous occasionnent la confection des gravures qui devraient tous les quinze jours orner ce journal, qui, toujours retardées par la lenteur des artistes, ne représentaient, en dernier résultat, que l'image très imparfaite d'un costume qui déjà n'était plus à la mode." Quant au texte, le processus de la fabrication technique était également très long. Presque tout se faisait à la main par des ouvriers et ouvrières spécialisés. Rien que pour composer le manuscrit en lettres imprimées et faire le tirage nécessaire, il fallait une demi-journée.

La composition des caractères mobiles était essentiellement réalisée par des femmes travaillant debout devant des casses d'imprimeur. Les hommes manipulaient les presses à bras, ce qui les exposait sans cesse à la vapeur du papier mouillé de sorte qu'ils étaient sujets aux catarrhes et à la phtisie gutturale. "Mais ce qui les perd promptement au physique", nota le préfet de police le 30 mai 1807, "... c'est leur débauche effrénée : on voit peu d'ouvriers imprimeurs passer quarante-cinq ans."⁴¹ Le recto et le verso ne pouvaient être

⁴¹ F.A. Aulard, *Paris sous le Premier Empire*, Paris 1912, t. 1, p. 845.

imprimés en une seule opération. Ensuite, il fallait plier, couper, rassembler, compter et coller pour ajouter finalement la gravure et la couverture et mettre chaque exemplaire sous bande, avec l'adresse de l'abonné (Fig. 2.5).



Figure 2.5 La casse de l'imprimerie au XIX^e siècle. Il était alors habituel pour les femmes d'exécuter le travail fatigant de l'assemblage des lettres pour préparer les pages d'une publication. Les hommes manipulaient surtout les presses à bras ou surveillaient les ouvriers et ouvrières.

La coordination des tâches et le respect des délais constituaient des défis redoutables pour les éditeurs peu expérimentés. Ils ne cherchaient pas à dissimuler les problèmes auxquels ils étaient confrontés. Voici l'extrait d'un article publié le 27 octobre 1798 (6 brumaire an 7) : “Le texte est tout prêt . . . , mais les imprimeurs font la décade . . . La planche est finie, mais la mode qu'on y avait tracée a tout-à-coup fait place à une autre . . . La gravure est imprimée, mais une des enlumineuses se marie . . . On croyait avoir assez de copies pour remplir la feuille, mais on s'aperçoit (sic) qu'il en faudrait (sic) encore une page. On cherche le rédacteur, on ne le trouve pas. Cependant le journal, qui devait être sous presse ce soir, n'y sera que demain. Tout ne pourra pas être

expédié à la fois. Il faudra remettre une partie de la besogne au lendemain, et voilà un retard de deux jours.”

Dès le premier cahier, les retards de livraison devinrent la hantise des éditeurs. Plus tard, Jules Janin relèvera que, quand on écrit sur la mode, il ne faut jamais être “en avance que de vingt-quatre heures. Une heure de moins c’était trop tard, et c’eût été trop tôt, une heure de plus.”⁴² La première gravure du *Journal des Dames* ne fut pas prête à temps et dut être jointe à la seconde livraison, la deuxième fut ajoutée au quatrième cahier, la troisième au septième, la quatrième au dixième et ainsi de suite jusqu’au mois de novembre 1797. C’est seulement à partir de cette date qu’on réussit à publier les illustrations régulièrement, sans prendre de retard.⁴³

La fondation du journal avait exigé des investissements importants. Le nombre d’abonnés n’était pas encore suffisamment élevé et la publicité avait englouti des sommes énormes. Un contemporain, Roederer, évalue à 92 000 francs les sommes à investir à cette époque avant qu’un nouveau quotidien parisien ne devienne rentable.⁴⁴ Pour une feuille paraissant tous les cinq jours, la situation a dû être similaire. “Pendant les trois premiers mois, il convient d’envoyer 6 000 exemplaires gratuits aux abonnés éventuels (d’un quotidien). Au terme de ce premier trimestre, on peut espérer réunir 800 à 1 000 abonnés. Ce sera un prodige s’il y en a 1 200.”⁴⁵ A bout de moyens financiers pour couvrir tous les frais et épuisés par un travail frénétique, les fondateurs commencèrent à désespérer dès la fin des trois premiers mois. Un autre problème se présenta alors. Le libraire Gosset, installé dans la Galerie de Bois au Palais Royal, et son confrère Dugour sis au n° 13 de la rue des Grands Augustins, s’étaient également mis à publier dès le 1^{er} juin 1797 un périodique qui parlait presque exclusivement de mode. Intitulé le *Journal des Modes et Nouveautés*, ce magazine était imprimé chez Moller, rue des Postes n° 17, puis chez Lacroix, faubourg St. Martin n° 217. On avait l’intention de le vendre pour un prix de 8 livres 20 sous par an, donc moins cher que le *Journal des Dames* qui coûtait 10 livres.⁴⁶ Sellèque et son équipe devaient agir pour éliminer ce concurrent. Ils engagèrent des négociations avec les deux libraires.

⁴² J. Janin, *Histoire de la littérature dramatique*, t. III, p. 55.

⁴³ Voir p. 319 de l’annexe.

⁴⁴ Cité par A. Cabanis, *La Presse sous le Consulat et l’Empire*, Paris 1975, p. 127.

⁴⁵ A. Cabanis, p. 128.

⁴⁶ Le titre de *Journal des Modes et Nouveautés* fait allusion à un recueil de mode conçu à la fin de 1795 qui devait s’intituler *Journal des Nouveautés* mais qui ne parut jamais, suite à la dépréciation des assignats. Pour le premier cahier, on a deux versions, une de 8 pages intitulée *Journal des Modes et Nouveautés* (Bibl. d’Art et d’Archéologie de Paris, cote 47 P 1) et une autre de 4 pages intitulée *Journal des Modes* (Bibl. Publique de Boston, cote Res 8193A14). La première version déclare vouloir publier tous les quinze jours, la deuxième tous les huit jours.

Le résultat de cette démarche fut une entente qui permettait à chaque partie de profiter de l'autre. A partir de la deuxième livraison de cette nouvelle feuille, les huit pages de *Modes et Nouveautés* étaient jointes, tous les quinze jours, à celles du *Journal des Dames*, ce qui augmentait alors le volume de 8 à 16 pages. Dès le 23 juin 1797 (cahier XVI), les abonnés de Sellèque et de La Mésangère reçurent donc en supplément les pages de l'autre publication, sans aucune augmentation de prix. En revanche, les éditeurs de *Modes et Nouveautés* abandonnèrent la tâche difficile de faire composer des gravures, ce qui simplifiait considérablement la production. Dans une édition séparée de *Modes et Nouveautés*, les planches numéros 2 à 5 étaient de simples copies des planches déjà parues dans le *Journal des Dames*.⁴⁷

Pourtant, vers la mi-août 1797, tandis que le *Journal des Modes et Nouveautés* avait publié 5 numéros et que le *Journal des Dames* en était à son numéro XXXIV, les éditeurs des deux journaux se résignèrent. Gosset et Dugour n'avaient plus le temps de faire du journalisme et Sellèque et La Mésangère n'avaient plus les moyens financiers nécessaires. Cependant, l'idée d'un journal pour dames subsista. Sellèque et La Mésangère trouvèrent encore une fois deux riches entrepreneurs qui avaient accompagné le *Journal des Dames* dès sa fondation, l'imprimeur Moller et le libraire Dentu. Ces deux hommes d'affaires étaient prêts à signer comme co-éditeurs pour la poursuite des deux magazines. Ils créèrent donc, le 20 août 1797, une publication qui allait intégrer chacun des titres précédents : le *Journal des Dames et des Modes*. Ce fut une sorte de fusion des deux périodiques. En fait, cette nouvelle appellation n'était pas plus originale que le titre précédent choisi par Sellèque et La Mésangère. Un *Giornale delle Dame e delle Mode* avait déjà paru à Milan du 15 juillet au 31 décembre 1786.⁴⁸

⁴⁷ La planche 2, parue le 15 juin 1797, est une imitation maladroite de la planche 1 du *Journal des Dames* parue le 1^{er} avril 1797 (il y a quelques légères modifications de détails : la femme regarde à droite au lieu de regarder à gauche et sa jupe est de couleur différente). Les planches 3, 4 et 5 du *Journal des Modes et Nouveautés*, parues les 1^{er} et 15 juillet et le 1^{er} août 1797, sont identiques aux planches 2, 3 et 4 du *Journal des Dames* parues les 14 avril, 5 et 26 mai 1797. En revanche, le 1^{er} juillet 1797, le *Journal des Dames* imite en partie la planche 1 du *Journal des Modes et Nouveautés*, qui présente deux bustes de femme. La tête de son modèle numéro 5 est une copie de l'une de ces femmes (voir R. Gaudriault, *Répertoire...*, pp. 230 et 233, et *Mode en prent*, p. 51 et 52). Il est donc tout à fait correct quand R. Gaudriault constate dans son *Répertoire ...*, pp. 229–235 : “On ne peut ... dissocier l'examen des débuts du *Journal des Dames* de celui du *Journal des Modes et Nouveautés*.” Les premières gravures des deux journaux sont reproduites dans *Mode en prent*, pp. 51/52.

⁴⁸ Puisque le *Giornale delle Dame e delle Mode* imitait le *Cabinet des Modes*, le nouveau titre accentuait la tradition et son rôle de pionnier. Pour l'histoire du magazine italien, voir M.A. Ghering van Ierlant, COPIES DES GRAVURES DE MODE FRANÇAISES ... DANS LES PÉRIODIQUES DE MODES ITALIENS 1785–1795, *Rassegna di studi e di notizie del Castello Sforzesco*, Milan 1988, pp. 335–357. Voir aussi p. 478.

L'initiative n'allait pas sans risque car l'heure était peu propice au journalisme. Le Directoire vota des lois revenant sur la liberté de la presse introduite au début de la Révolution. Le 19 août 1797, on plaça les journaux et leur imprimerie sous le contrôle de la police qui, en cas de censure négative, les interdisait. Les lois des 30 septembre et 4 octobre 1797 instituaient aussi un droit de l'Etat qui exigeait le "timbre" pour les journaux, contraignant ainsi chaque éditeur à se procurer du papier estampillé à 5 centimes par feuille de 25 centimètres carrés. Par cette mesure gouvernementale, les dépenses des éditeurs de journaux augmentèrent considérablement, de 25 à 30 pour cent, et l'Etat se créa ainsi une source non négligeable de revenu.⁴⁹

Lorsqu'une tentative de coup d'Etat royaliste fut découverte en automne, le gouvernement confisqua 32 journaux parisiens et imposa aux propriétaires, rédacteurs et imprimeurs de journaux l'obligation d'en faire la déclaration en quatre exemplaires au bureau central de police. Le 13 octobre 1797, l'éditeur du *Journal des Dames et des Modes* publia une lettre qui lui avait été adressée par Sotin, employé du Ministère de la Police générale, annonçant que la distribution des cahiers serait suspendue s'il n'envoyait pas régulièrement deux exemplaires au ministre de la police et deux au directeur exécutif. Début novembre 1797, les cahiers furent en effet arrêtés par la poste. Les numéros n'arrivèrent aux souscripteurs qu'après un retard de quelques jours.⁵⁰

Toutes ces réglementations découragèrent beaucoup de vocations journalistiques. Seuls pouvaient survivre les titres qui augmentaient leur prix et dont les abonnés acceptaient cette mesure. Le *Journal des Dames et des Modes* avait initialement coûté 10 livres par an. Au bout de six mois il coûtait déjà 24 livres et au bout d'un an 36 livres, soit une majoration de deux cent soixante pour cent en un an. Les lecteurs purent lire en date du 25 novembre 1797 : "Paris est aujourd'hui le théâtre d'une guerre à mort entre le timbre d'une part et les journaux de l'autre. Plus de cinquante de ces derniers sont déjà restés sur le carreau. (On demande :) Mais monsieur le rédacteur, votre petit journal des Dames, échappera-t-il ... au sort commun? Je l'espère; et la raison en est toute simple ... (les) belles, à qui nous avons le bonheur de plaire ... ont paru se presser en plus grand nombre autour de nous, depuis que le péril est devenu plus imminent. Cette faveur nous fait espérer ... que

⁴⁹ Voir A. Cabanis. La loi du timbre rapporta à l'Etat des sommes énormes, rien qu'à Paris plus d'un million de francs en 1821. Le *Journal de Paris* du 25 octobre 1838 publie un article sur le poids fiscal du timbre. Ces dépenses s'ajoutaient aux frais de rédaction, d'administration, d'impression, de transport et de matériel à payer. Mises à part quelques courtes périodes intermédiaires, l'obligation du timbre pour les journaux ne fut supprimée en France qu'en 1881.

⁵⁰ Il peut y avoir deux raisons de cette confiscation : la non-présentation des cahiers, et le contenu de deux articles "répréhensibles" des 27 octobre et 10 novembre 1797, critiqués par la censure (voir p. 50).

le timbre périra plutôt que le Journal des Dames.” D’autres journaux eurent moins d’audace et moins de lecteurs fidèles. Le prix du *Journal de Paris*, par exemple, passa de 25 à 42 livres, soit une augmentation de soixante-huit pour cent seulement, et le *Moniteur* imposa à ses lecteurs une hausse de 80 à 100 livres, soit vingt-cinq pour cent.⁵¹

Pour justifier leur politique des prix et apaiser le courroux de la clientèle qui souffrait déjà de l’inflation élevée des produits de luxe,⁵² les éditeurs du *Journal des Dames et des Modes* estimèrent devoir améliorer le produit. Dès le 27 octobre 1797, ils augmentèrent le volume du périodique de 8 à 16 pages de texte et ils veillèrent à ce qu’on publiât régulièrement une gravure au moins tous les quinze jours (de mars à octobre, les abonnés n’avaient reçu qu’un total de sept gravures). Ainsi, au lieu des seize planches publiées en 1797, on leur en envoya soixante-dix en 1798, et en 1799 cent une planches (voir l’annexe, p. 316). De plus, la périodicité du journal, après avoir changé fréquemment, de deux ou trois fois par semaine, à une fois par semaine et tous les six jours, trouva enfin, le 28 juin 1798, le rythme qui devait se maintenir jusqu’au 31 octobre 1838, à savoir un numéro tous les cinq jours.

Sellèque signa alors de nouveau comme l’unique éditeur car La Mésangère estimait devoir toujours conserver l’anonymat. Les deux hommes présentaient aux lecteurs un programme varié : l’observation des salons et des lieux de bonne fréquentation, la description des fêtes et des cérémonies parisiennes, mais aussi des récits sur le menu peuple et les problèmes de tous les jours. La vie littéraire et artistique occupait une place plus importante qu’auparavant, avec la publication de poèmes, de comptes rendus de pièces dramatiques et d’extraits de romans. Les fêtes, concerts, ballets, expositions industrielles ou de peinture, séances de l’Académie Française et autres événements sociaux et culturels étaient relatés. L’éducation tenait aussi une place non négligeable. Dans le cahier du 7 septembre 1802, par exemple, on s’indignait du comportement anti-autoritaire de la jeunesse. Parmi les faits divers figurait, le 20 mars 1799, un rapport sur l’Odéon qui venait d’être la proie des flammes. Des inventions technologiques étaient présentées, comme le 30 janvier 1803 “une machine pour chauffer pendant l’hiver les carrosses” (voir p. 394). Et le 30 novembre 1810, on publiait un article sur la bibliothèque de Voltaire, bibliothèque remarquable composée de 6 210 volumes “précieux à cause des notes dont Voltaire les avoit (sic) chargés”.

La Mésangère se rendit bientôt irremplaçable, accomplissant dans l’anonymat un travail indispensable pour la rédaction des articles et le contrôle

⁵¹ Voir C. Bellanger et al., *Histoire générale de la presse...*, vol. 1, p. 545.

⁵² Un bonnet qui avait coûté 32 livres en 1795, coûtait 300 livres en 1796. Voir G. Cerfberr/M.V. Ramin, *Dictionnaire de la femme*, Paris 1897.

des gravures. Avec lui, Sellèque s'était attaché les services d'un homme destiné à jouer un rôle capital dans l'évolution du magazine. Il contribua fortement à donner le ton et le style du périodique, avec le choix des options et le recrutement des collaborateurs. Ainsi, le *Journal des Dames et des Modes* trouva peu à peu cette vitesse de croisière qui lui fut propre durant de longues années.

2.3 Les contrefaçons d'illustrations et d'articles du magazine

En 1798 l'entreprise commença à prospérer. L'importance du périodique vers la fin du siècle était même si grande qu'une estampe anonyme présentant des crieurs de journaux en train de distribuer des feuilles dès leur sortie de presse, arbore le *Journal des Dames et des Modes* au premier plan de l'image⁵³ (Fig. 2.6).

Heureux de ce développement et désireux de faire croître leur commerce, Sellèque et La Mésangère décidèrent d'ajouter des planches supplémentaires. Quatre en 1798 et vingt en 1799 exposent des chapeaux, des bijoux, des portraits d'actrices : Mme Saint-Aubin, Sophie Bellemont, Mme Clotilde; puis des types théâtraux dont Mme Angot (voir plus loin Fig. 3.6); enfin des scènes spectaculaires comme "l'ascension en mongolfière par le physicien Garnerin avec la citoyenne Henri" (voir plus loin Fig. 4.7).⁵⁴ Jamais le total des illustrations ne fut plus grand qu'en 1799 : 101 gravures au lieu de 84 la plupart des autres années. Et le nombre annuel des pages de texte, généralement chiffré à 576, atteint 1 024 et 880 pages respectivement en 1798 et 1799.

Le succès encouragea les éditeurs à publier des séries de planches de mode à part : une au titre *Modes et Manières du Jour* qui fut rééditée plusieurs fois et deux autres aux titres *Costumes de Théâtre* et *Vues de Paris* (voir pp. 354 et suiv. et Fig. C.1). Ils firent aussi réimprimer les premières gravures du journal, ainsi que des collections complètes de tous les cahiers parus.⁵⁵

⁵³ Pour dater cette gravure, les titres de journaux qui y sont présentés sont informatifs. Ils ont ou bien paru jusqu'en 1797 seulement (*Le Miroir* : 1794 à septembre 1797; *L'Ami de la Patrie* : jusqu'en décembre 1797) ou bien commencé à paraître en 1799 et 1800 (*Le Mois* : mars 1799 à août 1800; *L'Ami des Lois* : janvier à mai 1800). La date doit donc être postérieure à 1800 et non l'année 1797, comme on peut lire dans Bellanger et al. (*Histoire générale de la presse . . .*, Paris 1969, t. I, figure XV).

⁵⁴ Pour le nombre des planches supplémentaires publiées, voir p. 316. Pour la description des légendes en 1797, 1798 et 1799, voir R. Gaudriault, *Répertoire . . .*, pp. 233–253, et G. Vicaire, pp. 1129–1130. Le journal publia des planches supplémentaires en 1798 et 1799 et encore de 1832 à 1838 : voir pp. 212 et 275 et Fig. 3.24 et 3.25.

⁵⁵ Une première réédition des quarante premières planches fut vendue en 1798 sous le titre *Variations des costumes français à la fin du XVIII^e siècle*. En 1799, La Mésangère



Figure 2.6 L'importance du journal est démontrée par une caricature publiée vers 1800. L'un des crieurs les plus empressés distribue le *Journal des Dames et des Modes*, bien visible en bas dans l'agrandissement du détail. Puisqu'il est distributeur d'un journal de mode, son habit est plus élégant que celui des autres. Il porte une cravate soigneusement arrangée selon le dernier goût, une veste couleur rouge qui le fait voir de loin, un gilet et des pantalons rayés (les pantalons remplacent depuis la Révolution les culottes de l'Ancien Régime) et un chapeau en fourrure plus cher que les couvre-chefs des autres crieurs. L'ensemble de ses vêtements présente les couleurs nationales : chemise et cravate blanches, veste rouge, gilet à rayes rouges et blanches et pantalon à rayes bleues et blanches.

A partir du 18 juin 1798, ils commencèrent également à numéroter les illustrations en continu, et non année par année,⁵⁶ pour affirmer leur volonté de tenir coûte que coûte et de faire paraître le journal sans interruption (par la suite, la numérotation des gravures en continu devint une tradition pour la plupart des journaux de mode du XIX^e siècle). Enfin, les cahiers furent paginés en continu, à partir de l'an VII (= 26 septembre 1798), sur une période de six ou douze mois, et non plus de 1 à 16 comme dans les cahiers précédents.⁵⁷ Ainsi, à la fin de chaque année, les pages reliées en volume se présentaient comme un véritable livre.

La reprise des planches du journal dans d'autres publications commence très tôt dans l'histoire du périodique. Bientôt, l'éditeur disposa de tout un fond de silhouettes permettant de produire toute sorte de séries plus vite et à moindre coût.⁵⁸ Debuscourt, peintre de l'élégance française depuis 1787, réutilisa certains dessins esquissés pour le journal, à peine modifiés dans *Modes et Manières du Jour* et dans la satire *Le Bon Genre*, quatrième d'une vingtaine de titres paraissant au siège du magazine (Fig. 2.7 et 3.5). Jean-François Bosio réunit en 1804 les meilleures illustrations du journal dans cinq tableaux de format in-folio oblong, qui reprennent 143 figures (voir p. 359). Puis, son tableau *Gallerie du Bois au Palais Royal* présente plusieurs modèles qu'il avait dessinés pour le *Journal des Dames*, dont Mme Angot et une jeune femme tenant la main d'un enfant, les deux publiés par l'illustré les 12 août et 27 septembre 1799.⁵⁹ Plus tard, Horace Vernet et Louis Marie Lanté, les dessinateurs les plus zélés de l'équipe, se souviendront de sujets qu'ils avaient créés pour le magazine ou pour les planches des séries de mode. Lanté réutilisa certains dessins du recueil *Costumes des femmes du pays de Caux* pour un tableau individuel exécuté en 1824 sous le titre *Une réunion d'habitants de différentes parties de la Normandie, sous la halle aux toiles à Rouen*, œuvre

présenta la réédition de la collection complète des deux premières années du périodique en trois volumes. Par la suite, il continua à vendre des rééditions par volume (voir p. 367).

⁵⁶ La numérotation des planches de 1798 est quelque peu confuse. Avec le numéro 16 s'était terminée une première série de planches couvrant l'année 1797. Au début de 1798 on entama une seconde série dont la numérotation recommença à 1 et qui fut continuée jusqu'au numéro 26 du 14 juin 1798. Dès le 18 juin 1798, les éditeurs refirent une numérotation à la suite en y incluant les numéros de 1797 et en continuant par le numéro 43. A l'occasion de retirages, les numéros des planches de la seconde série de 1798 étaient changés respectivement, ce qui fait qu'une même planche de 1798, imprimée à deux moments différents, peut porter deux chiffres différents. Voir Gaudriault, *Répertoire...*, pp. 237-240.

⁵⁷ Le premier volume à avoir une numérotation successive des pages va du 26 septembre 1798 jusqu'au 7 avril 1799, avec les pages 1 à 611.

⁵⁸ Ce fond fut également utile pour le journal même. Certaines silhouettes se répètent, par exemple la gravure 1412 du 25 juillet 1814 est reprise le 15 décembre 1817 dans la gravure 1697.

⁵⁹ Le tableau, reproduit chez Ghering van Ierlant, p. 55, se trouve au Musée Marmottan.



Figure 2.7 Au bureau du journal, les mêmes poses servent à illustrer plusieurs publications. Ici, on retrouve le dessin pour la planche n° 738 (en haut à gauche), publiée le 15 juillet 1806 par le *Journal des Dames et des Modes* (en haut au milieu), dans la série *Modes et Manières du Jour* (1798–1808 : en haut à droite) et en 1810 dans *Le Bon Genre* (la figure oblongue). Les légendes sont différentes. Sur le dessin et la gravure du journal, on lit *Chapeau orné de rubans de taffetas. Fichu à pointes nouées en écharpe*. La planche de la série *Modes et Manières du Goût* est sous-titrée *Les Cerises. (Coiffure en Cheveux et perles.)*. La planche 41 du *Bon Genre* a comme titre *Les Parisiennes à Montmorency*.

qu'il envoya au Salon et qui gagna une médaille d'argent à Lille.⁶⁰ Et certains portraits exécutés par Horace Vernet ne vont pas sans rappeler plusieurs dessins de mode faits par lui pour le compte de La Mésangère.

Après la mort des deux premiers éditeurs la reproduction des illustrations et des textes du journal au siège de l'entreprise fut plus fréquente encore. Ainsi réutilisait-on régulièrement, de 1831 à 1839, les dessins dans d'autres périodiques de la maison : dans *La Mode* d'août 1831 à décembre 1837,⁶¹ dans *L'Union des Modes* de novembre 1836 à décembre 1837, dans *Le Dandy* de janvier à septembre 1838, dans *La Réunion des Modes* de janvier à novembre 1838, dans *La Capricieuse* d'août 1838 à février 1839 et dans *Le Capricieux* de septembre 1838 à février 1839.

A part cela, d'autres éditeurs plagiaient ce que l'équipe du *Journal des Dames* avait créé. Quelques copies semblent avoir été faites en accord avec les éditeurs du *Journal des Dames*. Ainsi un éditeur de Bruges écrivait-il le 29 mai 1799 une lettre publiée par le journal : "je viens d'établir, pour la Belgique, un bureau et Journal des Modes . . . je vous pillerai . . . il ne vous reste donc plus, pour m'apaiser, qu'à me faire des propositions auxquelles je pourrai peut-être m'entendre." Mais plus souvent on contrefaisait sans recevoir d'autorisation, sans payer de droits d'auteur et presque jamais sans se sentir obligé de faire référence à la source par l'indication du titre du confrère dont on s'était inspiré. C'était l'âge d'or de la contrefaçon : le privilège du Roi, sorte de garantie de la propriété d'une publication sous l'Ancien Régime, n'existait plus, et les lois sur la protection des droits d'auteur n'avaient pas encore mis un frein à ce genre de procédés.⁶²

Les plagiat se retrouvèrent dans des périodiques et des séries de gravures de mode publiés à Paris par d'autres éditeurs, dans des magazines édités dans les départements, et surtout, dans des journaux et almanachs paraissant à l'étranger. Les plaques de cuivre, fabriquées sur le modèle de celles du journal, calquaient l'original en partie ou dans son intégralité. Ainsi, deux séries de gravures parisiennes reproduisaient-elles quelques planches de l'il-

⁶⁰ Voir *Dictionnaire général des artistes de l'école française*, Paris 1882.

⁶¹ Voir p. 200 pour octobre 1832 et p. 212 pour 1836. Voir aussi Fig. 4.1 et 4.2.

⁶² "Les journaux se pillent mutuellement," constate Bellanger et al. (t. 1, p. 441). "Un journal . . . s'il est honnête . . . cite ses sources, mais souvent il omet cette citation." Faute d'un document sur la comptabilité du *Journal des Dames et des Modes*, on ne peut que spéculer sur la présence ou l'absence d'accords. Pour la pratique de ces accords en général, voir les actes du colloque *Les Presses grises. La contrefaçon du livre, XVI^e- XIX^e siècle*, Paris 1988. Pour la presse féminine, ces actes citent un accord établi entre l'éditeur de *La Sylphide*, Jean-Hippolyte de Villemessant, et l'éditeur belge Adolphe Hauman, qui avaient fait un arrangement en décembre 1842 (une convention officielle ne fut établie pour la Belgique qu'en 1852). Cabanis note pour le début du XIX^e siècle: "Rien de plus difficile . . . que de trouver l'origine d'une nouvelle publiée par un journal. La police s'en rend compte lorsqu'elle cherche le responsable d'une information qui a déplu." (pp. 100/101).

lustré. L'une, intitulée *Costumes de Paris* et composée d'une vingtaine de modèles, fut éditée par François Bonneville de la rue Saint-Jacques à Paris en 1797 et 1798; l'autre portant le titre *Costume Français* (puis *Nouveau Costume Parisien*) comprenant 142 gravures, fut éditée par J. Chéreau, de 1799 à 1810, en format plus grand (37 cm x 24). Une autre copie se retrouve dans un tableau en format de 37,5 cm x 23 au titre *L'Agréable Alzire en cheveux à la Bérénice*. Faite sur l'effigie de la gravure 57 du cahier du 22 août 1798, elle fut vendue chez l'éditeur parisien Basset. Sous le Premier Empire, quelques images populaires gravées sur bois, éditées par Mme Croisey, belle-fille d'un graveur, reproduisirent aussi les planches de l'illustré.⁶³ Enfin, les journaux *L'Arlequin* et *Le Mois*, publiés en 1799 et 1800 à Paris, reprirent certaines illustrations du périodique et des séries éditées par Sellèque. D'autres journaux parisiens imitant l'illustré furent au XVIII^e siècle *Le Messager des Dames* de J.-J. Lucet, au XIX^e *Le Bon Ton*, *La Gazette des Salons*, *Le Miroir des Dames*, le *Journal des Femmes*, *Le Narcisse* et *L'Estafette des Modes* (voir p. 264). Emprunter les idées des autres n'était donc pas inhabituel à l'époque. Beaucoup d'œuvres littéraires souffraient ou profitaient de cette mode. Ainsi Mme de Genlis a-t-elle souvent copié les autres écrivains, et à leur tour, d'autres gens de lettres se sont abondamment inspirés de ses ouvrages.⁶⁴

Quant à l'étranger, les contrefaçons tirées du *Journal des Dames ... y* pullulaient. Pour l'Allemagne, ce fut le cas à Leipzig du *Magazin des neuesten Geschmacks in Kunst und Mode* (1799–1801) et de ses successeurs *Le Charis* (1802–1806) et l'*Allgemeine Moden-Zeitung* (1806 et suiv.). D'autres titres allemands n'hésitaient pas à faire de même : *Allgemeines Europäisches Journal* (1797–1798) de Brünn; *Hamburgisches Journal der Moden und Eleganz* (1801–1818) de Hambourg; *Elegantes Sonntagsblatt* (1809) de Munich; *Journal des Luxus und der Moden* (févr. 1813 et sept. 1814) de Weimar⁶⁵

⁶³ P.-L. Duchartre/R. Saulnier, *L'Imagerie parisienne*, Paris 1944, p. 21. Il faudrait comparer toutes les séries de gravures de mode ou almanachs de mode avec le *Journal des Dames ...* pour savoir s'il y a eu contrefaçons. D'autres titres de séries à comparer seraient : *Costume Français* (2 planches gravées et éditées par Jacques Marchand en 1797); *Les Costumes des Dames Parisiennes, ou l'Ami de la Mode* (12 planches d'un almanach in-18°, édité par Jean, rue St.-Jacques n°31, en 1803); *Costumes du Directoire et du Consulat* (12 planches dessinées par Thomas-Charles Naudet, éditées chez le graveur Jean Auguste vers 1804); *Les Délices de la Mode et du Bon Goût* (almanach contenant 12 pl. in-32°, édité par Janet en 1804/1805); *Costumes du Premier Empire* (17 planches présentant chacune huit costumes, éditées chez Jean, marchand d'estampes, vers 1805/1806); *Nouveaux Costumes Français* (par les Marchandes de Nouveautés, 1805). Il faudrait également comparer les planches qui ne montrent pas seulement la mode mais les us et coutumes en général tels les *Tableaux de Paris* de Marlet (1821 à 1823).

⁶⁴ Voir A. Laborde, *L'Œuvre de Mme de Genlis*, Paris 1966, p. 92.

⁶⁵ La Mésangère était en contact avec l'éditeur du *Journal des Luxus und der Moden*, Friedrich Justin Bertuch, ami de Goethe et personnalité très intéressante (voir p. 178). On

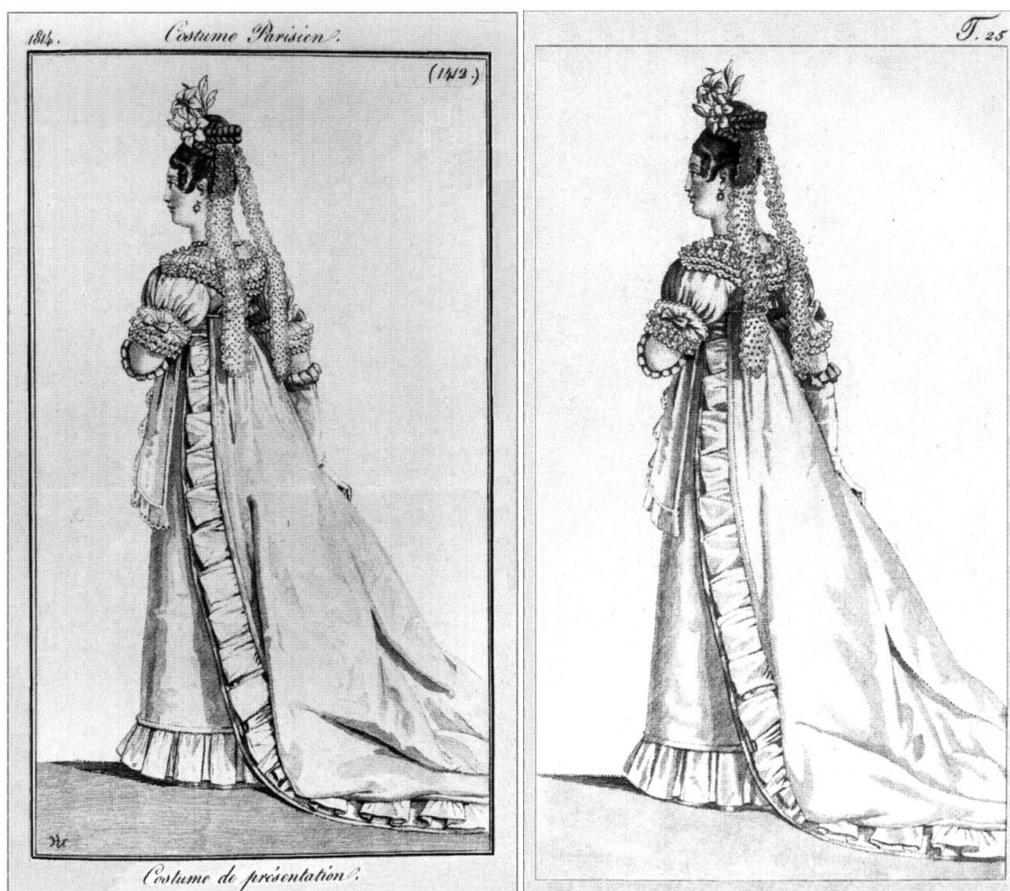


Figure 2.8 Reprise de la gravure 1412 du *Journal des Dames et des Modes*, dessinée par Horace Vernet et publiée le 25 juillet 1814 (à gauche), par la planche 25 du *Journal des Luxus und der Moden* de Weimar dans le cahier de septembre 1814 (à droite).

(Fig. 2.8); *Neueste Pariser Moden* (1816) de Ravensbourg; *Berliner Modenspiegel* (1832) de Berlin; *Pariser Moden-Zeitung für deutsche Frauen* (1827) d'Aix-la-Chapelle et *Conversations-Freund* (1832/33) d'Hanau. L'*Almanach de Gottingue*, publié par Henri Dietrich, témoigne également dès 1804 de copies faites du journal.

apprend dans une lettre écrite à Bertuch en 1807 (Goethe-und-Schiller-Archiv Weimar) que celui-ci était abonné au *Journal des Dames* ... ainsi qu'à la série *Meubles et Objets de Goût* et que La Mésangère recevait de son côté le journal de mode allemand (voir Annetta Kleinert, DIE FRANZÖSISCHSPRACHIGE KONKURRENZ DES « JOURNAL DES LUXUS UND DER MODEN », Actes du colloque « *Kultur um 1800* », Heidelberg, à paraître). Les correspondants de Bertuch à Paris étaient August Ottokar Reichard (1751–1828) et l'Alsacien Théophile Frédéric Winckler (1771–1807), employé à la Bibl. Impériale, départ. du Cab. des Médailles, et traducteur de textes anglais qui venait souvent chez La Mésangère.

A part l'Allemagne, la liste des pays européens republiant des illustrations du *Journal des Dames* . . . comprend l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Hollande, l'Italie, la Suède et la Russie. Nous avons publié les détails de ces serviles imitations ailleurs.⁶⁶ Contentons-nous de citer ici quelques titres présentant des copies : elles paraissent à Londres dans *Magazine of the Female Fashions of London and Paris* (1798–1806), à Vienne dans *Allgemeine Theaterzeitung* (1806–1838), à Bruxelles dans le *Conseiller des Grâces* (1823–1830 : avec des lithographies par J. Tallois), à Copenhague dans *Dansk Modejournal* (1831–1832), à Amsterdam dans *Elegantia* (1807–1810), à Milan dans *Corriere delle Dame* (1806 et 1815), à Stockholm dans *Konst och Nyhets Magazine* (1818–1821), à Saint-Pétersbourg dans *Nouvelle Bibliothèque des Dames* (1810–1818) et à Moscou dans *Moskovskij Telegraf* (1826). Cette imitation pandémique confirme le propos d'un contemporain de La Mésangère, Mongin de Montrol, selon lequel “le journal porta dans toute la France et l'Europe le goût des usages et des costumes parisiens.”⁶⁷ Même aux Etats-Unis, à Boston dans *Atheneum de Boston* (1817–1833) et à Philadelphie dans *Graham's American Magazine* (1836–1838), *Godey's Ladies' Book* (1830–1838) et *The Casket* (1831), on trouve des contrefaçons de textes et d'illustrations du journal parisien. Un titre de New York s'appelait même *Journal des Dames*, avec pour sous-titre *Variétés littéraires ou les Souvenirs d'un vieillard*. Paru de janvier à décembre 1810 en 12 livraisons mensuelles, il ressemble au journal parisien par son format, sa typographie et sa partie littéraire, sans pourtant copier son contenu ni offrir d'illustrations. Seul le cahier d'octobre 1810 présente une petite section “Modes”.⁶⁸ Les régions les plus éloignées tiraient donc parti du titre créé à l'initiative de Sellèque et La Mésangère.

Vu le peu d'efficacité de la police de la librairie française, la rédaction, à la longue habituée aux contrefaçons, ne put qu'inviter “ses confrères les

⁶⁶ Voir Annemarie Kleinert, ORIGINAL ODER KOPIE? DAS « JOURNAL DES DAMES ET DES MODES » UND SEINE ZAHLREICHEN VARIANTEN, *Francia*, 1993, pp. 90–120. Il faudrait faire encore une recherche sur l'Espagne. Nous n'avons vu que l'hebdomadaire de 48 pages *Il Periódico de la Damas*, publié à Madrid de janvier à juin 1822. Malgré son titre, ce magazine n'est pas une contrefaçon du journal de La Mésangère. Ses gravures copient surtout celles de *L'Observateur des Modes* de Paris (1818-1823). Voir I. Jimenez Morell, *La prensa femenina en España desde sus orígenes hasta 1868*, Madrid 1992.

⁶⁷ *Mémoires et dissertations sur les antiquités*, t. X, 1834, p. XLV.

⁶⁸ Le journal fut édité par Benjamin Chaigneau et Francis Durand (François Chaigneau ou Chaigneau de Paris -l'orthographe de son nom varie- avait imprimé les premiers livres de La Mésangère; est-ce un parent de Benjamin Chaigneau?). Dédiée aux dames des Etats-Unis, la gazette fut imprimée par l'*Economical School* de New York, qui s'occupait des enfants des réfugiés des Indes de l'Ouest. Les revenus du journal étaient destinés aux enfants. Le but de la publication était la propagation de la culture française en pays étranger. Le périodique ne semble pas avoir eu une clientèle exclusivement féminine.

journalistes” à ne pas faire de copies “inintelligibles”. Goûtant le compliment de l’imitation, elle fit contre mauvaise fortune bon cœur en déclarant le 14 juin 1798 que ces emprunts sans indication de source lui faisaient “autant de plaisir que d’honneur.” Mais ce genre de mimétisme continuait à la préoccuper. Le 3 juin 1799, elle protesta contre le fait “que nos gravures soient une propriété publique” et elle appela “audacieuse la piraterie dont elles sont l’objet.” Elle continua : “la CONTREFACTIOMANIE exerce sa pernicieuse influence . . . le silence des loix (sic) lui assure l’impunité . . . le monde moral, comme le monde littéraire, est plein de contrefaçons”. Après la mort de Sellèque en 1801, La Mésangère essaya de faire saisir les contrefaçons par les autorités. Ainsi, le 10 octobre 1806, il annonçait que “le hasard nous a fait découvrir dans un des Cabinets de Lecture de Paris, un Numéro d’un Journal imprimé à Milan, sous le titre de *Courrier des Dames*, et accompagné de gravures calquées sur celle du *Journal des Dames*, de Paris. Nous dénonçons cette contrefaçon aux personnes probes, et nous déclarons au contrefacteur que non seulement les Numéros qu’il fera passer en France seront saisis, mais même que nous allons prendre des mesures pour les faire poursuivre à Milan.”⁶⁹

A Francfort-sur-le-Main, ville cultivée qui jouissait de traditions anciennes dans le domaine de l’imprimerie, bien que ne comptant qu’un dixième de la population parisienne, on était particulièrement impressionné par le journal. En 1822, un éditeur fit imprimer, probablement sans permission, les « dames » d’un jeu de cartes calquées sur les planches n^{os} 2063, 2069, 2070 et 2076. En 1833 et 1834, des illustrations se retrouvèrent dans le magazine *Allgemeine Welt-Chronik unserer Zeit*. Mais le plus fidèle et le plus servile imitateur de Francfort fut un journal homonyme du *Journal des Dames et des Modes* de Paris, paru du 1^{er} juillet 1798 au 31 décembre 1848, dont il existe encore quantité d’exemplaires chez les antiquaires et dans les bibliothèques.⁷⁰ A ses débuts, du 1^{er} juin au 24 décembre 1798, le périodique de Francfort portait le titre de *Journal des Dames* tout court, imitant ainsi les mois de mars

⁶⁹ Il s’agit du *Corriere delle Dame*. En février 1815, la gravure 578 du *Corriere delle Dame* est encore un calque de la gravure 1455 du 31 janvier 1815 du *Journal des Dames et des Modes*. Un autre périodique italien, très proche rien que par son titre, était à Florence, en 1825, le *Giornale delle Dame*, édité par Jacopo Balatresi. Ce n’était qu’une feuille éphémère. Voir L. Pugi, *I figurini di moda dal 1830 al 1850 nella collezione del Museo del Tessuto di Prato*, Florence (thèse dact.) 1990/91, citée par Silvia Franchini dans *Fare gli italiani*, Bologna 1993, p. 357.

⁷⁰ La British Library à Londres et la Bibl. Lipperheide de Berlin (Staatliche Museen, Kunstbibliothek) en conservent des exemplaires complets. En France, la BN possède la collection pour la période avril 1805 à 1836. On trouve aussi des cahiers à la Bibl. de l’Arsenal à Paris (1820–1828), à la Bibl. Mun. de Versailles (août à déc. 1800) et dans trois bibliothèques de Strasbourg (Bibl. Univ. : 1800–1828; château de Rohan : 1818–1821; Bibl. Mun. : 1821–1829).

à août 1797 de son homonyme parisien. Plus tard, il usa du titre *Journal des Dames et des Modes*. Paraissant une fois par semaine au lieu de tous les cinq jours, les éditeurs allemands pouvaient faire leur choix parmi les textes et les gravures parisiens. Ils le firent régulièrement jusqu'en 1830, puis ils copièrent le journal de façon sporadique jusqu'en 1839. La plupart des articles retenus étaient reproduits tels quels, d'autres étaient légèrement modifiés. Ainsi, le 23 novembre 1801 parut en abrégé un texte du 17 octobre 1801, et le 18 octobre 1802 on étoffa un article du 17 septembre 1802. Les descriptions des planches à l'intérieur des pages étaient publiées en français et en allemand, au cas où des lecteurs moins instruits s'y intéresseraient. Les autres articles étaient en français, non traduits. L'illustré de Francfort était donc très proche de son modèle, sans en être pourtant la réplique exacte.

Une étude précédente a permis de montrer à quel point les deux périodiques sont identiques.⁷¹ En voici un résumé : Un texte ou une gravure publié à Paris sortait parfois à Francfort avec quelques jours de retard seulement, souvent quelques semaines plus tard, et plus rarement, avec quelques mois de retard.⁷² Ce qui signifie que les séquences des articles et des illustrations était différentes à Paris et à Francfort. Parfois, la typographie d'un article était modifiée,⁷³ parfois les titres étaient adaptés au marché allemand. A l'occasion, le journal de Francfort publiait des articles réellement inédits.

Les dessins, souvent confondus aujourd'hui avec ceux du journal parisien, présentent de légères différences. Tout d'abord, la revue allemande numérotait chaque année ses illustrations de 1 à 52 pour tenir compte du caractère hebdomadaire de la publication, tandis qu'à Paris, à partir de juin 1798, on marquait les gravures en continu jusqu'au numéro 3624 de l'année 1839. A Francfort, on datait les planches selon le calendrier grégorien en usage dans la plupart des pays, alors que la France avait adopté le système du calen-

⁷¹ Annemarie Kleinert, ZWEI ZEITSCHRIFTEN MIT DEM GLEICHEN TITEL : DAS PARISER UND DAS FRANCFURTER « JOURNAL DES DAMES ET DES MODES », *Publizistik*, 1990, pp. 209–222.

⁷² Voici quelques exemples illustrant la différence des dates de publication. A Francfort, on copie deux articles du journal parisien paru le 24 juillet 1801 aux dates des 24 août et 1^{er} septembre 1801 (il s'agit de la description d'une fête à Versailles et d'un traité sur l'honneur). Les 9, 10 et 19 novembre 1801 paraissent à Francfort trois textes tirés de la livraison parisienne du 27 septembre 1801 (un poème, un traité sur "Les consolations" et un autre intitulé les "Dégraisseurs"). Un article sur le jeu de la roulette, paru à Paris le 2 octobre 1801, sort le 6 novembre 1801 à Francfort. Le 7 décembre 1801 Francfort reprend un article humoristique sur les formes du nez, paru à Paris le 7 octobre 1801. Un article au titre "De l'éducation considérée dans ses rapports avec la différence des sexes", que l'on peut lire à Paris le 27 octobre 1801, arrive à Francfort le 14 décembre 1801. "Une petite histoire qui prouve la commodité du divorce", parue à Paris le 6 novembre 1801, refait surface à Francfort le 14 décembre 1801.

⁷³ Par exemple dans l'édition de Francfort du 14 décembre 1801, on remarque le changement typographique d'un texte paru à Paris le 7 septembre 1801.

drier républicain, annotant donc *An 6*, *An 7* . . . , depuis la gravure 30 du 10 avril 1798 jusqu'à la gravure 691 de l'*An 14* du 31 décembre 1805. Ceci veut dire que, pour nous, la datation est plus compliquée que celle de l'édition de Francfort (une transcription des dates du journal parisien est donnée en annexe, pp. 319–321; elle aidera à vite connaître la correspondance des jours et des mois comme *pluviôse*, *ventôse*, *germinal*, *floréal* etc.).

Il arrivait que le journal de Francfort réunisse sur la même planche plusieurs motifs parus séparément à Paris (Fig. 2.9). La gravure 36 de 1799 par exemple rassemble les planches 115 et 141 du journal parisien. On y changeait parfois un détail : la pose d'un personnage, l'arrière-plan, un meuble ou une figure d'accompagnement (voir plus loin Fig. 2.14 et 2.15 ou la planche 6 de 1802). Tantôt on inversait les personnages, ainsi la gravure 46 de 1799, tantôt on transformait un portrait complet en buste, comme sur la planche 48 de 1799. Pour d'autres présentations de modèles c'était le contraire, par exemple dans le numéro 3 de 1799. On modifiait aussi les coloris, par exemple pour la gravure 50 de 1799 ou la gravure 38 de 1826. Les traits d'un visage étaient souvent moins fins (voir la gravure 27 de 1819), et on changeait les accessoires ou les légendes.⁷⁴

Alors que la plupart des illustrations du journal de Francfort étaient des copies conformes du périodique de Sellèque et La Mésangère - et qu'elles portaient par conséquent la légende *Costume Parisien* (ou *Costumes Parisiens* s'il y avait deux personnages) -, quelques-unes étaient tirées de journaux autrichiens, tel du *Allgemeine Theaterzeitung* de 1806–1856, ou de périodiques anglais, dont la *Gallery of Fashion* (1794–1804), *La Belle Assemblée* (1806–1832) et le *Repository of Arts* (1809–1828). On peut facilement reconnaître ces gravures à la légende située au-dessus du trait supérieur encadrant l'illustration où est alors marqué *Costume(s) allemand(s)* pour les contrefaçons de divers journaux viennois et *Costume(s) de Londres* ou *Costume(s) anglais* pour celles de titres anglais. Après 1830, quand le *Journal des Dames et des Modes* parisien eut perdu sa position de chef de file parmi les journaux de mode et que les leaders des magazines anglais ou autrichiens eurent aussi changé, l'illustré de Francfort plagia surtout d'autres titres. De Paris, il choisissait le *Petit Courrier des Dames* et *Le Follet*, ce qui se traduit par la légende *Modes de Paris* comme c'était l'usage dans le *Petit Courrier des*

⁷⁴ Les graveurs n'ayant sans doute qu'une connaissance approximative du français, les légendes de l'édition de Francfort sont pleines de fautes d'orthographe, plus encore que dans l'édition parisienne où l'on en trouve aussi. Les indications purement parisiennes (*Vue de Tivoli*, *Théâtre de la République*, *Marché des Quinze-Vingt*), d'un intérêt mineur pour l'étranger, étaient supprimées. Autrement les légendes créées à Paris furent copiées assez fidèlement jusqu'en 1823, sauf pour les gravures à deux personnages, que l'on trouve souvent après 1815 et qui n'avaient pas de légende dans les cahiers de Francfort. On publiait également sans légende les copies de gravures de journaux anglais ou viennois.



Figure 2.9 Comparaison d'une gravure de l'édition de Francfort du *Journal des Dames et des Modes* (à gauche) avec une gravure de l'édition parisienne. La planche de l'édition de Francfort portant le numéro 1 de janvier 1802, est un amalgame de trois gravures différentes de l'édition parisienne : de la planche 346 du 1^{er} décembre 1801 (= 10 frimaire an 10) qui présente le même modèle d'une femme, mais dans toute sa taille; de la gravure n° 342 du 11 novembre 1801 de laquelle est copié un chapeau; et de la gravure parisienne n° 348 du 6 décembre 1801 qui montre les autres chapeaux. Les deux illustrations présentent des femmes qui tiennent le *Journal des Dames et des Modes* en main, celle de Paris, l'édition parisienne du périodique, celle de Francfort l'édition de Francfort, avec deux modèles au lieu d'un seul sur une page du journal qu'elle tient en main. Le graveur exécutant les planches de Francfort s'appellait Friedrich Ludwig Neubauer. Son nom se trouve en bas à droite de la gravure du journal de Francfort. Comme les planches de l'édition parisienne étaient rarement signées, Neubauer pouvait se poser en créateur sans avoir à dissimuler les noms des artistes parisiens. Lui, et après sa mort en 1828 ses enfants, réussirent à faire survivre leur *Journal des Dames* ... plus longtemps que les responsables à Paris : tandis que l'édition parisienne cesse de paraître en 1839, celle de Francfort dure jusqu'en décembre 1848.

Dames. De Londres, il copiait alors le *Ladies' Cabinet of Fashion* (1832–1870) et de Vienne le *Wiener Modenzeitung* (1816–1848).⁷⁵

Le premier éditeur du *Journal des Dames et des Modes* de Francfort fut Jean-Baptiste-François Lemaire, originaire de Nancy et établi d'abord à Coblenche, ensuite à Mühlheim, puis à Francfort où il dirigea dès 1794 le *Journal de Francfort* avant de s'occuper de 1798 à 1806 de la revue de mode. Il avait sans doute conclu des accords avec les éditeurs parisiens car à Paris on ne protestait pas contre la parution du concurrent allemand. Peut-être Lemaire a-t-il rendu des services de correspondant à l'équipe parisienne, l'informant sur les modes créées en Allemagne. Cabanis constate que des rapports d'amitié permettaient souvent aux éditeurs français d'entretenir une correspondance avec l'étranger, surtout avec "quelques grandes villes allemandes ayant une vieille tradition journalistique" (p. 103). Le fils illégitime de Lemaire, né à Mühlheim le 29 juin 1787, Jean-Pierre Lemaire, prit la tête du périodique de mode de son père de 1806 à 1848.⁷⁶

Une autre personne ayant joué un rôle non négligeable dans la préparation du journal de mode de Francfort, au cours des trente premières années de sa parution, fut Friedrich Ludwig Neubauer. Il signa les planches du journal de 1798 jusqu'à sa mort en 1828. Né la même année que Sellèque, en 1767, et élève de G.C. Cöntgen qui dirigeait un "Institut de dessin" à Francfort, il publiait en outre des gravures de paysage, des portraits et des feuilles historiques et populaires et gravait les écussons et les couverts d'argent de la Cour de Dessau. En 1796, avant de s'occuper du *Journal des Dames*, il travailla pour la feuille satirique *Politische Gespräche im Reich der Todten*. Par ailleurs, il accomplit assez bien la tâche très délicate de graver les planches d'après les eaux-fortes du journal parisien tout en les adaptant au marché allemand. Cependant ses gravures, et après 1828 celles de ses enfants Johann Kaspar Friedrich Neubauer et Amande Neubauer, épouse d'un certain Meggenhofen, n'ont tout de même pas le charme des illustrations parisiennes dont l'expression des visages et les tenues vestimentaires affinent les détails.

Alors que le journal de Francfort survécut neuf ans à son modèle parisien, d'autres périodiques portant le même titre semblent n'avoir eu que quelques

⁷⁵ A partir de 1836, les légendes étaient situées au-dessus du trait inférieur encadrant les gravures. A cette époque, beaucoup de cahiers présentaient des planches supplémentaires.

⁷⁶ Jean-Baptiste-François Lemaire, né en 1747, confie le périodique à son fils Jean-Pierre Lemaire peu avant sa mort survenue le 23 mai 1808, à l'âge de 61 ans. Son fils avait comme mère une Parisienne prénommée Cécile, qui était rentrée en France peu après son accouchement, laissant le soin de l'éducation au père de Jean-Pierre. Plus tard, en 1834, la ville de Francfort décerna le titre de "bourgeois et homme de lettres" à J.-P. Lemaire. Le journaliste eut alors quatre enfants d'une dame de Darmstadt, Anna Margarethe Wagner. Outre le journal, il vendait des produits de parfumerie. Son épouse tint une boutique de mercerie à partir de 1854 (Stadtarchiv Francfort-sur-le-Main. Ratssupplikation : Tom 285/20, et Totenbuch 35, p. 709).

mois, ou quelques années d'existence. De la plupart de ces homonymes il n'existe que quelques rares exemplaires ou bien des indications faites dans certaines publications qui permettent de deviner leur date de parution. On est ainsi renseigné sur un *Journal des Dames et des Modes* de Bruxelles, publié par l'éditeur Aug. J. Delacroix du 24 janvier 1818 à 1838, qui présente des lithographies au lieu de planches sur cuivre, gravées par les frères Williaume. "Cette contrefaçon était une merveille de célérité," remarque J. Hellemans, "n'étant postérieure à l'originale que de trois jours."⁷⁷

Une autre imitation semble avoir existé à Varsovie, car l'éditeur parisien affirme, en août 1823, avoir entendu parler d'une traduction en polonais. Une traduction en langue turque fut effectuée en 1831 pour les femmes du "Grand-Seigneur" d'Istamboul : "Sa Hautesse, qui est réellement un commandeur des croyans (sic) comme on n'en a jamais vu . . . , un despote-asiatico-libéral . . . ," écrit le cahier parisien du 25 décembre 1831, "a permis l'introduction (du journal) dans son harem, où les gravures, surtout, ont fait sensation. Et, nos abonnées nous croiront sans peine, d'abord à l'usage seulement des Odalisques qui savaient lire, ce recueil de modes a bientôt donné à toutes le goût de la lecture."

Les éditeurs parisiens s'indignèrent devant toutes ces contrefaçons et commencèrent à leur tour à remplir leurs pages de textes parus chez les contrefacteurs. Le 10 janvier 1803, ils pillèrent un article publié à Francfort le 14 décembre 1801; le 22 octobre 1801, ils publièrent l'extrait d'un conte passé dans le *Journal de Paris*; et le 25 février 1807, ils citèrent un article du *Publiciste* qui résume l'essence de la mode : "Si l'on veut chercher le principe de la mode, on trouvera qu'elle vient à-la-fois (sic) du désir de se distinguer et du besoin d'imiter. On veut être comme les autres, mais, s'il se peut, mieux qu'un autre. Les marchands, les faiseurs cherchent à profiter de cette dispo-

⁷⁷ J. Hellemans (LA RÉIMPRESSION DES REVUES FRANÇAISES EN BELGIQUE, dans : *Les Presses grises*, pp. 345-362). Colas (t. II, n° 1566) donne le 24 janvier 1818 comme début de la contrefaçon faite en Belgique. Selon Ghering-van Ierlant (p. 58) les premiers cahiers seraient publiés de février à mars 1818 sous le titre *Recueil de pièces originales ou peu connues du Journal des Dames, première année*, édités par l'imprimerie et la fonderie des Frères Delemer, rue des Sablons n° 1036 à Bruxelles. Ayant consulté une collection de planches de ce périodique belge couvrant les années 1819 à 1824 au Musée de la Mode et du Costume à Paris, R. Gaudriault (*La Gravure de mode . . .*, p. 147) retient que les planches portent l'en-tête *Costume Parisien* et un numéro placé soit au-dessus du trait à droite (34 . . . 106), soit en bas à gauche (113 . . . 139), soit sous le trait supérieur (335). La Bibliothèque Royale de Bruxelles possède les gravures de ce périodique, parues à partir du mois d'octobre 1820, et le journal complet du 3 avril 1821 à 1838 (cote LP 7290 A). Dans les dernières années de parution, ce journal publiait aussi des extraits d'autres recueils de Paris. Son titre était alors *Journal des Modes*, son adresse à Bruxelles : Longue-rue-Neuve n° 79, près la Monnaie. La rédaction prit aussi des commandes de vêtements. Selon Hellemans, le journal fut une des revues françaises les plus anciennes contrefaites en Belgique.

sition; ils se concertent avec les fats pour débiter quelque invention nouvelle : c'est un traité de la vanité avec l'intérêt; et souvent dire qu'une chose est à la mode, suffit pour l'y mettre."

Certains éléments de gravures étaient aussi puisés ailleurs. Mais les quelques planches où on les trouve sont d'un style moins élégant et moins harmonieux par rapport aux illustrations tout à fait originales créées à Paris. Heureusement de telles imitations étaient beaucoup plus rares que celles réalisées par le grand nombre d'éditeurs qui profitaient du journal parisien pour remplir leurs pages.

2.4 Le fondateur, victime d'un attentat contre Napoléon

Le *Journal des Dames et des Modes* parut sans encombre de novembre 1797 à novembre 1798, puis connut les deux années suivantes de véritables difficultés qui mirent en danger l'existence même du magazine. La plus grave survint en décembre 1800 : Sellèque fut blessé à mort dans un attentat qui visait Napoléon Bonaparte.

Mais avant de perdre son éditeur en janvier 1801, il avait eu à affronter d'autres ennuis. De novembre 1798 à juillet 1799, la police avait sévèrement censuré le journal.⁷⁸ Le 12 novembre 1798, les censeurs jugèrent "très répréhensible la manière légère avec laquelle il entremêle le sérieux au futile";⁷⁹ le 23 décembre 1798, ils incriminèrent des propos désignés comme des "atteintes sensibles" à la pudeur des lecteurs dans une chanson dont fut critiquée "l'immoralité";⁸⁰ quelques mois plus tard, en mars 1799, il s'agissait d'un article décrivant une scène de prostitution, qui fut commenté ainsi : "Le Journal des Modes aurait dû s'abstenir de faire lire une scène de pure imagination, censée se passer dans un mauvais lieu. Quoique ce morceau soit écrit dans la vue de faire haïr le vice, il a néanmoins l'inconvénient vraiment préjudiciable aux mœurs de révéler la conduite, faite par l'ombre du mépris et non dans le grand jour de celles qui font l'infâme métier de prosti-

⁷⁸ Rapports de surveillance du bureau central de la préfecture de police déposés aux Archives Nationales, cités par F.A. Aulard, *Paris ... sous le Directoire*, Paris 1898-1902, t. 5, pp. 205, 277, 462 et 642.

⁷⁹ Il s'agit d'"un entretien où il est à la fois question de danse et de politique, en sorte que les termes de danse servent de réponse équivoque à des opinions ou à des questions politiques." (Arch. Nat. F⁷ 3842). L'ami baugeois de La Mésangère, F. Desvignes, s'étonne aussi de voir le journal adopter un ton parfois libre. Le 14 frimaire an X (5 décembre 1801), La Mésangère s'en explique dans une lettre : "Tu ne connais pas à cet égard l'esprit public; en prenant une autre marche, loin de gagner des abonnés, j'en perdrais ... parce que j'ai à craindre les facteurs de l'ennui qui naissent du ton réservé." (Arch. Mun. de Baugé).

⁸⁰ Arch. Nat. BB³ 89 : 3 nivôse an VII (23 décembre 1798).

tuer de jeunes personnes.”⁸¹ Finalement, le 20 juillet 1799, la censure estima “répréhensibles” deux articles parus les 27 octobre et 10 novembre 1797, articles qui ont sans doute contribué à la suspension provisoire du service du journal (voir p. 33).⁸²

Le magazine dut aussi faire face à deux nouveaux concurrents qui menaçaient de lui enlever des lecteurs. L’un fut en mars 1799 la suite de l’illustré de l’Italien Bonafide vendu à J.J. Lucet, journaliste de qualité qui avait déjà une expérience de plusieurs années dans quantité de périodiques : sa *Correspondance des Dames* offrit alors tous les cinq jours 16 pages de texte et une gravure de mode. L’autre fut le mensuel *Le Mois*, publié également depuis mars 1799, par une société de gens de lettres au prix de 18 francs annuels seulement, pour 111 pages et deux gravures par cahier individuel.⁸³ En mai de la même année, la police apposa les scellés sur les presses de l’imprimerie Moller. Au lieu des six cahiers mensuels, la maison en publia seulement quatre en juin 1799, dont le dernier ne fut même pas daté du jour exact de sa parution (“messidor an VII” seulement), fait unique pour l’ensemble des 2 825 numéros du journal.⁸⁴

Enfin début juin 1799, Sellèque tomba gravement malade, ce qui eut pour conséquence que La Mésangère se trouva seul à s’occuper de l’édition et de la gestion du journal. La santé de Sellèque, désormais fragile, ne lui donna plus la force de continuer comme avant. En janvier 1799, il s’était déjà plaint à ses lectrices : “depuis deux ans je sue sang et eau pour vous plaire”. Sa maladie était une conséquence directe du surmenage. Sa femme étant morte âgée de 26 ans le 5 février 1798, il s’était occupé tant bien que mal du petit garçon qui eut alors treize mois, aidé seulement par sa belle-mère qui organisa le ménage.⁸⁵

⁸¹ Arch. Nat. BB³ 90 : 11 germinal an VII (31 mars 1799).

⁸² Arch. Nat. BB³ 90 : 2 thermidor an VII (20 juillet 1799) : “Le premier roule sur un jeu de mots assez innocent mais commence par AUJOURD’HUI QUE TANT DE GENS PARLENT DE TUER etc. La poésie qui suit est encore un jeu de mots, mais qui blesse assez fortement les mœurs. Faut-il être obligé d’en donner une idée? Un chasseur poursuit sur-tout cette espèce d’oiseaux qu’on appelle cul-blancs; dans sa course il effraye une villageoise brune de peau qui se baignait et la rassure en lui disant qu’il n’en voulait qu’aux cul-blancs. Vient ensuite une anecdote de plusieurs pages que l’on tiendrait extraite de quelque roman libre. La nature de ce rapport ne comporte pas les citations que l’on pourrait faire; elles se réduiraient au tableau d’un rendez-vous nocturne, aux descriptions de quelques entreprises immodestes, et d’une catastrophe dont les circonstances sont très déplacées dans un ouvrage périodique.”

⁸³ Pour ces journaux, voir Annemarie Kleinert, *Die frühen Modejournale . . .*, pp. 133–139. La *Correspondance des Dames* fut relayé en octobre 1799 par *L’Arlequin*.

⁸⁴ “Les scellés apposés, par ordre du gouvernement, sur les presses de mon imprimeur, quoique pour une cause étrangère à notre journal, en ont pourtant entravé tellement la confection, qu’il n’en a pu paraître qu’un numéro cette décade.” *Journal des Dames et des Modes*, 29 mai 1799.

⁸⁵ Il s’agit d’Emérancienne Letondeur-Chalons (voir Arch. dép. d’Eure-et-Loir).

Ses tentatives pour augmenter les abonnements par des commissions en mode et en librairie ne furent pas couronnées de succès. Son feuilleton *Voyage autour des Galeries du Palais Egalité* qu'il avait commencé dans le numéro du 30 décembre 1798, avait cessé de paraître le 24 avril 1799 (avant d'être imprimé chez Moller sous forme de livre en 1800).⁸⁶ Le même mois, Sellèque regretta que "des personnes, par lesquelles passent les différens (sic) envois de ce Journal, font pour leur compte des abonnemens (sic) qu'ils servent aux dépens des vrais souscripteurs, en soustrayant les numéros à eux destinés".⁸⁷ Après un remariage le 18 février 1799 avec la marchande de nouveauté Jeanne Léonarde Bourdier, il renonça en juin 1799 à sa position de directeur. Bientôt il eut trois petits enfants à la maison. Le journal annonce en juillet 1799 : "Encore un DIRECTEUR qui donne sa démission."

Dans cette situation La Mésangère engagea une personne qui devait l'aider pour la direction administrative, les abonnements, les réclamations, les décisions, l'envoi de séries de planches aux lecteurs, bref, pour tout ce qui assurait la poursuite de l'entreprise journalistique. C'était l'une des muses à la mode, à en croire Emile Souvestre,⁸⁸ une ancienne abonnée du journal, Mme Clément, née Hémerly, qui n'était pas inconnue des lecteurs car ses lettres, envoyées au rédacteur, avaient été publiées dans les pages de l'illustré, par exemple les 17 juin et 26 juillet 1797. De plus, elle avait déjà édité des journaux elle-même, *Le Sans Souci* en 1797 dont il n'existe que quelques numéros, et *Le Démocrate français* de février à mai 1799, quotidien qu'elle venait d'abandonner. Elle avait en commun avec La Mésangère un grand intérêt pour la géographie, car elle s'efforçait de rédiger un ouvrage intitulé *Description des cinq parties du globe terrestre* qui allait voir le jour en 1817 seulement, tandis que La Mésangère avait déjà publié trois titres traitant de ce sujet. En tant que journaliste et historienne d'esprit, elle était tout à fait prédestinée à collaborer avec La Mésangère.⁸⁹

⁸⁶ BN 8° Li 281. En 30 chapitres, Sellèque décrit le Palais Royal, lieu de plaisir et de débauche à la mode, endroit de discussions intellectuelles et politiques, centre de rencontre de journalistes, polémistes, habitués de cafés et autres personnes élégantes. L'emplacement hébergeait bon nombre de marchands d'estampes et de musique, des libraires, des fleuristes, des marchands de mode, des tenanciers de maison de jeu, des restaurateurs (Véry, le Grand Véfour) et des cafés (Fry, de la Rotonde). Quelques titres de chapitres : "Le café Philharmonique", "Les boutiques", "Etalage des Bijoutiers", "La maison de Jeu", "Les Restaurateurs", "Le café des mille colonnes", "Les Habitues", "Les Agioteurs", "Le Cabinet littéraire", "Les Souterrains", "Le Berceau lyrique".

⁸⁷ Le 26 novembre 1799, il mettait en garde contre une pratique devenue fréquente : "Méfiez-vous de l'affiche : *ici, l'on abonne à tous les journaux*. Comme l'argent ne gêne nulle part, sous prétexte d'oubli, on le garderoit (sic) dans le comptoir, et vous attendriez vos nouvelles un demi-mois."

⁸⁸ E. Souvestre, *Les Drame parisiens*, p. 33.

⁸⁹ Pour sa biographie, voir p. 336.

Le premier changement décidé par les nouveaux gestionnaires fut la réorganisation de la numérotation des planches : on passa de la planche 115, publiée le 8 juillet 1799, à la planche 141, le 13 juillet 1799, pour intégrer dans la numérotation continue les gravures supplémentaires, de sorte à enfin mettre un terme à la confusion qui régnait dans les chiffres des planches et à faciliter le retraitage des illustrations.⁹⁰ Quant à *La Mésangère*, il sortit de l’anonymat et acheta le 8 juillet 1799 la moitié des titres de propriété du magazine, qui avait jusqu’alors été officiellement la seule propriété de Sellèque. Pour cette action, on a sa déclaration faite auprès des autorités de la ville de Paris. Elle est aussi publiée en partie dans le cahier du journal daté du 20 janvier 1800. On y note “que les presses de ce journal, entièrement consacré au commerce et à la littérature, sont établies rue Helvétius, près la rue des Orties, n° 605 (l’adresse du nouvel imprimeur François Nicolas-Vaucluse) et que lui (le nouveau co-propriétaire) demeure 132, rue Montmartre (où se trouve le bureau du journal).”⁹¹

La Mésangère avait donc trouvé un autre imprimeur qui remplaçait Moller, devenu peu fiable. A l’époque, l’importance d’un imprimeur pour un journal à faible tirage était énorme. Plusieurs journaux étaient même des activités annexes d’une imprimerie, ce qui voulait dire que les imprimeurs étaient en même temps propriétaires de journaux. Rappelons que Moller avait été le co-éditeur du *Journal des Dames et des Modes* du 20 août au 16 octobre 1797. Mais d’août à octobre 1799 il avait interrompu ses travaux pour le périodique, laissant la tâche d’imprimeur provisoire à un certain Giguët. Moller imprima le journal une dernière fois en novembre et décembre 1799. Après cette date son remplaçant fut François Nicolas-Vaucluse qui allait rester fidèle au *Journal des Dames* . . . jusqu’au mois de mai 1823 (voir p. 350).

Une autre difficulté surgit avec la création d’un concurrent au titre de *La Mouche*, publié à Paris de septembre à novembre 1799. Caroline Wuiet y critiqua insidieusement le magazine à travers la citation de quelques vers tirés d’une pièce d’Etienne Gosse (1773–1834), intitulée *Les Femmes politiques*, où quelques dames, rassemblées dans un salon, passent en revue les journaux de l’époque :

“Et le *Journal des Dames*?
Ce ne sont que chansons et sottés épigrammes.
Ce petit rédacteur a donc imaginé
Qu’à des chiffons mon sexe était abandonné?

⁹⁰ Par la suite, les numéros 116 à 140 furent réservés aux illustrations supplémentaires ou à leurs retirages. Voir aussi p. 35.

⁹¹ La déclaration manuscrite, citée dans E. de Grouchy, *La Presse sous le Premier Empire*, Paris 1896, p. 11, est conservée à la bibliothèque de l’Opéra (Rés. Mss 24).

A-t-on jamais passé, faisant une gazette,
Des secrets de l'Etat aux secrets de toilette?"

Cependant, puisque *La Mouche* eut un faible tirage et ne fut pas illustré, il ne représenta pas vraiment un danger pour la revue de La Mésangère et Mme Clément.

Sur ces entrefaites, les choses s'aggravèrent encore pour Sellèque qui dut garder le lit des mois durant. Il avait la malchance d'habiter le quartier situé près de l'emplacement de l'actuelle Place du Théâtre Français, dans un immeuble au 389 rue Marceau, fortement secoué par une explosion lors de l'attentat perpétré contre le premier consul Napoléon à la veille de Noël de l'an IX du calendrier républicain (3 nivôse an IX = 24 décembre 1800). Une charrette remplie d'explosifs, destinés à tuer Bonaparte lors de son chemin du Palais des Tuileries, où il demeurait depuis février 1800, jusqu'à l'Opéra, explosa alors à l'angle des rues Saint-Nicaise, Saint-Honoré et Marceau (Fig. 2.10).⁹² Une forte secousse fit éclater toutes les fenêtres de l'appartement de Sellèque. Déjà sujet à des accès de fièvre, il vit les meubles balayés par l'explosion et ses enfants épouvantés par le bruit et la fumée. Une vingtaine de personnes furent tuées dans le voisinage, une quarantaine de personnes blessées et quantité de maisons détruites ou gravement endommagées.⁹³

Cependant, l'attentat manqua sa cible. Bonaparte ne fut même pas touché. Prévenu la veille de l'imminence d'un attentat, il avait fait fouiller le théâtre de l'Opéra, où l'on allait jouer une pièce d'un grand intérêt, la "Création du Monde" de Joseph Haydn, oratorio que celui-ci venait de composer en 1798 à Londres et qui devait familiariser le public français avec la nouvelle musique allemande, presque inconnue en France.⁹⁴ Malgré les protestations de Fouché, ministre de la police, le consul avait pris la décision de

⁹² Ayant d'abord vécu au 127 rue des Francs-Bourgeois, à côté de sa librairie, Sellèque venait de déménager pour l'immeuble de la rue Marceau.

⁹³ Les chiffres sur le nombre des morts et blessés et sur les dégâts causés par l'explosion de 1800 varient. Le journal ne publie pas tout de suite un récit de l'attentat, mais le décrit aux dates des 20 mai 1830 et 20 juillet 1835, sans pourtant mentionner la mort de Sellèque. Il publie le deuxième récit huit jours avant l'explosion d'une autre machine infernale destinée à tuer un autre chef de gouvernement, Louis-Philippe, qui survécut aussi à l'attentat perpétré contre lui par Fieschi le 28 juillet 1835 au n° 50, boulevard du Temple (voir le rapport de ce dernier attentat dans les cahiers des 31 juillet, 5 et 10 août 1835 du journal).

⁹⁴ Le journal annonce le 21 décembre 1800 qu' "il y a plusieurs décades que toutes les loges sont louées." Le concert est décrit le 31 décembre 1800 : "Il faut avoir vu l'Opéra, le 3 (nivôse), pour se faire une idée de l'éclat dont il brilloit (sic). Tout ce que Paris renferme en jeunesse et en beauté, s'y trouvait réuni ... Un coupon de loge a été vendu 1 200 fr. Une dame avait loué pour ce seul jour une garniture de diamans (sic), 60 louis. C'était une fureur, il fallait entendre le fameux *Oratorio* d'Haydn." Trois planches de costumes furent inspirées de costumes "pris dans cette brillante réunion".

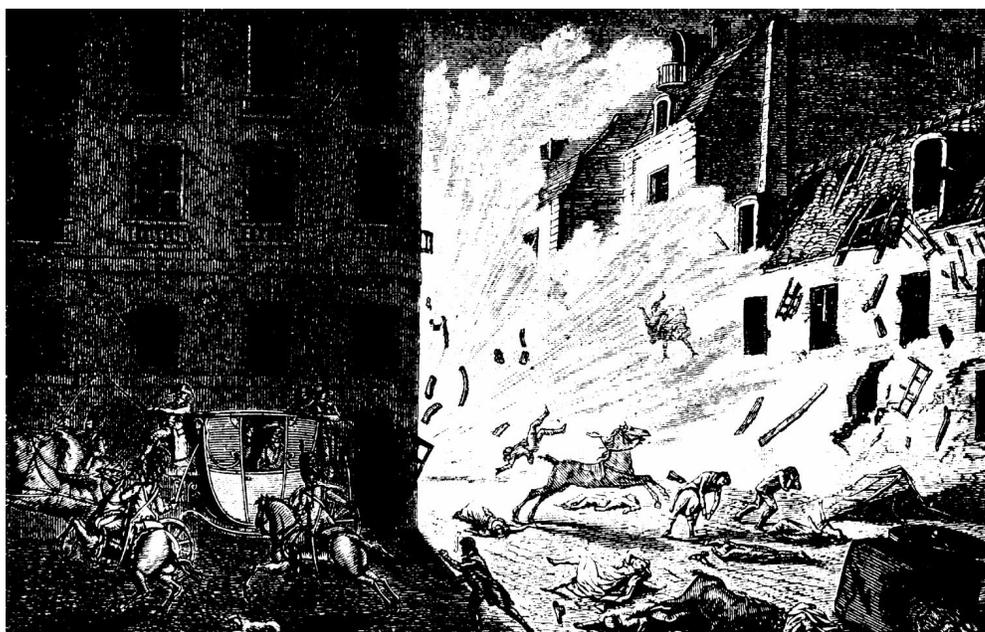


Figure 2.11 Explosion de la machine infernale, rue Saint-Niçaise, le 24 décembre 1800. Sellèque, l'éditeur du *Journal des Dames et des Modes*, meurt des suites de cette explosion, destinée à attenter à la vie de Napoléon Bonaparte.

sortir pour voir et écouter la représentation. Il quitta si vite les Tuileries que son escorte suivait sa voiture au lieu de la précéder. Accompagné d'un seul cavalier, son carrosse traversa en hâte l'étroite rue Saint-Niçaise et le cavalier repoussa le cheval qui tirait la charrette avec la machine infernale. Ce fut quelques instants avant l'explosion. Joséphine, sa fille Hortense et Caroline, la sœur de Napoléon, qui se rendaient à l'Opéra dans un carrosse à elles, échappèrent également à l'explosion (Fig. 2.11) : elles avaient quitté le Palais plus tard que prévu pour une question de toilette.⁹⁵ Si l'attentat épargna les Bonaparte, Sellèque fut gravement atteint.⁹⁶

⁹⁵ "Par le plus heureux hasard, écrit Constant, premier valet de chambre de l'Empereur, les voitures de suite, qui devaient être immédiatement derrière celle du Premier Consul, se trouvaient assez loin en arrière, et voici pourquoi : Mme Bonaparte, après le dîner, se fit apporter un schall pour aller à l'Opéra; lorsqu'on le lui présentait, le général Rapp en critiqua gaiement la couleur et l'engagea à en choisir un autre. Mme Bonaparte défendit son schall, et dit au général qu'il se connaissait autant à attaquer une toilette qu'elle-même à attaquer une redoute." (Cité par le journal le 20 mai 1830 dans un compte rendu des *Mémoires de Constant*; voir p. 256).

⁹⁶ L'attentat, qui fut d'abord attribué aux Jacobins, fut, selon certains, l'œuvre d'agents royalistes qui voyaient leurs espoirs d'une restauration monarchique ruinés par la rupture définitive de Bonaparte avec Louis XVIII. Bonaparte fit déporter 130 jacobins et en fit exécuter une vingtaine, avant de découvrir qu'il avait été la cible de l'opposition contre-

Suite à l'explosion, l'éditeur du journal, toujours pris de panique, tomba dans une surexcitation fébrile et ne voulut plus rien croire de ce qu'on lui rapportait. Il s'imagina que le premier Consul avait péri dans l'attentat et qu'on lui cachait, par égard pour sa maladie, cette catastrophe nationale. Persuadé que le gouvernement était retombé aux mains des anarchistes et que les terroristes allaient reprendre le pouvoir, il rêvait de comités révolutionnaires, de prisons et d'échafauds, pensant à chaque instant qu'on venait le chercher pour le conduire en prison. Quand le froid de l'hiver reprit quelques jours plus tard, un vent glacial pénétra par les fenêtres provisoirement réparées. Emporté par ses idées sinistres, il sombra dans le délire. Le premier janvier 1801, selon son acte de décès "à onze heures du soir", Sellèque mourut d'une commotion cérébrale, à l'âge de trente-trois ans.⁹⁷

La Mésangère dut alors continuer seul l'édition du périodique, car Mme Clément-Hémery annonça vouloir suivre son mari, un officier de l'armée, à l'île d'Elbe. La situation s'améliora en 1804 seulement, lorsqu'il eut de nouveau un collaborateur qui lui fournissait pour chaque numéro une page et demie des huit pages de texte.⁹⁸ Etant donc l'unique responsable du magazine, il devait avoir des connaissances très variées : "Poète, naturaliste, philosophe, historien, il avait réponse à tout," note le *Bulletin ... de l'Anjou*.⁹⁹ L'ancien abbé dut aussi se charger seul de la publication des quatre séries de gravures aux titres *Modes et Manières du Jour*, *Costumes de Théâtre*, *Vues de Paris* et *Le Bon Genre*. Par ailleurs, des entreprises de ce genre en ce début du XIX^e siècle avaient souvent un seul responsable plein de verve et d'esprit.¹⁰⁰ Quelques collègues se trouvant dans une situation semblable étaient des abbés reconvertis sous la contrainte des événements comme La Mésangère, tels l'abbé Féletz rédacteur du *Journal des Débats* en 1814, et l'abbé Gallais journaliste au *Journal de Paris*.¹⁰¹ Honoré de Balzac a aussi

révolutionnaire (M. de Saint-Hilaire, *Nouveaux souvenirs intimes du temps de l'Empire*, Paris 1840, p. 42, et J. Thiry, *La Machine infernale*, Paris 1952). Les ennemis de Bonaparte présumaient que Bonaparte avait mis en scène cet attentat lui-même car il en résultait pour lui plusieurs avantages (voir l'article de mai 1814 du *Journal des Luxus und der Moden*, pp. 267-285).

⁹⁷ Arch. de Paris, acte de décès, 13 nivôse an 9, n° 269, puis *Journal de Paris*, 4 janvier 1801, pp. 689-690, et M. Tournoux, *Bibliographie de l'histoire de Paris ...*, Paris, t. 3, 1900, p. 931. La mère de Sellèque fut Marie Anne Sellèque, née Frère, veuve d'un fermier de province, mère de cinq enfants et morte le 15 octobre 1815 (Arch. départ. d'Eure-et-Loir). La deuxième femme de Sellèque fut probablement la dame Sellèque mentionnée dans l'*Almanach du Commerce* de La Tynna de l'an XII (1803/1804), comme étant une marchande de mode tenant boutique rue de la Loi, au numéro 1264.

⁹⁸ Arch. Mun. de Baugé : lettre de La Mésangère du 25 mars 1804.

⁹⁹ *Bulletin ... de l'Anjou*, 1859/60, p. 132.

¹⁰⁰ Sur les éditeurs qui étaient à eux seuls responsables d'un journal, voir G. Le Poitevin, *La Liberté de la presse 1789-1885*, Paris 1901, pp. 14/15.

¹⁰¹ H. Castille, *Les Journaux et les journalistes sous la Restauration*, Paris 1858, p. 48.

observé des similitudes entre l'abbé du XVIII^e et le journaliste du XIX^e siècle : tous deux personnages influents et insaisissables, évoluant dans la société sans posséder d'attaches, mais partout chez eux.

La société parisienne avait par ailleurs l'habitude que les abbés soient les *arbitres de l'élégance* dans les salons mondains. Sous l'Ancien Régime et au début de la Révolution, les jeunes femmes désireuses de plaire avaient souvent choisi comme juges en matière de mode des ecclésiastiques qui s'habillaient avec recherche.¹⁰² Attiré comme eux par les plaisirs laïques, La Mésangère avait suffisamment de ténacité pour assurer un succès durable à son *Journal des Dames et des Modes*.¹⁰³ A la longue, il le transforma en la meilleure chronique de l'élégance de son époque et en l'un des magazines littéraires les plus prisés de France et du monde civilisé.

2.5 Un ancien prêtre, éditeur de publications sur les modes et coutumes : Pierre de La Mésangère

Dès 1801, l'entreprise connut un essor tel que La Mésangère put écrire à un ami en décembre 1801 : "Avec ce journal, je suis dans une grande aisance."¹⁰⁴ Il avait en effet toutes les qualités requises pour réussir dans l'édition de publications sur les modes et coutumes : des talents d'écrivain et de journaliste, une attirance pour l'histoire des mœurs, un intérêt de collectionneur en matière d'élégance, sans oublier un grand sens des affaires. Ses antécédents et son éducation le prédestinaient à cette fonction. Bourgeois fortunés, lui et ses parents étaient très estimés. Dans la famille on trouve des médecins,

¹⁰² Pour preuve un tableau de Fragonard qui présente un jeune abbé invité à se prononcer sur la mode. Voir aussi un article et une gravure publiés le 21 octobre 1789 dans le *Magasin des Modes Nouvelles* où l'on voit un jeune abbé qui s'adonne "au désir de plaire". Le journal affirme que les collègues du prêtre sont, comme lui, coquets, voire affectés "dans leur mise et dans leur maintien." La gravure accompagnant cet article est reproduite dans Annemarie Kleinert, *MODE UND POLITIK ... 1789-1793, Waffen- und Kostümkunde*, 1989, pp. 24-38.

¹⁰³ Cette ténacité et ce vœu de continuer quoi qu'il en soit sont exprimés dans une lettre écrite par La Mésangère le 22 janvier 1807, à l'occasion de la mort de son père. Etant alors obligé de s'occuper d'affaires à Baugé, il écrit à son avocat de Baugé : "Le maintien de mon établissement est, comparativement aux fonds patrimoniaux, objet de telle importance, et j'ai tant à cœur de faire un seul voyage à Baugé, que je serais bien aise de savoir au juste ce que j'aurai à y traiter." (Arch. Mun. de Baugé).

¹⁰⁴ Arch. Mun. de Baugé, Fonds Hargues de Marande, lettre à François Desvignes.

des apothicaires, des ecclésiastiques et des juristes.¹⁰⁵ Plusieurs demeures, fermes et terres dans les départements de la Sarthe et du Maine-et-Loire leur appartenaient.¹⁰⁶

Chez les historiens, le nom, les prénoms, les date et lieu de naissance de La Mésangère ainsi que les endroits où il reçut sa formation ont été sujets à controverses. Comme nom on trouve Le Bouc de la Mésangère ou Le Boux de la Mésangère (acte de baptême) ou simplement de La Mésangère ou La Mésangère ou encore Lamésangère en un seul mot. L'utilisation de la particule pour le nom varie selon les sources.¹⁰⁷ Comme prénoms, on lit parfois Pierre Joseph ou Pierre Joseph Antoine ou encore Pierre Antoine, ce qui posa un problème lors du procès de ses héritiers (voir p. 189). Cette erreur s'explique par le fait que l'éditeur du *Journal des Dames* avait un frère aîné dont les prénoms et la date de naissance étaient très proches. Celui-ci naquit le vendredi 1^{er} juin 1759, comme lui à Pontigné, département du Maine-et-Loire, et il portait les prénoms de Pierre Joseph. Lui-même naquit deux ans plus tard, le 23 juin 1761, et il fut baptisé des prénoms de Pierre Joseph Antoine.¹⁰⁸ Le

¹⁰⁵ Le grand-père paternel exerçait la médecine au Lude, après avoir fait ses études à la faculté de Montpellier, de haute renommée. Le grand-père maternel, M. Buret, prévôt du Morier, avait même publié une petite brochure (La Mésangère a vu cette brochure la première fois à l'occasion de la mort de son père, en décembre 1806 : lettre du 19 janvier 1817 écrite par La Mésangère à son avocat de Baugé; Arch. Mun. de Baugé).

¹⁰⁶ La plus importante était le domaine des Brosses à Saint-Martin d'Arcé près de Baugé, composé d'une maison de maître et de deux fermes, héritage paternel du côté de la grand-mère de La Mésangère. D'autres terres et demeures en leur possession se trouvaient dans le Baugeois à Fontaine-Milon, Pontigné, Lasse, encore à Baugé et Le Vieil Baugé, au Lude et dans la région, à Coulongé, Luché-Pringé et Aubigné. Voir Arch. Mun. de Baugé.

¹⁰⁷ Le père de La Mésangère signe l'acte de baptême de son fils *avec* particule. La Mésangère lui-même signe ses lettres *sans* particule, parfois Le Bouc La Mésangère, parfois seulement La Mésangère. Le dossier établi par le juge de paix après la mort du journaliste l'appelle, *sans* particule, Pierre Joseph Lebox Lamésangère. Le journal cite son nom de 1801 à 1803 comme "le citoyen Lamésangère", de 1804 à 1833 *sans* particule La Mésangère et de 1834 à 1837 parfois *avec*, parfois *sans* particule. En 1838 et 1839, on y lit "fondé par M. de la Mésangère". Les ennemis de l'éditeur ont bien sûr laissé de côté la particule, par exemple un rédacteur de *La Mode* en février 1831, tandis que ses admirateurs, dont un rédacteur de *La Nouveauté* en 1830, utilisaient la particule. Balzac cite l'éditeur *avec* et *sans* particule : dans le manuscrit du TRAITÉ DE LA VIE ÉLÉGANTE et dans GAVARNI, tous deux de 1830, *avec* particule, dans la première version de la MONOGRAPHIE DE LA VIE PARISIENNE de 1842 et dans LE THÉÂTRE COMME IL EST de 1847 *sans* particule. Quérard note : "nom nobil." (*Les Supercheries littéraires...*, t. II, p. 635). Pour les différentes façons d'épeler le nom de La Mésangère, voir p. 189.

¹⁰⁸ Dans les articles sur La Mésangère cités à l'annexe, p. 332, il y a une grande confusion quant aux prénoms et dates de naissance des deux frères. Célestin Port (*Dictionnaire... biographique du Maine-et-Loire*, Paris, Angers 1876) fut le premier à être exact quant au lieu de naissance. Le *Grand Larousse* et Gaudriault (*Répertoire...*, p. 229), qui se basent sur l'acte de baptême du frère aîné, se trompent en identifiant l'éditeur avec lui.

frère aîné est-il mort prématurément? Faute d'un acte de décès, on ne le sait pas, mais dans les lettres de l'éditeur il n'est jamais question de ce frère.¹⁰⁹

Le père de l'éditeur, licencié ès lois et portant le nom emphatique de Pierre-Joseph Le Boux Sieur de La Mésangère, fut magistrat dans la commune de Pontigné, paroisse près d'Angers. Lui et sa femme Catherine Claude, née Saully, originaire du Lude, département de la Sarthe,¹¹⁰ habitaient un petit château sur une terre dénommée "La Motte", résidence de sa famille,¹¹¹ où naquirent les deux fils et, le 19 septembre 1762, une fille prénommée Catherine Marie (cette dernière allait mourir le 24 décembre 1826).

Après avoir fait ses études primaires à Pontigné, Pierre Joseph Antoine entra dans un collège dirigé par une société savante et religieuse. Il s'agit probablement du collège de l'Oratoire d'Angers, mais peut-être aussi de l'école de La Flèche, au moins provisoirement.¹¹² A la fin de ses études, il prononça, le 2 septembre 1784, les vœux ecclésiastiques¹¹³ auprès de la *Congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne*.¹¹⁴ Il fut ordonné prêtre au Mans le 23

¹⁰⁹ Pour plus de détails sur sa famille, voir Annemarie Kleinert, UN PRÊTRE FLÉCHOIS DEVENU AUTEUR, ÉDITEUR ET JOURNALISTE : PIERRE LA MÉSANGÈRE (1761–1831), *Cahier Fléchois*, 1998, pp. 28–53. L'article présente en annexe une retranscription des actes de baptême des deux frères, établis le lendemain de leur naissance, déposés aux Archives départ. à Angers (registres paroissiaux de la commune de Pontigné), avec mention des parrains et marraines. Les parrain et marraine de l'éditeur étaient Joseph Bineteau, qualifié de "bourgeois" demeurant au Lude et la demoiselle Marie Le Boux de la Mésangère, demeurant à Saint Martin d'Arcé, lieu du baptême. On trouve dans ces actes encore le nom de la grand-mère : Marie de La Mésangère, née Buret, et celui d'un oncle : Antoine Le Boux de La Mésangère, "maître ès arts et clerc tonsuré", donc ecclésiastique comme plus tard son neveu, enfin celui d'une cousine du côté maternel qui s'appelait Louise Cheneau, fille de Renée Cheneau, épouse Saully.

¹¹⁰ La mère meurt le 31 janvier 1800.

¹¹¹ La terre de La Motte, située entre Pontigné et Baugé, près du petit bourg de Saint Martin d'Arcé, est mentionnée par le *Catalogue du Cabinet de feu M. la Mésangère*, Paris 1831, p. 5. Le petit château existe toujours (voir une esquisse de la région à la p. 332).

¹¹² F. Marchant de Burbure (*Essais historiques sur ... le collège de La Flèche*, Angers 1803), Mongin de Montrol (dans *Mémoires ...*) et le *Catalogue du Cabinet de feu M. la Mésangère* prétendent que La Mésangère reçut son éducation à La Flèche. La *Biographie universelle* de Michaud, le livre de Jules Clère (*Histoire de l'école de La Flèche*, La Flèche 1853), la *Nouvelle biographie générale* de Firmin Didot, le *Bulletin historique ...* de 1859/60, C. Port (*Dictionnaire...*), A. Belin (L'INSTRUCTION PUBLIQUE À LA FLÈCHE EN 1791–1792, dans : *La Révolution dans le Maine*, 1936) et R. Houlier (p. 306) affirment qu'il fit ses études à l'Oratoire d'Angers.

¹¹³ Sur cette date, voir A. Belin, p. 141.

¹¹⁴ La *Congrégation*, une confrérie réunissant des prêtres et des laïques qui enseignaient à l'origine surtout le catéchisme aux enfants et aux ouvriers, avait été fondée en 1560 en Italie par un gentilhomme milanais, Marco de Sadis Cusani. Vers 1600, pour éviter la propagation du calvinisme, l'ordre s'installa en France. Mené par César de Bus, on appelait alors ses membres les *Pères séculiers de la Doctrine chrétienne* ou simplement les *Pères doctrinaires*. Ennemis des huguenots, les *doctrinaires* obtinrent bientôt par patentes royales

septembre 1786 et devint titulaire de la chapelle Saint-Jean des Moricaux au Lude. Quelque temps après, il obtint un poste de professeur au collège de La Flèche, dirigé par les *Doctrinaires*.¹¹⁵ Il y enseigna la philosophie et les belles-lettres jusqu'en 1793, d'abord en classe de troisième, puis en classe de terminale.¹¹⁶ A l'époque, l'école de La Flèche faisait partie des établissements destinés à former les jeunes gentilshommes et fils de riches bourgeois, désireux d'entrer dans les ordres, la magistrature ou l'armée. Plusieurs grands écrivains français du XIX^e siècle reçurent leur éducation dans ce type de lycée réputé. René Descartes fut dès 1604 un des premiers élèves du collège de La Flèche. Aujourd'hui, l'établissement est surtout connu comme prytanée.¹¹⁷

Ordonné prêtre, La Mésangère fut confronté en 1791 aux difficultés résultant de la réforme du clergé décrétée par la Révolution. Pour pouvoir continuer à enseigner, les confrères de son ordre durent prêter serment à la constitution civile du clergé qui régissait le clergé séculier selon les normes de l'organisation des fonctionnaires de l'Etat. En pratique, cela voulait dire paiement par l'Etat, diminution du pouvoir du Pape sur les membres de son Eglise et laïcisation des prêtres. Quand une délégation des Doctrinaires se présenta en 1791 pour prêter serment, La Mésangère ne se joignit pas

le droit d'ouvrir des collèges et d'enseigner les lettres, la philosophie et la théologie. La fusion de l'ordre français et de l'ordre italien eut lieu en 1747. Les 26 écoles et 15 maisons françaises de la *Congrégation* disparurent sous la Révolution. La grande bibliothèque de la *Doctrina chrétienne*, ouverte à Paris en 1718 et contenant environ vingt mille volumes, a continué d'exister jusqu'au XIX^e siècle. Aujourd'hui, l'ordre subsiste à Rome (*Dictionnaire de spiritualité*, pp. 1501–1512, et Jean de Viguerie, *Une Œuvre d'éducation sous l'Ancien Régime. Les Pères de la Doctrine chrétienne en France et en Italie 1592–1792*, Paris 1976 : le collège de La Flèche y est cité, mais La Mésangère n'est pas mentionné).

¹¹⁵ R. Houlier, PIERRE-ANTOINE LÉBOUC ..., *Académie des Sciences ... d'Angers*, t. X, 1987–88, p. 306.

¹¹⁶ "L'excellence de son enseignement, son aménité attirèrent à ses cours de nombreux élèves", écrit l'auteur anonyme du *Bulletin historique ... de l'Anjou* de 1859/60, p. 129.

¹¹⁷ Le collège de La Flèche, fondé par Henri IV en 1603, fut confié en mai 1776 à la direction des *Pères de la Doctrine chrétienne* qui entendaient y asseoir leur réputation de congrégation enseignante. Il était affilié à l'Université d'Angers. En 1786, l'école avait 322 pensionnaires, 133 externes et 57 boursiers. Le collège avait une cinquantaine de maîtres et le service était assuré par cinq sœurs et 52 domestiques. L'éducation qui était gratuite, comprenait outre les matières habituelles comme l'écriture, les mathématiques et le latin, la danse, l'escrime, le violon, la clarinette, la musique vocale, l'allemand, l'italien et le droit. Le pensionnat coûtait 700 livres par an. Les principaux revenus consistaient en bénéfices provenant de diverses abbayes. Les événements de 1792 amenèrent une désaffection rapide des professeurs et des élèves. En décembre 1793, l'école devint un des théâtres de la guerre vendéenne. Elle fut transformée provisoirement en hôpital militaire. Le collège fut réouvert en 1797. Napoléon y plaça le Prytanée militaire en 1808 (F. Marchant de Burbure, pp. 320–327; J. Clère, pp. 234–236; R. Digard, *Historique sommaire de la maison d'éducation de La Flèche*, La Flèche 1900 (manuscrit); A. Belin, p. 141; et M. Compère/D. Julia, *Les Collèges français 16^e - 18^e siècles*, 1984, t. 2, pp. 380–391). Le roman d'Honoré de Balzac, *Louis Lambert*, décrit la vie dans un établissement de ce genre.

à eux, signe sans doute de son mépris pour la nouvelle constitution et de sa loyauté envers l’Eglise.¹¹⁸

Bientôt les serments répétés ne suffirent plus à l’assemblée nationale constituante. Les comités révolutionnaires continuant à voir dans l’Eglise une force dangereuse, ils décidèrent la suppression de toute institution religieuse et donc aussi de celle de La Flèche. La Mésangère, chargé de la direction du pensionnat en 1792 et du poste de supérieur du collège en 1793, dut congédier la centaine d’élèves encore présents. En septembre 1793, il confia les orphelins et les enfants dont les parents étaient prisonniers ou émigrés à son ami Brossier, propriétaire d’une petite pension en face de la chapelle du collège de La Flèche.¹¹⁹ Lui-même, alors âgé de 32 ans et ne recevant depuis 1792 qu’une petite pension de 160 livres par an, prit le parti d’entamer une nouvelle carrière à Paris. “Je suis . . . sans ressources, obligé d’aller m’en créer à Paris”, confia-t-il à ses élèves dans son allocution d’adieu.¹²⁰ Il aurait certainement continué à professer la philosophie et les lettres si la Révolution n’avait pas fermé le collège.

Ses débuts de laïc à Paris furent plus aisés pour La Mésangère que pour certains de ses anciens collègues parce qu’il s’était déjà entraîné avant la Révolution à une activité autre que celle d’un homme purement voué à ses devoirs. Cette activité était celle d’écrivain. Son premier manuscrit, jamais imprimé, intitulé *Fruit de mes lectures*, fut rédigé en 1788 et 1789.¹²¹ Son premier livre parut vers 1790, un volumineux “tableau pittoresque et moral de la Capitale” de 604 pages, sous le titre *Le Voyageur à Paris*.¹²² Son œuvre

¹¹⁸ R. Digard (p. 266) note à ce propos : “Au sujet du serment de janvier 1791 . . . le corps des Doctrinaires fut représenté par Villar, son supérieur, à la tête de six autres (sans La Mésangère) . . . Le 26 septembre 1792 . . . les ci-devant doctrinaires . . . (prêtèrent) une seconde fois . . . le serment de fidèle instituteur.” Voir aussi A. Belin, p. 140 et M. Compère/D. Julia, p. 387.

¹¹⁹ Le 18 août 1792, un décret ayant ordonné l’abolition définitive des congrégations séculières vouées à l’enseignement (*Dictionnaire de spiritualité*, p. 1511), les autorités signèrent le 8 mars 1793 un document qui décida la fermeture de l’Ecole de La Flèche. “Averties par le principal, les familles s’empressèrent de reprendre leurs enfants; mais comme plusieurs étaient orphelins, le père La Mésangère les confia, avant de partir pour Paris, à M. Brossier . . .” (Ch. de Montzey, *Histoire de La Flèche et de ses seigneurs*, 2^e période 1589–1789, 1889, p. 184).

¹²⁰ J. Clère, *Histoire de l’Ecole de La Flèche*, La Flèche 1853, p. 235.

¹²¹ Le manuscrit fut vendu 9 francs en 1831 (*Catalogue des livres . . . de feu M. de La Mésangère*, Paris 1831, n^o 1146).

¹²² La date précise de la première édition en deux tomes de l’ouvrage n’est pas connue. On sait qu’il fut rédigé avant la *Géographie . . . de la France* qui parut en 1791. Nous avons vu la deuxième édition, publiée anonymement en 1797, qui est une édition augmentée en trois tomes, réunissant de petits articles à la manière du *Tableau de Paris* de Louis Sébastien Mercier, paru en 1781 et vendu avec succès. C’est une sorte de dictionnaire qui décrit, par ordre alphabétique et sur un ton souvent humoristique et assez badin, divers sujets importants pour l’histoire parisienne : tome 1 les mots portant de A à *Hôtel de Richelieu*

suivante, publiée anonymement en quatre gros volumes en 1791 à Angers, fut une étude de la nouvelle division du territoire français en 83 départements intitulée *Géographie . . . de la France*. L'imprimeur, un certain M. Pavie habitant Angers, la présenta à l'assemblée nationale le 29 juillet 1791, où l'on accueillit les quatre tomes avec applaudissements.¹²³ L'ouvrage connut quatre éditions successives et fut traduit en allemand en 1795. La Mésangère n'a signé que la quatrième édition de l'ouvrage, publiée en 1796.

Dès son arrivée à Paris, l'ancien abbé reprit ses activités d'écrivain. Profitant de ses expériences comme professeur à La Flèche, il fit d'abord paraître à Paris, en 1794, un ouvrage pédagogique avec gravures sur "les parties des sciences qui peuvent être saisies par des enfans".¹²⁴ Il rédigea jusqu'en 1797, moment de la fondation du *Journal des Dames*, encore un ouvrage intitulé *Histoire naturelle des Quadrupèdes et des Reptiles*, qui connut trois réimpressions et également une traduction en allemand. Il augmenta aussi de plusieurs volumes ses publications parues avant son installation à Paris.

A côté de ce travail d'auteur, il devint en 1797 membre du *Lycée des Arts*, établissement fondé en 1792 qui remplissait le vide qu'avait entraîné la suppression des académies lors de la Révolution. On y donnait des cours gratuits pour le grand public et on distribuait des prix aux auteurs de découvertes dans les arts et sciences. La cotisation annuelle aux réunions s'élevait à 150 francs.¹²⁵ Il finit donc par sortir de la clandestinité après avoir craint quelque temps les persécutions auxquelles l'avait exposé son ancienne affiliation à un ordre religieux.

Tout ceci montre comment l'ancien abbé devint bientôt une autorité à Paris, mais sans fortune car ses publications et cours au *Lycée des Arts* ne lui

(176 p.); tome 2 les sujets *Hôtel de Savoie à Place de l'Estrapade* (180 p.); et tome 3 les désignations *Place Gatine à Waux-Hall d'Été* (248 p.). La Mésangère préparait un 4^e tome jamais paru (voir aussi p. 330).

¹²³ P. Dupont, *Histoire de l'imprimerie*, Paris 1854, t. II, p. 599.

¹²⁴ En janvier 1794, les comités révolutionnaires avaient institué un concours portant sur la rédaction de livres à adresser aux éducateurs et instituteurs et aux enfants en âge de fréquenter l'école primaire. La *Nouvelle bibliothèque des enfants* de La Mésangère paraît juste au moment de ce concours. Voir la mention de l'ouvrage dans un catalogue d'une exposition organisée à Montreuil, en 1988/89, par Isabelle Havelange et Ségolène Le Men sous le titre *Le Magasin des enfants*, p. 114.

¹²⁵ L'affiliation de La Mésangère au *Lycée des Arts* est attestée par *L'Annuaire du Lycée des Arts*, an VI (1797/98). Sur 263 numéros donnés aux membres, son nom figure au numéro 150. L'édition de 1805 de cet Annuaire ne présente plus son nom. La Mésangère décrit cet établissement de la façon suivante : "Société composée de littérateurs et d'artistes (qui) tient ses séances dans la partie méridionale du cirque, au jardin du Palais Royal, tous les septidies de chaque décade, à sept heures du soir . . . La lecture de quelques morceaux de littérature et des concerts placent l'agrément à côté de l'instruction, dans la séance publique du trentième jour de chaque mois, onze heures et demie du matin." (*Le Voyageur à Paris*, t. 2).

rapportaient pas de quoi vivre. Voulant à tout prix être indépendant de ses parents qui vivaient dans l'aisance,¹²⁶ il dut occuper provisoirement des postes mineurs mais rémunérés qui lui permettaient au moins un train de vie modeste : il était portefaix pour les voyageurs des diligences et donnait des leçons de latin à quelques jeunes gens de son quartier.¹²⁷ Il était donc instituteur, auteur et journalier avant d'entreprendre avec Sellèque la création du *Journal des Dames*.

Plus tard, en dépit de ses occupations auprès du périodique, il ne renonça jamais tout à fait à ses visées littéraires. Au total, il publia huit livres, dont certains en plusieurs éditions et traduits en allemand, ainsi que quantité de commentaires et légendes pour les dix-huit séries de planches de mode. Plusieurs gros manuscrits restèrent inachevés. Véritables mines de renseignements, les textes de l'abbé se révèlent pleins d'esprit et font parfois preuve d'un comique subtil, comme dans sa série satirique *Le Bon Genre*, éditée de 1800 à 1822. Jules Janin note qu'il savait manier la plume, prévoir et fasciner sans tour de force dans son style.¹²⁸ Bref, tout au long de sa carrière, ce religieux fut un homme aux multiples talents, dont celui de communiquer à ses lecteurs le plaisir de l'écriture. En même temps, il fut un amateur déclaré des belles-lettres et un bibliophile qui remplissait sa bibliothèque de volumes précieux.¹²⁹

Un grand nombre de textes écrits ou édités par La Mésangère témoignent de sa sensibilité toute particulière pour les us et coutumes. Dans *Le Voyageur à Paris*, il s'extasie sur la richesse d'une collection de gravures de mode au Cabinet des Estampes du Roi tout en recommandant aux lecteurs les boutiques de certaines marchandes de mode et en assurant qu' "il n'y a rien de plus coquet que la manière actuelle de retrousser une robe longue". Le langage de la mode est commenté : breloques, chiffons, coiffure à la paysanne, cravates, culotte étroite, éventails, fichus, perruque blonde, vertugadins . . . Il

¹²⁶ Les rapports entre lui et son père étaient tendus jusqu'à la mort de ce dernier en 1806 : "Je renonce à faire jamais aucune demande à mon père", peut-on lire dans plusieurs lettres (Arch. Mun. de Baugé). Le 25 octobre 1804, La Mésangère, vexé de ce que sa sœur fût privilégiée, écrivit à Desvignes : "Les circonstances m'ont éloigné de mon père, de manière à ne rien faire qui lui soit agréable." Et même après la mort de celui-ci, il ne tint pas beaucoup aux propriétés paternelles, écrivant souvent à son avocat qui gérait ces propriétés qu'il ne voulait plus "entendre parler de ces misères".

¹²⁷ Voir le *Bulletin . . . de l'Anjou* de 1859/60, p. 130, puis C. Port, *Dictionnaire . . . du Maine-et-Loire*, p. 667, et R. Houlier, PIERRE-ANTOINE LÉBOUC . . . , p. 307.

¹²⁸ J. Janin, *Histoire de la littérature dramatique*, t. III, p. 55.

¹²⁹ Il y amassait des livres de poésie, chansons, romans français, grecs, italiens et allemands, critiques anciens et modernes, contes, nouvelles, drames, histoires comiques, fables, apologues, enfin une centaine d'ouvrages utiles pour bien écrire et comprendre ceux qui écrivent, tels les *Principes généraux de littérature et de grammaire*, des dictionnaires de langues ou des titres de rhétorique (*Catalogue des livres . . . de feu M. de La Mésangère*).

s'en sert plus tard dans les articles pour le *Journal des Dames*. Le premier volume de sa *Vie privée des Français*, mis sous presse en 1797, est une tentative supplémentaire dans ce sens (il s'agit d'un ouvrage contenant des gravures de mode avec commentaires). En 1821, son *Dictionnaire des proverbes* fait maintes incursions dans l'histoire des coutumes et costumes. Enfin, son *Dictionnaire du luxe* et ses *Recherches sur les mœurs*, destinés à paraître dans les années 1830, sont des collections d'articles consacrés au même sujet.

Les liens entre la langue et la mode, puis entre l'histoire et la mode, constituaient en effet les thèmes de prédilection de cet ancien prêtre. Il en tirait parti dans son journal, par exemple dans l'article intitulé "Origines" qui explique le 10 mai 1829 entre autres l'origine du tissu de linon : "Le *linon* est une toile de lin très fin. Le lin nous est venu des bords du Nil, dont il est l'anagramme." En outre, il était suffisamment perspicace pour pressentir les tendances esthétiques qui allaient s'imposer et pour savoir distinguer entre mode éphémère et style susceptible de durer. "Il avait le goût, il avait l'instinct de l'habillement, il en avait l'inspiration à la folie", écrit Jules Janin (p. 56). "Rien ne l'étonnait, ni les excès, ni les habits spartiates." Souvent La Mésangère mit en garde contre les bizarreries d'une mode particulière, affectionnant le ton intime d'un entretien galant. Reconnu comme guide en matière d'élégance et de bienséance, il eut des lectrices qui avaient beaucoup confiance en lui. Plus encore, il agissait en véritable séducteur auquel ses admiratrices pouvaient s'abandonner dans la sécurité de leurs lointains boudoirs.

Ayant ce talent et cette intuition pour les choses de la mode, il ne cessait jamais de les cultiver. Tous les matins, il flânait dans Paris, l'œil aux aguets, et il rapportait souvent de sa promenade un chapeau ou une tabatière, un parapluie, un verre ou une porcelaine, un portrait en miniature, une peinture ou encore un dessin. A la longue, il devint un prodigieux collectionneur qui entassait, dans un cabinet de son appartement, une foule d'objets d'art et de bibelots : peignes sculptés, horloges ciselées, flambeaux précieux, coffrets en ébène, gobelets en vannerie, salières en agate, bourses brodées en perles et une multitude d'autres objets de valeur.¹³⁰ Son goût prononcé pour les antiquités, dont son journal parle souvent,¹³¹ poussa La Mésangère à devenir membre, en 1813, de la *Société des Antiquaires de France* qui avait pour but d'étudier les plus lointaines origines du pays.¹³² Il surprenait les sociétaires, eux-mêmes

¹³⁰ *Catalogue du Cabinet de feu M. La Mésangère*, Paris 1831. Voir aussi p. 190.

¹³¹ Par exemple, *Journal des Dames et des Modes*, 20 novembre 1825.

¹³² L'un des fondateurs de cette société en 1805, Eloi Johanneau, devint plus tard collaborateur du journal (voir l'annexe, p. 339). Le fait que le périodique ait pu paraître à cette époque sans avoir de problème avec la censure, est peut-être dû au poste que Johanneau occupait sous Napoléon : il fut censeur impérial de la Librairie (voir p. 99). En 1813, la société réforma ses statuts. Au lieu d'étudier uniquement les antiquités romaines, celtiques

experts réputés, par sa connaissance des arts, même les plus mineurs. A son avis, les choses de la vie de tous les jours pouvaient devenir des objets de valeur et il appréciait certaines babioles pour leur style remarquable. Son credo était que le bon goût peut s'exprimer partout.

Une autre qualité, bien développée chez La Mésangère, était son habileté en affaires. Nous avons vu aux pages 34 et 52 qu'en devenant copropriétaire du journal, il avait relevé le prix de l'abonnement au magazine, précisément de 28 livres 40 sous à 36 livres par an, et qu'il avait réduit le texte de 16 à 8 pages, puis supprimé les planches supplémentaires ainsi que les pages de musique. Dans une période d'inflation, matériel et personnel grevaient le budget des éditeurs. Il fallait rémunérer collaborateurs et employés, régler le loyer, faire acheter le papier, l'encre et les couleurs, sans oublier de payer l'affranchissement du courrier et l'expédition des publications. Ainsi un dessinateur de qualité touchait 6 francs par dessin en 1803 et 33 francs en 1811, ce qui nécessitait, rien que pour couvrir les rémunérations des dessinateurs, de vendre 14 abonnements en 1803, et 77 en 1811!¹³³ Sachant que le succès du journal dépendait beaucoup des illustrations, La Mésangère tenait à avoir des collaborateurs d'une notoriété incontestée, comme les dessinateurs Debucourt, Isabey et Carle Vernet.¹³⁴ Quant aux rédacteurs, ils touchaient

et gauloises, comme elle l'avait fait dans ses premières années, elle étendit le champ de ses investigations aux langues, à la géographie, à la chronologie, à la littérature et aux arts. Comme autorité dans ces domaines, La Mésangère devint un des 45 membres de cette société. A partir de 1817, les associés publièrent un grand nombre de savants essais dans *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales*. La liste des membres de cette société mentionne son nom encore en 1820.

¹³³ Pour les dépenses en 1803, voir une note manuscrite de La Mésangère dans un volume de six cents coiffures en cent feuilles (Bibl. Mun. de Rouen, Fds. Leber 6150). Pour les prix en 1811, voir M. Ginsburg, *An Introduction to Fashion Illustration*, London 1980, p. 9. Tandis que les dessins du journal étaient payés 33 francs au dessinateur, ceux de la série *Incroyables et Merveilleuses* étaient rémunérés 80 francs. Voir le carnet de ménage tenu par Louise Pujol, épouse d'Horace Vernet, de 1811 à 1817 (cité en annexe dans A. Dayot, *Les Vernet*, Paris 1898, pp. 188-236).

¹³⁴ Pour la biographie de Philibert Louis Debucourt, voir p. 344. Quant à Carle Vernet (1758-1836) et Jean-Baptiste Isabey (1767-1855), ils appartenaient au petit nombre de peintres auxquels le gouvernement avait donné l'hospitalité aux Galeries du Louvre, leur permettant d'y occuper deux appartements situés côte à côte. Tandis que les collaborations de Carle Vernet et de Debucourt au journal sont certaines, celle d'Isabey n'est attestée que vaguement par Mme de Basily-Callimaki (*J.-B. Isabey*, Paris 1909, p. 67). Elle indique, sans énumérer le chiffre des planches dessinées par Isabey, qu'il aurait contribué "sous le Consulat ... à illustrer plusieurs journaux de mode et feuilles satiriques du temps." La description de ces illustrations laisse croire qu'il s'agit de dessins faits entre 1800 et 1803. Son ouvrage reproduit deux planches tirées du *Journal des Dames*. Isabey exécutait aussi des planches pour la satire *Le Bon Genre* (voir R. Colas, n° 1519). Une fois Napoléon devenu empereur, il devint dessinateur officiel du Cabinet de sa Majesté, dessinant entre autre les costumes d'apparat de la cour (voir ses dessins dans *Modes et Révolutions*, 1989,

mille à quatre mille francs par an en 1812 pour trois à cinq articles par mois, et trois à cinq francs la page vers 1820.¹³⁵ Force était au directeur du journal de boucler son budget!

Homme d'affaires avisé, La Mésangère sut également faire face à la concurrence. En octobre 1799, il réussit à incorporer à son périodique le magazine fondé par l'Italien Bonafide et par Guyot en 1797. Ce magazine avait entre-temps pris le titre d'*Arlequin*. La Mésangère s'adressa à l'ancien rédacteur de cette publication, Jean-Jacques Lucet, pour lui demander de rédiger en 1800 et 1801 un grand nombre d'articles pour son illustré (Lucet était un journaliste expérimenté qui avait déjà collaboré à une dizaine de feuilles périodiques : voir p. 338). De même un autre journal féminin, *Le Mois*. En août 1800, quelques mois avant le décès de Sellèque, l'éditeur parvint à éliminer ce concurrent fondé en mars 1799. Il engagea le dessinateur et graveur du *Mois*, Labrousse, fort adroit dans sa spécialité. Deux autres périodiques s'intéressant à la mode, *La Mouche* et *Le Messager des Dames*,¹³⁶ disparurent aussi comme par miracle en novembre 1799 et août 1800. Leurs rédacteurs C.J.B. Lucas de Rochemont et Caroline Wuïet publièrent dès lors plusieurs articles dans le journal de La Mésangère.¹³⁷ Et même certains journaux quotidiens, tels le *Journal de Paris* ou le *Citoyen Français*, abandonnèrent peu à peu leurs reportages occasionnels sur la mode. Bref, La Mésangère jouit bientôt d'un monopole de fait dans son domaine (Fig. 2.1). Ce monopole dura jusqu'en 1818, abstraction faite de deux concurrents sans trop d'importance, l'un s'occupant uniquement de coiffures et paraissant de 1802 à 1810 sous le titre *L'Art du Coiffeur*, et l'autre, intitulé *L'Athénée des Dames*, se préoccupant presque exclusivement de l'émancipation des femmes et non de mode pendant quatorze mois en 1807 et 1808. Plus tard, La Mésangère et ses successeurs continuèrent à mener une politique d'absorption des concurrents. En 1823, deux autres titres féminins furent victimes de l'insatiable volonté de puis-

pp. 31–39). Il n'eut alors plus le temps de travailler pour La Mésangère. Plus tard, de 1828 à 1830, il a probablement encore contribué à composer les illustrations du journal (voir p. 173).

¹³⁵ Sur les chiffres de 1812, voir A. Cabanis, *Dictionnaire de Napoléon*, Paris 1987, p. 984 (article *Journal de Paris*); sur ceux de 1820, voir Honoré de Balzac, *Illusions Perdues*, dans : *La Comédie humaine*, Paris : Gallimard 1977, t. V, pp. 3–732.

¹³⁶ *Le Messager des Dames ou le Portefeuille des Amours* (BN Z 55120 : sept. 1797 à août 1800) fut un journal non illustré édité par J.-J. Lucet. Il ne parlait de mode que par référence au *Journal des Dames et des Modes*. C'est pourquoi nous ne l'avons pas incorporé dans la liste des périodiques de Fig. 2.1.

¹³⁷ Sur Lucas de Rochemont (1765–1803), membre de la société libre des belles-lettres de Paris et éditeur de quatre volumes de l'*Almanach littéraire ou les Etrennes d'Apollon*, voir M. Tourneux, (pp. 931–936) et J. Pouget-Brunereau (p. 43). Sur la collaboration de C. Wuïet au journal de La Mésangère, voir encore J. Pouget-Brunereau, pp. 91–102. A notre avis, cette collaboration n'est pas certaine : voir p. 300.

sance de La Mésangère, *L'Observateur des Modes* et *L'Indiscret*, volonté qui explique que le *Journal des Dames* ait pu survivre pendant près de quarante-deux ans.

Pour faire prospérer son entreprise, La Mésangère décida aussi l'extension de la gamme des produits au moyen de séries de planches de mode, éditées et vendues au siège du journal. Du vivant de Sellèque, les deux éditeurs avaient déjà exploité ce système avec quatre séries : *Modes et Manières du Jour*, *Costumes de Théâtre*, *Vues de Paris* et *Le Bon Genre*. Après la mort de celui-ci, il en ajouta d'autres : en 1802 *Meubles et Objets de Goût*, en 1804 *Costumes du pays de Caux*, en 1810 *Incroyables et Merveilleuses*, ainsi que onze autres séries avant sa mort en 1831, soit un total de plus de 1 600 planches (voir pp. 353 à 366 et Fig. C.2 et C.5). La plupart étaient imprimées soigneusement par des spécialistes comme Crapelet père et fils, connus pour leur savoir et leurs travaux typographiques.¹³⁸ Ces séries tirées à part procuraient des bénéfices rapides dans la mesure où toute une structure de dessinateurs, graveurs, enlumineuses, imprimeurs et distributeurs était déjà en place. Le journal annonce souvent lui-même la parution ou la réédition d'une planche de ces séries, créant ainsi un climat favorable à leur succès. Certaines séries permirent de montrer ce que La Mésangère ne pouvait pas présenter aux lecteurs du journal : le domaine des costumes régionaux, la satire de mode et, dans tous les détails, les équipages et objets de décoration.

Ce dernier sujet, présenté par la série la plus durable intitulée *Meubles et Objets de Goût*, avait d'abord été traité marginalement par le *Journal des Dames et des Modes*. Dès 1797, il avait parfois publié des gravures présentant des modèles qui guident une voiture, s'appuient contre une chaise, un fauteuil ou une table, qui se trouvent devant une armoire, une étagère, une cheminée, un paravent, un tabouret, une table, un secrétaire, une jardinière, un miroir ou quelque autre meuble¹³⁹ (Fig. 2.12). Certaines planches avaient montré des médailles, épingles ou autres bijoux.¹⁴⁰ Ces objets étant parfois devenus d'une importance aussi grande - ou plus grande encore - que les vêtements des modèles, La Mésangère se demanda bientôt pourquoi il ne créerait pas une série qui en ferait son sujet principal. La série étant accompagnée de quelques mots de commentaire seulement, les personnes illettrées n'allaient pas hésiter à s'y abonner. Le 26 octobre 1798, une femme avait envoyé une lettre à La Mésangère : "je ne lis jamais, je ne sais pas lire, moi, et j'ai

¹³⁸ Charles Crapelet (1762-1809) et son fils G.-A. Crapelet avaient la réputation d'apporter aux éditions des soins remarquables. Ils imprimèrent *Le Bon Genre*, les *Costumes du pays de Caux* et les *Costumes de divers Pays* (voir P. Dupont, t. I, p. 598 et t. II, p. 87).

¹³⁹ Voir les gravures 20, 21, 48, 61, 69, 109, 119, 120, 134, 153, 170, 228, 230, 232, 236, 237, 243, 249, 257, 265, 266, 289, 291, 292, 311, 322, 327 et 343 du *Journal des Dames*.

¹⁴⁰ Les deux illustrations 177 et 178 du 6 décembre 1799 montrent des pièces d'orfèvrerie.

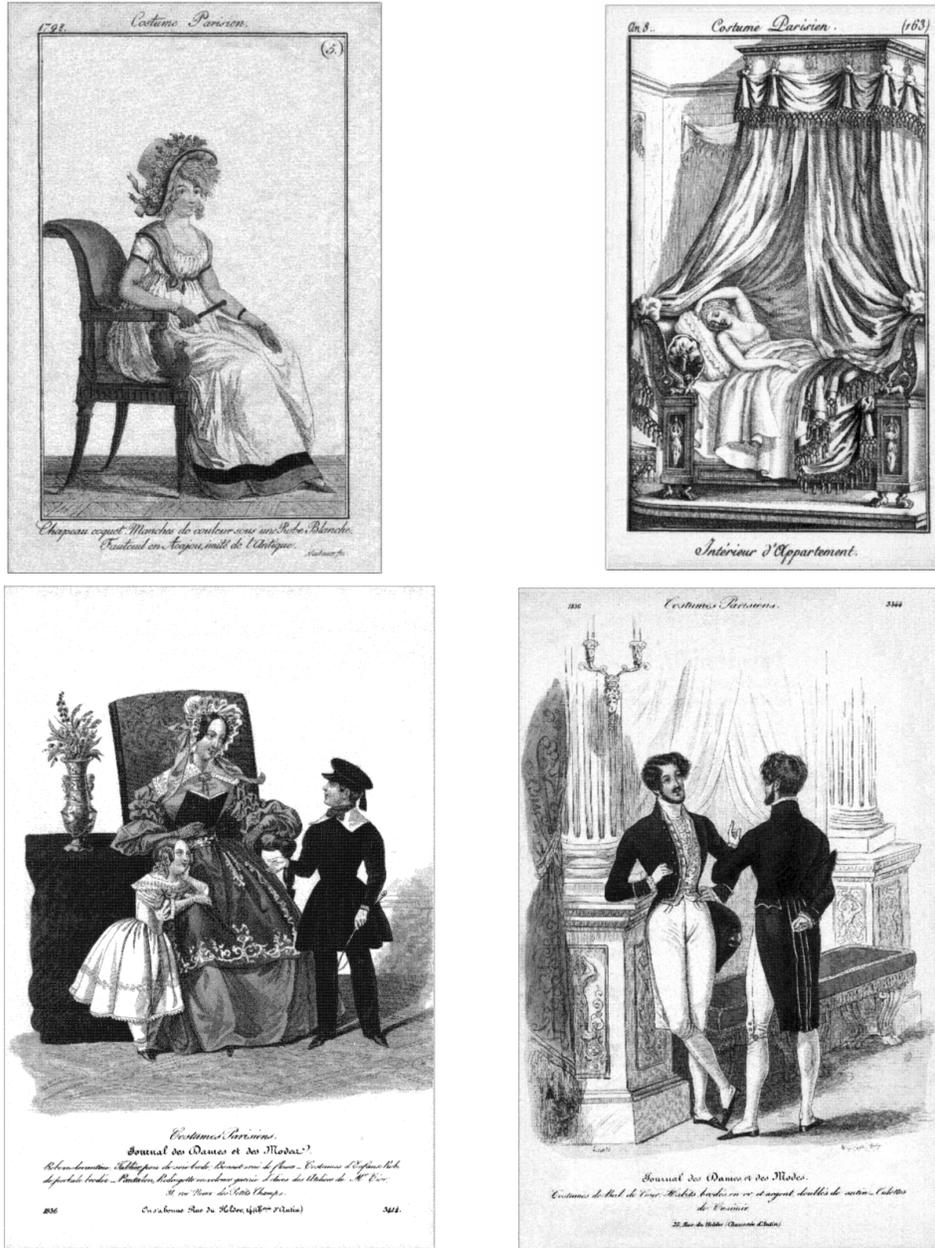


Figure 2.12 Certaines planches du *Journal des Dames* attirent l'attention sur les intérieurs de maison, surtout avant et après la publication de la série *Meubles et Objets de Goût*, éditée de 1802 à 1835 au bureau du périodique. En haut à gauche la planche numéro 5 de 1798 de l'édition de Francfort du journal (à Paris c'est le numéro 48 du 11 juillet 1798); en haut à droite le numéro 163 du 7 octobre 1799 de l'édition parisienne, ainsi qu'en bas les numéros 3344 et 3485 des 15 février et 10 novembre 1836. Après la fondation de la série de *Meubles ...* qui présenta les nouveaux lits, armoires, tables, fauteuils, vases, chaises, draperies et autres objets de décoration ainsi que les équipages et façades de maison, le *Journal des Dames* montra beaucoup moins souvent ce genre d'objets.

une bibliothèque de voitures : cela vaut encore mieux qu’une bibliothèque de romans.” L’idée d’une telle série devint réalité à partir du 6 mars 1802. Le journal annonce alors que devait paraître “une nomenclature exacte des objets de fantaisie exécutés pas nos ébénistes, nos gainiers, nos ciseleurs, nos joailliers, nos orfèvres . . . déjà nous avons cinq planches de meubles de gravées, deux planches de pendules paraîtront avant la fin de ce mois et les dessins d’une douzaine de planches de bijouterie et d’orfèvrerie sont entre les mains des graveurs. Toutes ces planches sont coloriées et leur format étant quadruple de celui de nos *costumes*, nous ne pourrions sans les endommager par la multiplicité des plis les faire circuler par la poste; notre intention est de les réunir par cahiers de dix feuilles. Chaque cahier pris à notre bureau, coûtera trois francs.” La série, qui montra les objets sans figures vivantes, eut beaucoup de succès. Jusqu’en 1835, elle publia régulièrement plusieurs planches par an (voir les Fig. 6.8 et C.2).

Cette série, tout comme les autres, contribua à augmenter la réputation de La Mésangère. Dès 1805, il fut reconnu maître dans le domaine de l’édition de mode, évinçant éditeurs et libraires comme Aaron Martinet (libraire, rue du Coq-St.-Honoré n^{os} 13 et 15),¹⁴¹ Jacques Marchand (rue Denfer), Jacques-Simon Chéreau (rue St. Jacques n^o 257), Jean (rue Saint-Jean de Beauvais, aux “Deux Colonnes”), et J.-L. Bance Aîné (rue St. Denis n^o 175) qui avaient également édité des gravures de mode, mais qui abandonnèrent peu à peu devant l’immense production de l’ancien abbé.

La Mésangère utilisa d’autres méthodes pour augmenter ses recettes : la vente de planches individuelles du journal, accompagnées d’un texte explicatif, à raison de 30 centimes la pièce ou en volume de plusieurs gravures,

¹⁴¹ Selon le *Publiciste* du 15 octobre 1800, les gravures de Martinet étaient en 1800 encore plus appréciées que celles de La Mésangère : “Voulez-vous avoir une idée de nos habits par le temps qui court? Ce n’est ni le *Journal des Modes* qu’il faut consulter, ni la gravure exposée sur les quais; allez chez Martinet, libraire, rue du Coq-Saint-Honoré; là, vous trouverez *modes* et *nouveautés* ou le *suprême bon ton*, excellente charge de nos merveilleux et de nos merveilleuses.” (cité dans F. Aulard, *Paris sous le Consulat*, Paris 1903, t. I, p. 724). Cette situation changea rapidement quelques années plus tard. Sur Martinet, l’un des plus tenaces concurrents de La Mésangère, voir p. 165. Il édita un almanach et plusieurs séries de gravures en couleur dont *Costumes des différens départemens de l’Empire français* (1811–1812) avec six premières gravures coloriées portant en tête *Empire français* et 141 portant en tête *Costumes français* (ou *suisses, espagnols, italiens, portugais*) (voir Colas, n^o 708 et le *Journal de la Librairie* de 1811/12, pp. 295, 351, 421). La série la plus durable et la plus volumineuse, avec 1 634 planches publiées par sa maison, s’intitula *Galerie dramatique, ou Recueil des différens costumes d’acteurs des théâtres de la capitale* (1796–1843), avec des planches gravées par Gâtine. Pendant les années 1798 à 1803, La Mésangère lui a fait concurrence avec ses *Costumes de théâtre*. Deux séries de Martinet présentent la mode du temps de Napoléon de façon caricaturale : *Le Suprême Bon Ton* (30 planches petit in-folio tirées en largeur) et *Le Goût du Jour*. En 1804, Bance Aîné édita également des eaux-fortes caricaturales : *L’Elégance Parisienne* (7 gravures petit in-folio tirées en largeur).

ce qui aida aussi à “arriérer les contrefaçons”.¹⁴² Enfin la vente d’abonnements du journal aux gens de théâtre, auteurs, libraires, tailleurs, marchands de mode . . . Ces derniers abonnements furent achetés en compensation de la publicité que La Mésangère faisait pour les pièces jouées, les nouveaux livres, les vêtements . . . Parfois ces abonnements, bien que payés, n’étaient même pas livrés. Cette pratique est décrite plus tard par Honoré de Balzac dans *Illusions Perdues*. S’étendant sur un journal ressemblant en tous points au magazine de La Mésangère, Balzac y présente une marchande de mode en train de prendre un abonnement d’un an en contrepartie de la promesse que le journal vantera ses chapeaux. Quant aux théâtres, un rédacteur jubile chez Balzac : “L’Ambigu nous prend vingt abonnements dont neuf seulement sont servis au directeur, au chef d’orchestre, au régisseur, à leurs maîtresses et à trois co-propriétaires du théâtre. Chacun des théâtres de boulevard paye ainsi huit cents francs au journal. Il y a pour tout autant d’argent en loges données à Finot (le directeur du journal), sans compter les abonnements des acteurs et des auteurs.”¹⁴³ Finot, qui veut lancer un ultimatum à l’Opéra, explique à ses collègues : “je veux maintenant cent abonnements et quatre loges par mois. S’ils acceptent, mon journal aura huit cents abonnés servis et mille payants. Je sais les moyens d’avoir encore deux cents autres abonnements : nous serons à douze cents en janvier.”¹⁴⁴ Le *Journal des Dames* . . . vendait 1 400 abonnements en 1803, dont 830 dans les départements.¹⁴⁵

Les autres journaux non quotidiens n’avaient pas un tirage plus élevé : la *Clef du Cabinet* 1 380 exemplaires, le *Journal des Défenseurs* 1 200 exemplaires, le *Journal du Soir* 1 050 exemplaires et le *Courrier des Spectacles* 670 exemplaires seulement. Le procédé décrit dans le roman ne manque pas de vraisemblance et l’on connaît par ailleurs les liens qu’entretenait Balzac avec le magazine de La Mésangère.¹⁴⁶

La mention d’une bonne adresse pouvait se monnayer non seulement en abonnements obligatoires, “servis” ou “non-servis”, mais aussi en menus objets donnés en cadeau à La Mésangère, amateur de bibelots et thésauriseur à ses heures. Le nombre prodigieux de vêtements et d’accessoires à usage privé, trouvés à la mort de La Mésangère en 1831 dans son appartement, témoigne du fait qu’il accepta d’autres formes de paiement que l’argent. On

¹⁴² Le 10 mai 1801, le journal note : “En faveur de ceux de nos abonnés qui voudront faire un monument historique des gravures de ce journal, nous allons faire imprimer trois volumes de texte, pour servir d’explication à cent gravures chacun.” Il s’agit de la publication intitulée *Variations des Costumes Français* . . . : voir pp. 331 et 367.

¹⁴³ H. de Balzac, *Illusions Perdues*, dans : *La Comédie humaine*, Paris 1977, p. 466.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 381.

¹⁴⁵ Arch. Nat. 29 AP 91 fol. 119. Voir aussi p. 112.

¹⁴⁶ Voir pp. 248–264, puis les articles sur Balzac et le périodique de La Mésangère par Annemarie Kleinert, dont DU « JOURNAL DES DAMES ET DES MODES » OU « PETIT JOURNAL » D’ « ILLUSIONS PERDUES », *L’Année balzacienne*, 1995, pp. 267–280.

découvrit chez lui mille paires de bas de soie, deux mille paires de souliers, six douzaines d'habits bleus, cent chapeaux ronds, quarante parapluies et quatre-vingt-dix tabatières.¹⁴⁷ N'étant pas un homme prétentieux qui changeait constamment de toilette, et de plus parcimonieux, ces marchandises devaient être des cadeaux que les commerçants lui avaient faits afin qu'il vante leurs produits. Citons encore *Illusions Perdues* : Les journalistes dans le roman reçoivent des "tributs en nature qu'apportent les industries pour lesquelles ou contre lesquelles ... (ils lancent) des articles." Les tailleurs, marchandes de mode et couturières prennent la défense du journaliste quand il est à court d'idées et d'argent parce qu'il avait auparavant vanté leurs marchandises et parce qu'ils craignent "de mécontenter un journaliste capable de tympaniser leurs établissements".¹⁴⁸

La vente directe d'espaces publicitaires constituait une dernière source importante de recettes. Si le système d'annonces ne fut pas exploité à fond au départ, c'est que Sellèque répugnait à vouer ses lignes aux couturiers ou à d'autres créateurs et marchands. La Mésangère terminait cependant quelques articles par des noms de marchandes de nouveautés ou de libraires, ou bien il insérait discrètement dans les légendes de gravures quelques lignes de publicité.¹⁴⁹ Plus tard, le journal eut recours au procédé des réclames plus étendues et parfois illustrées (voir p. 276).

L'ancien homme d'Eglise transformé en homme d'affaires prit aussi l'initiative de transférer le siège du journal à son domicile, 132 rue Montmartre. Il estima plus commode d'avoir ses bureaux intégrés dans son appartement, qui se trouvait en plein centre commercial de Paris, dans le III^e arrondissement (aujourd'hui le II^e), où plus d'un siècle plus tard se concentrera toujours la presse parisienne comme le *Figaro*, *L'Aurore* et *France-Soir*. Un café-restaurant s'appelle encore aujourd'hui "Les journaux réunis". Aux XVIII^e et XIX^e siècle, à côté de certains grands couturiers, modistes et coiffeurs qui étaient également installés rue Montmartre,¹⁵⁰ plusieurs journaux politiques et quelques magazines littéraires ou de mode avaient leurs bureaux rue Montmartre. *Le Messager des Dames ou le Portefeuille des Amours* (1797–1800), journal littéraire dont Mme Lejoy était l'éditrice, eut son adresse d'abord au n^o 94, puis au n^o 106 de la rue Montmartre; l'*Observateur des Modes*

¹⁴⁷ Fait publié par François-Joseph-Marie Fayolle (1774–1852), auteur d'un *Dictionnaire des musiciens* (1810–1812) et d'un *Dictionnaire d'épigramme* (1817), dans un article de la *Biographie universelle*, 1854–65, t. 23, p. 82, et de la *Nouvelle biographie générale*, 1859, t. 39, pp. 199–200.

¹⁴⁸ H. de Balzac, *Illusions Perdues*, pp. 332, 343 et 495.

¹⁴⁹ Par exemple, le 7 octobre 1800, dans l'explication des gravures : "Les coëffures n^{os} 1 et 2 de la planche 256 et le chapeau de la planche 257, sortent du Magasin de Modes de Madame Deville, rue des Fossés Montmartre, n^o 42."

¹⁵⁰ Par exemple Mme Derville qui fabriquait des chemises, ou Mme Robineau qui créait de belles coiffures.

(1818–1823) s’était d’abord installé au 20 rue Feydeau, en 1823 au 179 de la rue Montmartre; *La Presse* résidait, à partir de 1845, au 123 de la rue Montmartre,¹⁵¹ et le *Conseiller des Dames* (1847) au 192 de la rue Montmartre. Le nombre de journaux de mode ayant leur résidence dans le quartier était remarquable.¹⁵² La scène d’un “Marché aux journaux, rue Montmartre” a été gravée sur bois le 2 septembre 1848 et publiée par *L’Illustration*.¹⁵³

La Mésangère changea deux fois de bureau et d’appartement, mais resta fidèle à cette rue jusqu’à la fin de sa vie en 1831. Il y régna sur un empire journalistique dont on disait qu’il était plus influent et plus durable que celui des hommes politiques.

2.6 Le siège du journal rue Montmartre

Tandis que les bureaux du *Journal des Dames*. . . , pendant les deux premières années, s’étaient trouvés rive gauche, près du Jardin du Luxembourg, dans un quartier à caractère plutôt intellectuel (voir pp. 17/18), ils se retrouvèrent dès février 1799 rive droite (Fig. 2.13). Après avoir établi le siège de l’entreprise d’abord dans les environs de la Bibliothèque du Roi, plus tard Bibliothèque Nationale, dans la petite rue de Louvois,¹⁵⁴ égayée par le théâtre Louvois et son vaudeville, ses opérettes et ses pantomimes, et en face de l’Opéra, qui venait de mettre des banquettes à la disposition des spectateurs du parterre, jusqu’alors debout, la direction du journal quitta le 13 juillet 1799 le quartier des théâtres pour implanter ses bureaux non loin de là, dans le quartier des affaires, plus précisément dans la rue Montmartre qui devait rester définitivement son adresse jusqu’en 1831.

Artère du cœur de Paris s’étendant du boulevard Montmartre jusqu’à l’Église Saint-Eustache près de l’ancienne Halle à Viande, la rue Montmartre croisait à l’époque une vingtaine de rues transversales. Trois appartements différents y ont servi de bureau au journal et de logis à La Mésangère : jusqu’au 30 avril 1805 un premier local au n° 132, situé au coin de la rue du Mail; jusqu’au 25 septembre 1818 un appartement plus grand et plus près

¹⁵¹ L’immeuble de l’actuel 142, rue Montmartre portait l’enseigne *La Presse* jusqu’en 1983, puis *La France* à partir de 1984 (Pierre Pellissier, *Emile de Girardin. Prince de la presse*, Paris 1985, p. 147).

¹⁵² Le *Petit Courrier des Dames* avait ses bureaux en 1825 aux n°s 1 et 2, boulevard des Italiens; *Le Bouquet* en 1827 au 6, boulevard Poissonnière; *Le Fashionable* en 1828 au 2, rue Vivienne; *La Mode* en 1829 au 25, rue du Helder; *Le Follet* en 1829 au 14, rue des jeûneurs; *Le Bon Ton* en 1834 au 21, rue Saint-Marc Feydeau.

¹⁵³ J.-N. Marchandiau, « *L’Illustration* ». *Vie et mort d’un journal*, Paris 1987, p. 16.

¹⁵⁴ La rue de Louvois était une voie nouvelle, pourvue de trottoirs, une innovation pour l’époque. Voir J. Hillairet, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, Paris 1963, t. II, p. 153.

du boulevard, au n° 141, renuméroté 183 en août 1805;¹⁵⁵ enfin un duplex à l'angle de la rue Montmartre et du boulevard Montmartre, non loin du théâtre des Variétés et du passage des Panoramas (voir plus loin Fig. 2.16).

A la différence du court et néanmoins “grand” boulevard Montmartre, qui commence à l'angle de la rue Montmartre et qui est coincé sur quelques dizaines de mètres entre le boulevard Poissonnière et le boulevard des Italiens,¹⁵⁶ la rue Montmartre a subi quelques modifications au fil des années en ce qui concerne son emplacement et sa longueur. Quand La Mésangère y était installé, elle était longue de 939 mètres et large d'une quinzaine de mètres. Axe important de communication, de commerce et de loisirs, cette rue offrait le spectacle permanent de Paris en mouvement, permettant d'y observer ses fièvres, ses labeurs et ses modes. Bordée de maisons de rapport, d'hôtels particuliers, de cafés et de boutiques richement achalandées, et déjà recouverte d'asphalte, on y voyait, tôt le matin, passer des ouvriers qui se rendaient au travail, pendant la journée, la mise en étalage des marchandises, et tard le soir, les restaurants recevant leur clientèle de noctambules. Balzac, expert en géographie parisienne, cite la rue Montmartre dans plusieurs romans. Il place le cœur de la capitale des années 1810 à 1830 dans le secteur situé entre la rue Montmartre et la Chaussée d'Antin, précisément là où le *Journal des Dames* eut son siège pendant quatre décennies.¹⁵⁷

Le premier appartement de La Mésangère rue Montmartre se trouvait au numéro 132 en face du café de la Victoire et du magasin de nouveautés la Vestale, près de la maison de l'horloger suisse Wagner qui était ornée de 32 pendules sur sa façade, à l'angle de la rue du Mail et dans le prolongement de la rue de Cléry, axe principal des dépôts des fabricants d'étoffe.¹⁵⁸ Quelques mètres plus loin, on trouvait la cour des grandes messageries, gare des diligences reliant Paris avec les départements et l'étranger. Les voyageurs, qui descendaient souvent aux Hôtels de France et de Champagne réunis, situés

¹⁵⁵ Le changement de numérotation des maisons fut mal accueilli par les Parisiens, qui considéraient cette mesure comme abusive. On affecta alors aux immeubles les chiffres pairs d'un côté, les chiffres impairs de l'autre. La Mésangère venait de déménager lorsque ce changement intervint. La maison numérotée 183 était située dans le quartier Feydeau. C'était le dernier numéro impair. Voir *Dictionnaire . . . des rues de Paris*, 2^e éd. 1816.

¹⁵⁶ Le boulevard des Italiens, qui commence à l'angle de la rue de Richelieu, s'appelait le Petit Coblenz après la Terreur parce que beaucoup d'émigrés rentrés de la ville rhénane de Coblenz s'y étaient installés. Sous la Restauration, il prit le nom de boulevard de Gand en l'honneur de la ville belge qui avait accueilli Louis XVIII pendant les Cent-Jours.

¹⁵⁷ H. de Balzac, LES BOULEVARDS DE PARIS, dans : *Esquisses parisiennes*, cité dans Robert Brasillach, *Le Paris de Balzac*, Paris 1984, p. 14. Pour les mentions de la rue Montmartre dans les romans de Balzac, voir G.B. Raser, *Guide to Balzac's Paris*, Choisy-le-Roi 1964.

¹⁵⁸ G. de Bertier de Sauvigny (*La Restauration*, Paris 1977, p. 300) présente un plan de Paris relevant la rue de Cléry comme résidence d'un grand nombre de fabricants d'étoffe.

tout près, pouvaient profiter de cette proximité pendant leur passage à Paris pour venir s'abonner au périodique ou régler le prix d'un abonnement déjà souscrit ailleurs. De son côté, La Mésangère avait l'avantage de pouvoir facilement expédier des exemplaires de l'illustré à l'extérieur de Paris. Les frais de route des diligences pour les passagers, indiqués par le magazine en 1830, s'élevaient à 10 francs pour aller à Rouen, à 12 francs pour Caen et à 25 francs pour Boulogne. Dans les départements et à l'étranger, les messageries servaient de bureaux de souscription pour le périodique.

De plus, l'éditeur pouvait en peu de temps, à partir de son appartement, se rendre à certains endroits décrits dans le périodique. Quelques minutes de promenade en direction du Louvre par exemple lui suffisaient pour gagner la salle de bals populaires appelée la Redoute où il pouvait observer les robes des élégantes. Un peu plus loin dans la Cour du Louvre, il pouvait visiter, en 1801 et 1802, les expositions de l'industrie nationale. Au Palais du Louvre, il assistait aux réunions de la *Société des Antiquaires de France*, dont il était membre. Il retrouvait le beau monde venu faire ses provisions au marché des Quinze-Vingts, situé alors à l'angle de la rue Saint-Honoré et du Palais des Tuileries (il y fit dessiner des costumes de mode le 3 mai 1798).¹⁵⁹ Enfin il observait au jardin des Tuileries les couples qui s'y promenaient, ou non loin de là les jeunes fashionables appelés petits-mâtres en discussion à la terrasse des Feuillans, près de l'actuelle Place de la Concorde. Et toutes ses observations se retrouvent dans son périodique.

La situation de cet appartement présentait aussi l'avantage d'être d'un accès facile pour plusieurs collaborateurs, fournisseurs et amis parisiens. Certes, le petit personnel du journal, les graveurs, imprimeurs de gravures et enlumineuses n'avaient pas les moyens d'habiter à proximité, et l'éditeur regrettait les inconvénients que présentait cet éloignement.¹⁶⁰ Mais l'imprimeur des pages de texte de son journal, François Nicolas-Vaucluse, dirigeant son entreprise dans un local implanté entre le Palais Royal et les Tuileries (d'abord rue Helvétius, puis rue Neuve-Saint-Augustin), pouvait gagner les bureaux en quelques minutes. De même pour les libraires qui vendaient l'illustré : Dentu et Le Cointe avaient leurs librairies au Palais Royal; Maison et Moller à côté du passage Feydeau; Cavanagh au 2 boulevard Montmartre.

¹⁵⁹ Le marché des Quinze-Vingts fut à l'origine situé en face de l'ancien hospice de ce nom, fondé à Paris par Saint-Louis pour les aveugles. Cet hospice avait d'abord son emplacement près des Tuileries, puis déménagea en 1780 près de la place de la Bastille. Le marché resta en place. La gravure numéro 33 porte la légende : "Grisette ... faisant sa provision au marché des Quinze-vingt" (sic).

¹⁶⁰ Expliquant une faute d'orthographe dans la légende de la gravure 509 parue le 7 novembre 1803, La Mésangère avoue : "Le graveur a omis deux lettres à la fin du mot douillette. Ceux de nos abonnés qui savent qu'il n'y a dans le quartier que nous habitons, ni graveurs, ni imprimeurs en taille-douce, ni enlumineuses, excuseront les fréquentes omissions ou méprises qui échappent à notre surveillance."

Rapidement La Mésangère noua des liens d'amitié dans le quartier : avec Léonard Laglaisière, propriétaire de la première agence de théâtre de Paris; avec François René Molé et Auguste Vestris, l'un célèbre acteur de la Comédie française, l'autre chorégraphe et premier danseur à l'Opéra; avec Hector Guillon, compositeur, auteur et bientôt confident intime; avec Théophile Frédéric Winckler, conservateur à la bibliothèque rue Richelieu et correspondant du *Journal des Luxus und der Moden* de Weimar; enfin avec Jean-Jacques Lucet, rédacteur et littérateur comme lui et collaborateur de son périodique.¹⁶¹ Certaines personnes demeurant rue Montmartre ont sûrement connu l'éditeur, tels les auteurs Soutet, Douin, Gallimard, Piet, Fournier et Toscan, ou les libraires Arthus-Bertrand, Brochot, Duyenne et Froullé.¹⁶²

L'appartement du numéro 132 s'avéra bientôt trop exigü pour les diverses activités du maître de céans. Les cuivres servant à la confection des gravures prenaient beaucoup de place, tout comme les livres et objets précieux qu'il accumulait. Il dut donc trouver un espace plus grand. En mai 1805, il loua un deuxième appartement non loin de là, au 141 rue Montmartre, près du marché Saint-Joseph, dans un bel immeuble à quatre étages en pierre de taille, d'une architecture très sobre, construit sur l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Joseph, dernier repos de Molière. Il garda son ancien logement pour y dormir. La distance entre les deux maisons étant insignifiante, ses habitudes furent peu bouleversées. Il prenait désormais son dîner un peu plus loin chez un restaurateur,¹⁶³ et il avait pratiquement le même chemin à parcourir pour visiter les endroits auxquels le journal faisait de fréquentes allusions : le Palais Royal avec ses nombreuses boutiques et son jardin où se rencontrait le Tout-Paris; le lieu de divertissement appelé Frascati, situé à l'angle de la rue de Richelieu et du boulevard des Italiens où tous les soirs on pouvait assister à des danses, spectacles, concerts et jeux. L'établissement de Tivoli dont le parc offrait aux visiteurs des plantes rares, des étangs et des montagnes artificiels; enfin le jardin d'Idalie, nommé d'après une ville antique de l'île de Chypre, où l'on pouvait assister à des concours

¹⁶¹ Balzac mentionne la présence de La Mésangère aux obsèques de Laglaisière (LE THÉÂTRE COMME IL EST, dans : *La Comédie humaine*, Gallimard, t. XII, pp. 587-595). Molé fut l'acteur dont La Mésangère choisit d'écrire la biographie. L'amitié avec Vestris est attestée par *La Mode*, cahier du 20 février 1831, p. 324, celle avec Guillon par un document des Arch. Nat., Grand Minutier cote III, 1465, celle avec Winckler par une lettre à Bertuch, éditeur de Weimar. Lucet et son domicile rue Montmartre sont mentionnés par ses biographes (voir p. 338).

¹⁶² Voir ces noms dans P. Delalain, *L'Imprimerie . . .*, Paris 1900, p. 296.

¹⁶³ "Comme si j'étais encore un jeune homme, je dîne chez le restaurateur;" écrit-il le 21 novembre 1810 à son ami Desvignes; "à déjeuner, je ne bois pas une goutte de vin; puis, ni dans l'un ni dans l'autre de mes logemens (sic), je n'ai une pouce de cave." (Arch. Mun. de Baugé).



Figure 2.14 La Mésangère et ses dessinateurs s’inspirent souvent de modèles vus dans les centres d’attractions parisiens. Ici une femme observée dans le jardin de Frascati tout près des bureaux du journal. Elle est dessinée pour la planche 166 du 22 octobre 1799 (= 30 vendémiaire an 8) de l’édition parisienne (à gauche), et copiée, en buste, par l’édition de Francfort, gravure 53 du 16 décembre 1799 (à droite).

dotés de prix, voir des spectacles de pantomime et déambuler dans des grottes artificielles.

Précisons ce que le journal écrit sur les établissements animés de Frascati et de Tivoli, très à la mode à cette époque, qui rivalisaient avec ceux du Palais Royal. Frascati “continue d’être le rendez-vous de toutes les élégantes et des curieux”, note-t-il le 28 août 1802. “C’est un nouveau spectacle d’ombres chinoises, où l’on voit successivement passer sous ses yeux tous les costumes, toutes les modes, toutes les tournures imaginables. Les femmes s’y rangent de manière à pouvoir être facilement passées en revue. Les jeunes gens parcourent les rangs avec une familiarité qui ferait (sic) supposer qu’ils se trouvent en pays de connoissance (sic).” (Fig. 2.14). Dans les huit salons décorés à l’antique et dans son jardin, La Mésangère observait régulièrement une foule de

visiteurs, dont le 7 septembre 1802 Madame Récamier assiégée par des curieux qui faillirent la piétiner : “On allongeait (sic) le cou, on s’étouffait (sic), et on alloit (sic) probablement étouffer celle qui étoit (sic) l’objet de ces hommages ridicules . . . lorsqu’elle prit le sage parti de se retirer.”¹⁶⁴ Sous le Consulat, Frascati hébergeait le seul café qui acceptât de laisser entrer les dames de quatre heures de l’après-midi à deux heures du matin. Plusieurs décennies durant, sa cour plantée d’arbres agréablement agencée, attira les bons vivants, les hommes politiques, les étrangers richissimes, les actrices et les mondaines en quête de plaisirs raffinés. L’éditeur ironise le 23 août 1823 sur les nombreux “rendez-vous de l’amour” qui se tramaient à Frascati. Souvent, les dessinateurs engagés par La Mésangère y allaient pour s’inspirer. Les gravures numérotées 58, 61 et 166 citent Frascati dans leurs légendes et une estampe de la série *Vues de Paris*, publiée le 13 avril 1807, est sous-titrée *Promenade de Frascati*.

L’autre établissement un peu plus loin du domicile de La Mésangère, au 374 rue Saint-Lazare, s’appelait Tivoli. Le journal décrit ses visiteurs le 4 mars 1798 comme “un mélange heureux de toutes les classes des citoyens”, et à la date du 15 août 1813 on peut lire : “Depuis que les belles soirées se succèdent, Tivoli reprend son éclat et devient le rendez-vous de la société la plus élégante. Jeudi dernier il y avoit (sic) plus de deux mille personnes. C’étoit (sic) une forêt de plumes dans la belle allée. Parmi les danseuses, de jeunes filles, qui avoient (sic) eu le matin, au comptoir, le petit bonnet et le tablier noir, étoient (sic) mises avec un goût exquis.” Sous le Directoire, l’entrée coûtait 3 livres.¹⁶⁵ En hiver, les promeneurs se réchauffaient dans le jardin en mangeant des marrons chauds. En été, ils s’y rafraîchissaient en achetant des glaces. Ils se faisaient ciseler un portrait en silhouette, lire l’avenir par des tsiganes ou encore ils suivaient les démonstrations de sauts en parachute. On pouvait aussi y admirer des animaux dressés présentant leurs tours d’adresse,¹⁶⁶ ainsi que des jongleurs et autres artistes courageux : le 30 juin 1828, le journal rend compte de “la périlleuse ascension sur une corde tendue à 120 pieds” exécutée par Mlle Colombier, puis de la performance d’un certain Francisco Martinez enfermé dans un four brûlant pendant plusieurs minutes. Douze gravures de 1798, les numéros 45, 46, 49, 54, 57, 60 et 62 à 67 du journal, et une de 1799 citent Tivoli comme lieu d’inspiration, tout comme la cinquième planche de la série *Vues de Paris* éditée au bureau de l’illustré. Le parc est encore loué le 25 juillet 1835 quand la rédaction rapporte que

¹⁶⁴ Jeanne Françoise Julie Adélaïde Récamier (1777–1849), adulée et imitée dans ses costumes et manières, inspira aussi beaucoup de versificateurs à l’époque de Napoléon.

¹⁶⁵ J. Godechot, *La Vie quotidienne en France . . .*, 1977, p. 158.

¹⁶⁶ Munito, chien “savant”, fait sensation à Paris en 1817. La Mésangère en rend compte le 20 mars 1817; la série du *Bon Genre* le montre dans sa planche n° 100.



Figure 2.15 La gravure 159 du journal présente le parc de Tivoli à Paris. Dans son imitation, l'édition de Francfort du magazine choisit de présenter un autre arrière-plan tout en copiant fidèlement les modes françaises. A gauche, l'édition parisienne du 22 septembre 1799. A droite, la planche 44 du 14 octobre 1799 de l'édition de Francfort. La copie imite aussi le format de la gravure.

chaque dimanche “un ballon vivant . . . étonne TIVOLI par la hardiesse de ses ascensions” et qu’un feu d’artifice termine généralement la soirée (Fig. 2.15).

La Mésangère habitait également près des théâtres où il assistait aux premières pour en rendre compte à ses lecteurs. Le théâtre de la Comédie Française l’attirait souvent, ainsi que les théâtres Feydeau, Italien, Montan-sier, de l’Opéra, de l’Odéon, du Vaudeville, de la République et des Variétés qui inspirèrent de nombreuses gravures à ses dessinateurs.¹⁶⁷ Ses commentaires à propos de détails relatifs à ces salles nous fournissent des documents sur des événements comme la destruction par le feu de l’Odéon en 1799 et en

¹⁶⁷ Les théâtres sont mentionnés dans les légendes des gravures 50, 55 bis, 70, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 81, 83 et 86.

1818 ou la présence d'acteurs célèbres dans plusieurs de ces établissements, ou encore les changements de noms de certains théâtres suivant le régime politique.

Dans les premières années de publication du journal, notamment en 1798 et en 1799, quelques gravures précisent dans leur légende certaines artères de la ville comme source d'inspiration : les Champs-Élysées (gr. 42, 47, 52 et 59), la rue Vivienne (gr. 40) ou les grands boulevards des Capucines (gr. 25), de la Magdeleine (sic) (gr. 38) et de Montmartre (gr. 44). L'avenue des Champs-Élysées, encore zone rurale en 1799 et devenue l'une des plus élégantes depuis, attirait l'attention du journaliste surtout vers Pâques, époque à laquelle l'avenue accueillait une grande fête appelée Longchamps (sic). Quelques gravures portent la légende : "Costume de Longchamps" ou "Promenade de Longchamps" ou "Longchamp(s)" tout court (entre autres les gr. 30 et 31 bis). « Aller faire son Longchamps » était une expression décrivant l'activité des promeneurs pendant les mercredi, jeudi et vendredi avant Pâques sur les Champs-Élysées. Cette appellation fait allusion au pèlerinage au couvent de Longchamps dans les siècles passés, quand les gens s'y rendaient par les Champs-Élysées pour y célébrer la messe et les leçons des Ténèbres (l'office de Pâques à Longchamps est mentionné dans *La Religieuse* de Diderot). Peu à peu ce pèlerinage tourna à un concours d'élégance empêchant les gens d'arriver jusqu'à Longchamps. On s'arrêta sur les Champs-Élysées pour montrer les nouvelles toilettes de printemps ou pour louer des chaises et prendre quelque repos en regardant passer le beau monde.¹⁶⁸ La Mésangère s'y promenait avec "cent yeux" pour tout voir, et signait ses articles : *Le Centyeux*, *Le Promeneur* ou *L'Observateur*.

Devenu Parisien de cœur, La Mésangère n'était pas indifférent aux beautés de l'architecture qu'il voyait. Les aménagements de la capitale, l'inauguration de nouveaux monuments, l'installation de la Bourse, la construction de ponts, l'ouverture de magasins, cafés et restaurants, l'évolution des salles de panoramas ou de dioramas, la construction de piscines, bref tout ce qui ajoutait aux attraits de Paris le fascinait. Par exemple, les bains médicaux de la rue Chante-Reine n° 30 font l'objet d'une analyse du journal le 20 mai 1812, ceux au bas du quai Voltaire le 30 juin 1827 et ceux de la rue Neuvedes-Mathurins le 25 mars 1836. Il annonce les plans d'un nouveau théâtre de l'Opéra le 25 mars 1820 et la création de l'Ambigu-Comique le 20 août 1827. La salle des Panoramas présentant la scène d'*Athènes* est décrite le 31 juillet 1821, et l'ouverture du grand magasin de la rue du Bac le 5 octobre 1821. Enfin, le lecteur pouvait suivre la construction du pont d'Iéna, du pont des Invalides et du pont de Grenelle les 5 août 1824 et 5 mai 1827, ainsi que la mise en place de diverses statues au fil des années : le Vert Galant au Pont-

¹⁶⁸ Pour l'histoire de cette coutume, voir les cahiers du 5 avril 1817 et du 10 avril 1833.

Neuf le 15 mai 1816, le Louis XIV équestre de la place des Victoires les 20 décembre 1820 et 31 août 1822, un Hercule à l'entrée de l'allée des orangers aux Tuileries le 25 juillet 1828, et le Grand Condé sur le pont Louis XVI le 31 juillet 1828.

Encore d'autres détails concernent les cafés en vogue : Foy, la Rotonde, Tortoni, Hardy, la Maison Dorée et le Café Anglais, tous situés près de la rue Montmartre et du Palais Royal.¹⁶⁹ Les changements au Palais Royal étaient aussi notés : en 1823 le remplacement des galeries de bois par des galeries en pierre, et en 1827 l'installation de seize colonnes en fonte surmontées de cassolettes pour alimenter des becs de gaz. Les successeurs de La Mésangère continuèrent cette tradition. Le 5 août 1831, ils rendent compte du voyage de l'obélisque de Louqsor depuis l'Égypte, et à nouveau le 31 janvier 1832, alors que l'on hissait le monolithe sur un piédestal place de la Concorde (voir p. 417). D'autres articles décrivent la fontaine de l'Éléphant érigée sur la place de la Bastille, monument gigantesque, provisoirement construit en bois et en plâtre, qu'on pouvait visiter à l'intérieur sur plusieurs étages.¹⁷⁰ Bref, nombre de détails concernant les innovations urbaines passèrent à la postérité grâce aux mentions faites dans le journal.

La Mésangère déménagea encore une fois le 30 septembre 1818, toujours dans le même quartier, pour s'installer dans un appartement au coin de la rue et du boulevard Montmartre (Fig. 2.16), à proximité de la belle fontaine Montmartre alimentée par la pompe à feu de Chaillot et de l'hôtel d'Uzès bâti sur les dessins de Ledoux, qui hébergeait l'administration générale des Douanes. L'appartement se trouvait dans l'ancienne maison de Thomas-Antoine Vicentini, dit Thomassin (1682–1739), comédien réputé de la fameuse troupe Riccoboni du XVIII^e siècle, et dont le propriétaire était le restaurateur M. Petron. L'éditeur se promet que ce serait son dernier déménagement, car les locaux étaient spacieux au regard d'un loyer modique de 105 francs par mois. Le local, un grand duplex au-dessus d'un café, occupait en hauteur les deuxième et troisième étages de l'immeuble. L'étage inférieur servait surtout de bureaux à l'administration du magazine, l'étage supérieur abritait la salle de rédaction et l'appartement privé de La Mésangère.

¹⁶⁹ Ainsi apprend-on par le cahier du 31 mars 1817 l'ouverture de deux cafés qu'il "faudra ajouter aux quatorze qui se trouvent déjà depuis la rue Montmartre jusqu'à la rue du Mont-Blanc", et le 31 mai 1827 la rédaction décrit un nouveau restaurant au Bois de Boulogne.

¹⁷⁰ On avait décidé le jour du 4^e anniversaire du sacre de Napoléon, le 2 décembre 1808, d'élever un monument en forme d'éléphant, mais seul le soubassement eut sa forme définitive en pierre. Puisque l'argent manquait pour construire le reste en bronze, comme prévu, aux dimensions de 24 m de haut et 16 m de long, avec un escalier à vis dans une patte de l'éléphant et une plate forme d'observation tout en haut, on en exécuta seulement une maquette en bois et plâtre qui resta en place de 1825 à 1847. Dans les dernières années avant sa démolition, elle servait de nid à des milliers de rats. V. Hugo y fait loger Gavroche. Voir J. Hillairet, t. I, p. 155.



Figure 2.16 Extrait d'une vue panoramique sur le boulevard Montmartre, montrant l'immeuble au coin de la rue Montmartre, qui, de septembre 1818 à décembre 1831, servait de siège au journal (xylographie exécutée par Edouard Renard et publiée en 1847 par le journal *Illustrirte Zeitung*, Leipzig, numéro 213, p. 73). Les bureaux se trouvaient aux 2^e et 3^e étages du bâtiment qui, jusqu'à nos jours, a gardé sa façade.

Si la visite d'un lieu permet, comme le pense Balzac, de connaître l'atmosphère d'une situation et les caractères de ceux qui y habitent et y travaillent, le dernier appartement de La Mésangère mérite qu'on s'y attarde. On est en possession de l'état des lieux dressé au lendemain de la mort de La Mésangère en 1831, qui fournit une description détaillée de l'appartement.¹⁷¹ L'étage inférieur s'ouvrait sur une grande antichambre dallée abritant une dizaine de placards et une armoire à siège, emplis de plaques de cuivre ayant servi à imprimer les planches du magazine, ainsi que de liasses de gravures non utilisées. Une vitrine en acajou exposait les plus belles illustrations du journal et des séries de gravures éditées par La Mésangère. En passant du hall à un bureau, éclairé par une croisée sur la rue Montmartre, le visiteur était accueilli par un commis. Celui-ci avait de multiples travaux à exécuter : répondre aux réclamations, gérer le livret exigé par l'administration du timbre, recevoir les clients ...¹⁷² Sept registres cartonnés contenant les noms des abonnés, leurs lieux de résidence, la date de leur abonnement et les sommes payées, servaient à l'administration de l'entreprise.¹⁷³ Le bureau était meublé d'une

¹⁷¹ Archives de Paris D⁴ U¹ 176.

¹⁷² Le 25 mars 1804, La Mésangère écrit à son ami Desvignes que son commis étant valétudinaire, il doit faire une partie du travail de bureau lui-même. Arch. Mun. de Baugé.

¹⁷³ Des sept registres "reliés en carton, dos en basane", six contenaient des informations sur le *Journal des Dames et des Modes*, le septième était destiné à enregistrer les abonnements de la série *Meubles et Objets de Goût* (1802–1835), appelée *Journal des Meubles* dans l'inventaire.

table en bois d'acajou avec pieds en cuivre et d'une chaise antique également en acajou recouverte de maroquin vert, puis d'un petit poêle roulant, "forme urne" en faïence, d'un secrétaire en acajou avec bordure en cuivre et d'une table carrée en bois peint, recouverte d'une toile cirée. Une peinture sous verre et une demi-douzaine de gravures de Fragonard, Watteau, Carmontelle et Bosio dans des cadres dorés étaient accrochées aux murs. Il y avait aussi des caricatures rouges et bleues "de personnages aux phrases toutes faites qui leur sortaient de la bouche".¹⁷⁴ Les autres pièces de cet étage servaient, l'une, de logis au commis, l'autre, de chambre à une femme qui faisait le ménage pour l'éditeur, car l'ancien abbé resta célibataire toute sa vie.

Il n'est pas inutile de se donner la peine d'énumérer tous ces détails dans la mesure où des similitudes existent entre l'inventaire établi par le notaire à la mort de La Mésangère et la description que fait Balzac du siège d'un petit journal dans *Illusions Perdues*. Avant de relever ces analogies, il faut encore mentionner l'inventaire de l'autre étage de l'appartement de La Mésangère. L'antichambre était garnie de deux tables en acajou, d'un miroir "dans son cadre en acajou", d'une "chiffonnière" également en acajou, et d'une échelle double placée dans un coin. Deux gravures étaient suspendues dans leur cadre doré. Le grand salon au-dessus du bureau, éclairé par deux croisées sur une rue Hautefeuille (qui, de nos jours, n'existe plus), servait à la fois d'habitation à La Mésangère et de salle de rédaction à son équipe. L'inventaire fait aussi état d'une cheminée flanquée de deux placards, d'une excellente épipette, d'un secrétaire en bois, de deux marabouts, d'un fauteuil en noyer et en paille, d'un guéridon en acajou à dessus de marbre granité, d'une couchette en forme de couteau, d'un petit bureau en merisier sur lequel étaient placés deux dictionnaires, enfin d'une table de nuit ronde en acajou à dessus de marbre et d'un lit de plume avec un sommier, deux matelas, deux couvertures, un traversin et un oreiller. Aux murs étaient suspendues deux gravures encadrées, copies de Vanloo et de Boucher. Une porte s'ouvrait sur la vaste bibliothèque qui renfermait des milliers de livres et sur une chambre appelée cabinet noir qui contenait une grande quantité d'objets précieux. Au bout du couloir où s'alignaient d'autres placards, était situé un renforcement dans lequel on avait coincé d'autres meubles et le cabinet de toilette, noté par l'huissier comme "lieux à l'anglaise".

Les similitudes entre les bureaux du journal réel et ceux du périodique fictif dans *Illusions Perdues* sont multiples : leur emplacement près du boulevard Montmartre; la répartition des locaux sur deux étages servant de bureau et de domicile à l'éditeur; une antichambre dallée; un ameublement de caisses, fauteuils, chaises, miroir et cheminée pratiquement identique; les mêmes objets tels partitions de musique, tabatières et gravures traînant sur les tables;

¹⁷⁴ Selon *La Mode*, 20 février 1830, p. 324.

enfin des caricatures de personnages avec « bulles » pendues aux murs. On pourrait objecter que les objets décrits sont typiques du mobilier de n'importe quel siège de journal parisien du début du XIX^e siècle. Mais d'autres concordances existent. Les lecteurs et les rédacteurs s'intéressent aux "modes et coutumes"; le contenu des journaux est le même, comme le sont le prix de l'abonnement, le nombre de pages et le tirage. Balzac a donc sans doute utilisé comme modèle pour son œuvre le bureau de La Mésangère.¹⁷⁵ En même temps, l'éditeur Finot du roman a beaucoup de traits communs avec l'éditeur réel du *Journal des Dames* . . . qui utilisait parfois le pseudonyme de Finot et qui est par ailleurs mentionné quatre fois sous son vrai nom dans d'autres fragments de la fresque monumentale du grand auteur.

¹⁷⁵ Pour les détails de ces similitudes, voir Annemarie Kleinert, DIE REALE ENTSPRECHUNG DES « PETIT JOURNAL » IN BALZACS « ILLUSIONS PERDUES », *lendemains*, c. 43/44, 1986, pp. 70–90, et l'article cité à la note 146.